L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 234 — QUEBEC, MERCREDI 1er MARS 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — DOUZE PAGES

DEMAIN
LA
Journée des Enfants
CHEZ
M. Pollack Ltée

L'ALLEMAGNE SOUS LE REGIME DE LA LOI MARTIALE

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Faisons en sorte d'édifier Gandhi.

Avec des mots on étouffe des idées.

Le maître parti, le bravache recommence.

L'Eglise est en avance de 2,000 ans sur le monde.

Chose certaine, nous nous martifions les uns les autres.

Ces cendres proviennent de feux plus purs que les nôtres.

Entre poissons, que le rapprochement se fasse avec humilité.

Défense d'exporter des fers à repasser en Chine ou au Japon.

On reconnait les communistes à ce qu'ils veulent tout étatiser.

Le jeûne, remède efficace dans toutes les crises, religieuses ou politiques.

Modérez votre cour, puisque vous ne pouvez vous marier avant sept semaines.

Ceux qui se croient sans péché peuvent refuser d'entrer dans cette quarantaine.

Diogène

Une femme

Miss Frances Perkins sera Secrétaire du Travail dans le conseil du Président Roosevelt, la première de son sexe à remplir un poste de cette importance dans l'exécutif du gouvernement des Etats-Unis. Mais il y a loin de Washington à Québec !

Peu propice

On prêtait à M. Henry, Premier Ministre de l'Ontario, l'intention d'en appeler au peuple immédiatement après la présente session. Mais les journaux libéraux annoncent aujourd'hui que le chef conservateur a changé d'idée et qu'il attendra au moins jusqu'à l'année prochaine, dans l'espérance que les conditions seront alors plus favorables. Tout le monde demande des temps meilleurs.

A Toronto

Les catholiques et les Juifs augmentent rapidement, si nous en jugeons par les statistiques du dernier recensement fédéral. Pendant que la population de la Ville-Reine augmentait dans une proportion de 21 pour cent, de 1921 à 1935, le nombre des catholiques passait de 64,000 à 90,000, et le nombre des Juifs de 34,000 à plus de 45,000, soit respectivement dans une proportion de 40 et de 30 pour cent.

Un drôle

S. E. Mgr Villeneuve, Cardinal-élu de l'Eglise romaine, a naguère donné une leçon publique de convenance à un rédacteur de L'Action Catholique. Mais à peine le chef de l'archidiocèse a-t-il quitté Québec que le drôle reprend son rôle de bravache et d'insulteur. Il affuble l'épithète de traitre à tout ministre ou député qui ne votera pas pour que la Cité obtienne le droit de municipaliser les services électriques. Partant de si bas, l'injure n'atteint personne, mais retombe plutôt sur le mauvais serviteur qui profite de l'absence de son maitre pour se donner une vile satisfaction.

Coupures

Sans une voix discordante, la Chambre des Communes a voté la mesure ministérielle recommandant une coupe de 10 pour cent dans les indemnités parlementaires, les salaires des ministres et fonctionnaires fédéraux, les traitements des juges, les soldes des officiers de l'armée, de la marine et de la police du Canada. L'économie qui en résulte est de 8 millions de dollars. Une taxe semblable avait été votée l'année dernière, mais son effet, comme celui de la présente mesure, était limité à un an. Le gouvernement français annonce que des circonstances difficiles le forceront de réduire les salaires des fonctionnaires. Si la crise doit durer encore, nous verrons la même cause produire partout le même effet.

TEMPERATURE

Toronto, 1er. — La pression est élevée dans le nord du continent. La température a été belle et modérée dans l'ouest et assez douce dans l'est

	Min.	Max.
Dawson	30s0	20s0
Victoria	32	46
Vancouver	34	42
Edmonton	6s0	2
Banff	5	13
Calgary	6	8
Saskatoon	6s0	10
Régina	0	27
Brandon	9	26
Winnipeg	6	26
London	22	44
Toronto	23	42
Kingston	12	40
Ottawa	16	33
Montréal	18	26
Québec	26	38
St-Jean	32	36
Halifax	32	36
Charlottetown	30	36

PRONOSTICS :

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: — Vents du nord-ouest beau, moins doux.

Bas St-Laurent: — Vents du nord nuageux, neige locale, peut-être un peu plus froid.

Golfe et Côte Nord: — Gros vents du nord, nuageux, même température.

Un rude coup est porté au communisme par un décret que le président Von Hindenburg a signé hier soir. — La nation allemande placée sous une loi martiale virtuelle. — Pouvoirs extraordinaires accordés à la police. — 140 arrestations dans le Hanovre, 150 dans Hambourg, 36 dans Dusseldorf.

BAILLON A LA PRESSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 1er. — (Par John A. Bouman, de la Presse Associée). Un rude coup a été porté au communisme en Allemagne, hier, par un décret que le président Von Hindenburg a signé hier soir. Ce document place la nation sous une loi martiale virtuelle "pour protéger le peuple contre le danger communiste".

Le décret a été approuvé au cours d'une séance de cabinet. A cette séance, M. Wilhelm Goering, ministre sans portefeuille et commissaire pour le ministère de l'Intérieur prussien, fit rapport à ses collègues sur l'incendie criminel qui avait endommagé le Reichstag, la veille, et le raid récent opéré sur le Karl Liebknecht House, quartier-général communiste à Berlin.

Les mesures d'urgence adoptées par le gouvernement pour faire face à la situation ne diffèrent de la véritable loi martiale que par le fait que l'on veut tenir l'armée hors de la politique. Des pouvoirs extraordinaires sont accordés à la police pour prévenir les désordres.

Entre temps, les chefs communistes d'un bout à l'autre du pays sont placés sous arrêts. Cet ordre d'arrestation affecte les membres communistes du parlement, mais il est impossible de savoir combien d'entre eux ont été arrêtés, vu que plusieurs se cachent depuis quelques jours.

Dans le Hanovre, on a mis la main sur 140 communistes. Dans Hambourg on en a capturé 150, et dans Dusseldorf 36.

Dans tout le pays, la police a fait des descentes dans les clubs communistes, saisissant de la littérature tendancieuse et des armes.

Le décret déclarant un état d'urgence renferme sept clauses, dont la première suspens jusqu'à futur avis les articles de la constitution garantissant la liberté individuelle, le droit d'exprimer librement son opinion (y compris la presse), le droit de réunion, le secret des communications postales, téléphoniques et télégraphiques. Le décret permet aussi à la police de fouiller les maisons et de confisquer la propriété.

Une des raisons du décret, explique-t-on, est que la police a été informée que le jour de l'élection générale, dimanche prochain, les communistes avaient l'intention d'attaquer les membres du parti nazi et de désarmer la police par la force.

Le département de publicité du gouvernement a annoncé son intention d'imposer un ban permanent sur toute la presse communiste et socialiste. Le directeur de ce département, Walter Funk, dans une entrevue accordée aux correspondants étrangers, leur a recommandé de s'abstenir de transmettre au dehors des nouvelles provenant "de sources malicieuses". Il a aussi reproché à certains journaux étrangers d'essayer d'amoindrir la menace du communisme. Il a ajouté qu'il ne songeait toutefois pas à imposer la censure sur la presse étrangère.

"Le fait que le gouvernement a adopté un décret d'urgence", dit Herr Funk, "est la preuve de l'importance de la menace communiste". Il a affirmé que Willy Muenzenberg, député communiste au Reichstag, était l'esprit animateur des mains criminelles qui avaient mis le feu au parlement.

Un représentant du gouvernement a déclaré que l'élection au Reichstag et à la Diète prussienne aura lieu dimanche, selon le programme tracé. Un officier de liaison de la presse a dit de son côté que les votes communistes dans le nouveau Reichstag ne seront pas comptés, sur la théorie qu'ils sont anti-allemands.

On estime officieusement les dommages causés à l'hôtel du Reichstag, avant-hier, par l'incendie allumé par des mains criminelles, à 6,000 000 marks (environ $1,500,000).

RAPPORT DE LA CIE DUKE-PRICE POWER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1er. — Le rapport financier de Duke Price Power Company, adressé hier soir par la poste aux actionnaires, accuse des recettes brutes et nettes plus considérables.

Les frais d'intérêt sont dépassés par une marge substantielle et toutes charges déduites, le raport accuse un profit de $591,-879, qui se compare avec $573,-783 en 1931. Les recettes nettes ont été de $3,707,885, contre $3,-644,841 l'année précédente.

L'ETAT DE CERMAK

(Serv. de la Presse Canadienne)

Miami, Floride, 1er. — L'état du maire Anton Cermak, de Chicago, s'est amélioré hier, au point que l'on a pu discontinuer de lui administrer de l'oxigène et des injections intra-veineuses de glucose.

MASSACRE EN PRUSSE?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 1er. — Le Hérald, de Londres, prétend que 250,000 nazis allemands faisant partie des troupes d'assaut, et comprenant des éléments dangereux sur lesquels Adolf Hitler ne peut exercer de contrôle, ont formé le complot d'envahir les grandes villes de la Prusse et d'égorger tous les chefs progressifs et les Juifs, hommes et femmes, dont ils ont dressé la liste depuis longtemps.

Le Herald dit qu'il tient ce renseignement d'une autorité en affaires allemandes.

UNE NOUVELLE VICTOIRE POUR M. DALADIER

Vote de confiance de 334 à 20 sur la réduction des salaires.

UN SCHISME

Les socialistes sont désunis et Blum présente sa démission.

MANIFESTATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 1. — Le gouvernement du premier ministre Daladier a remporté une importante victoire, à bonne heure, ce matin, lorsque la Chambre des Députés lui a accordé un vote de confiance de 334 voix contre 20, approuvant les propositions du cabinet concernant la réduction du salaire des fonctionnaires civils.

Après avoir suspendu la marche des horloges à minuit, afin de permettre à la Chambre de voter techniquement avant le 1er mars les crédits provisoires du mois à venir, les députés abordèrent la question de la réduction des salaires suivant une échelle décroissante.

Les membres socialistes de la Chambre se sont divisés sur ce vote. Une vingtaine d'entre eux rompirent avec la discipline du parti et votèrent contre le gouvernement. M. Léon Blum a présenté sa démission comme chef du groupe socialiste à la Chambre.

Les fonctionnaires s'objectent à cette réduction, et l'aile communiste a invité ses partisans à manifester cet après-midi.

UN DRAME DU FEU: 2 MORTS

Un incendie ravage la maison de M. Ross Townsend, à Ogdensburg. — Une jeune fille et un enfant périssent.

EN PLEINE NUIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lachute, 1er. — Deux personnes ont perdu la vie dans un incendie qui, hier matin, a ravagé la ferme de la famille Ross Townsend à Ogdensburg, à 10 milles d'ici. Mlle Elsie Cameron, institutrice âgée de 21 ans, du village de Radon, ainsi qu'un enfant Townsend âgé de trois ans sont morts, tandis que Mme Ross Townsend et un bébé de quelques mois sont actuellement sous les soins du médecin, souffrant de morsures du froid. On croit que des étincelles provenant du poêle de la ferme Townsend mirent le feu au toit de bois de l'habitation. Tandis que M. Townsend s'efforçait de parvenir jusqu'à Mlle Cameron et à son enfant de trois ans, qui dormaient au deuxième étage, la mère, prenant son dernier enfant dans ses bras, se précipitait pieds nus hors de la maison en feu et on vait donner l'alarme chez un voisin, à un mille de distance.

LES PRIX DU LAIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1 — Les producteurs de lait seront appelés à témoigner devant le comité d'agriculture de la Chambre des Communes, lorsque ce corps reprendra, jeudi, l'enquête instituée autour de la différence entre les prix payés par le consommateur au détaillant, et ceux payés par le détaillant au producteur. Un sous- comité a été organisé, hier soir, pour préparer le programme de cette enquête, avec pouvoir de convoquer des témoins.

Commençant par Montréal, le comité enquêtera ensuite dans tout le Dominion. Tous les témoins seront convoqués ici.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1. — La Cour d'Appel a accordé un sursis jusqu'au 5 mai à Charles Schwartz, qui devait être pendu le 3 mars pour le meurtre de John Jarvin, gardien de nuit d'un édifice de cette ville.

LA MOITIE DE JEHOL SERAIT AUX JAPONAIS

Les envahisseurs prétendent avoir conquis la moitié de la province.

UNE MARCHE SURE

L'infanterie ne rencontrerait aucune résistance importante.

APPUI DE L'AVIATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chinchéou, Mandchourie, 1. — Les Japonais prétendent, sur la foi de rapports provenant des divers fronts de Jéhol, que la moitié de cette province est actuellement sous leur contrôle.

La quatrième brigade de cavalerie du général Kennosuke Mogi a pratiquement atteint les murs de Chihfeng, important défilé à travers les montagnes, à mi-chemin entre Kailu et la ville de Jéhol, dit-on aux quartiers-généraux de l'armée.

Les colonnes qui pénètrent actuellement dans la province de Jéhol progressent un peu plus lentement qu'au début, mais d'une manière constante toutefois. On affirme au quartier-général que l'infanterie ne rencontre aucune résistance sérieuse, excepté à Shamaoshan, où la 14e brigade du major-général Heijiro Hattori a été forcée de réclamer l'appui de l'aviation et de l'artillerie pour venir à bout des défenseurs chinois. Le prochain objectif du général Hattori est Wukungfu, où des avions ont déjà causé des dommages considérables en lâchant des bombes.

A CHIENPING

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chinlchéou, 1er.—La onzième brigade d'infanterie japonaise commandée par le général Matsuda, a occupé Chienping, province de Jéhol, à bonne heure ce matin, puis repris sa marche vers l'ouest, dans la direction de Chienfeng.

AVIONS EN SCENE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Peiping 1er. — De source fiable, on apprend aujourd'hui que le porte-avions japonais Hosho, portant 26 avions, a été aperçu au large de Chingangtao, dans le golfe de Chili. Jusqu'à ces derniers temps, le Hosho s'était tenu à Port Arthur. Chingwangtao est un port situé au sud de Shanhaikwan qui fut le théâtre d'engagements entre Japonais et Chinois au début de janvier.

Des dépêches chinoises disent que les forces chinoises détiennent encore la passe de Paishhitsuimen dans le sud de Jéhol à environ 50 milles au nord de la grande muraille, tandis que la presse japonaise prétend que ce défilé est tombé aux mains des envahisseurs.

CET EMBARGO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 1. — Les autorités japonaises considèrent que l'embargo déclaré par la Grande-Bretagne sur l'exportation des armes en Extrême-Orient n'atteint sérieusement que la Chine, vu que le Japon est en mesure de se suffire à lui-même sous ce rapport. Néanmoins, on exprime un certain mécontentement à l'égard de l'Angleterre dans les cercles officiels. Un représentant du gouvernement a déclaré, hier, qu'aussi longtemps que cet embargo demeurera impartial et se limitera aux munitions "finies", il n'y aura pratiquement pas de danger de trouble, mais que si un jour ces restrictions ne s'appliquent qu'au Japon, le gouvernement envisagera alors la question de saisir les expéditions d'armes qui seront faites à la Chine.

LA COMMISSION DU TARIF AU TRAVAIL

Les commissaires ont été assermentés, hier, par M. E.-J. Lemaire et s'installeront dans un nouvel édifice.

UNE CONFERENCE

Ottawa, 1er. — La nouvelle commission tarifaire du Canada, qui a été assermentée hier, se mettra au travail dès que ses bureaux auront été organisés et que le personnel voulu aura été engagé. La commission s'installera dans le nouvel édifice des Recheiches Nationales.

Le juge Sedgewick, de Toronto, président de la commission, et les deux autres membres, M. Milton N. Campbell et M. Charles Hébert, ont passé une partie de l'après-midi en conférence, à discuter de questions d'organisation. Aucune décision n'a encore été prise concernant la nomination d'un secrétaire.

Les membres de la commission, accompagnés par le premier ministre R. B. Bennett et l'hon H. H. Stevens, ministre du Commerce, ont prêté leur serment d'office devant M. E J. Lemaire, greffier du conseil privé.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

LES DEFENSEURS DE LA PROVINCE DE JEHOL

Cette photographie montre un groupe de soldats chinois utilisant des mitrailleuses modernes pour repousser les troupes japonaises de l'état de Mandchourie. Plus d'un tiers de la province est aux mains des Japonais, qui marchent en ce moment sur la capitale, Jéhol

UNE ENTREVUE SUR LE PAPE ET MUSSOLINI

Mgr Enrico Pucci, de passage à Toronto, parle de Sa Sainteté Pie XI.

VIEILLESSE ACTIVE

Ardent partisan de la bonne entente internationale. — L'Italie moderne.

PAS DE CHOMAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 1er. — 'Sa Sainteté Pie XI poursuit inlassablement ses efforts pour aider le monde à se tirer de la dépression actuelle", a déclaré hier Mgr Enrico Pucci, prélat domestique au Vatican, qui est arrivé ici dans la journée après avoir visité plusieurs villes américaines. Il est le premier prélat domestique au Vatican à visiter ce continent durant son terme d'office.

"Le Pape", dit Mgr Pucci, "jouit d'une santé remarquablement bonne en dépit de son âge. Il a complété dix années de pontificat sans avoir été obligé d'interrompre sa promenade quotidienne et il a échappé même aux malaises secondaires, bien que ses fonctions soient lourdes. Il a considérablement augmenté la somme de ses travaux en conformant l'Année Sainte qui commencera en avril prochain".

Prié de donner son opinion sur la suggestion d'un membre du clergé de New York à l'effet que le Pape devrait défendre aux catholiques de prendre les armes, Mgr Pucci déclara : — 'Le monde se rappelle les efforts de Benoit XV pour arrêter la guerre mondiale. Le Pape actuel n'est pas moins partisan de la bonne entente internationale. Mais le Vatican doit être pratique. Il reconnait que les bons catholiques ne peuvent être empêchés de remplir leurs devoirs de bons citoyens, et il est concevable que les ca-hot liques soient appelés à prendre les armes pour défendre leur pays. La paix ne doit venir que de la volonté divine".

"Mussolini", ajouta Mgr Pucci en exprimant une opinion personnelle, "a fait de grandes choses pour l'Italie. Nos chômeurs ne touchent aucune indemnité de chômage. Ils sont employés sur les routes, avec ce résultat que l'Italie est aujourd'hui dotée de routes magnifiques et que presque tout le monde travaille".

"Votre continent est merveilleux", déclara encore le prélat. "On y parle bien dépression, mais ces conditions ne sont que transitoires, vu que vous avez d'énormes trésors de richesse et d'énergie ici".

Mgr Pucci retournera à New York vendredi, pour s'embarquer en destination de l'Italie.

NOUVEL ARCHEVEQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 1. — Le Pape Pie XI a créé un nouvel archevêque, hier, dans la personne de Mgr Giovanni Malztegui Besoitaiturria, de Panama, qui était évêque titulaire de Tana et vicaire apostolique de Darien.

FORD RETROUVE SON SECRETAIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Détroit, 1er. — P. Ernest G. Liebold, secrétaire de M. Henry Ford, qui était disparu depuis avant-hier après-midi, a télégraphié ici, hier soir, de Traverse City, Michigan. Il a déclaré qu'il "venait de s'éveiller", et qu'il ne savait pas qu'on était à sa recherche.

Hier matin la rumeur s'était répandue ici que M. Liebold était disparu depuis trois heures avant-hier après-midi, alors qu'il avait été vu sortant des bureaux de la compagnie Ford, et la police avait même été alertée, mais les recherches conduites dans le plus grand secret n'avaient apporté aucun éclaircissement, jusqu'à hier soir.

MAGNIFIQUE TEMOIGNAGE A M. GENEST

Un défenseur de la langue française en Ontario est banqueté hier soir.

MINISTRES PRESENTS

L'hon. M. Sauvé fait l'éloge du héros de la fête. — Autre démonstration.

A L'UNIVERSITE

Ottawa, 1er. — Une belle et grande fête de famille canadienne-française a eu lieu hier soir au Château Laurier. M. Samuel Genest, l'intrépide défenseur des droits du français dans l'Ontario, qui se retire dans la vie privée après un quart de siècle de luttes mémorables pour la cause française et catholique, était à l'honneur. Plus de 400 convives assistaient au banquet que présidait M. Aurélien Bélanger. Ce fut un immense succès sur toute la ligne.

A la table d'honneur, on remarquait Sa Grandeur Mgr Forbes, Archevêque d'Ottawa, M. et madame Samuel Genest, Son Excellence le Ministre Dupré, Solliciteur-Général, l'hon. M. Morand, l'hon. sénateur Lacasse, l'hon. Dr J.-A. Chabot, M. Armand LaVergne, vice-président de la Chambre des Communes, le R. P. Marchand, recteur de l'Université d'Ottawa, l'hon. juge Thibaudeau-Rnfret, madame Aurélien Bélanger, M. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa, et madame Chevrier; M. l'abbé Turcotte, du Séminaire des Trois-Rivières, M. l'abbé Lionel Groulx, etc.

Le principal orateur fut l'honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes. Des messages de félicitations furent aussi reçus du premier ministre George S. Henry, de l'Ontario, du premier ministre L.-A. Taschereau, de Québec, du cardinal-élu J.-M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, de l'honorable

(Suite à la page 11)

LES LICENCES DE RADIO A $2.00

Ottawa, 1er. — L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a déclaré à la Chambre hier soir que le prix des licences de radio demeurera à $2.00 pour une année encore.

UN DEBAT AU SUJET DE LA RADIOPHONIE

Montréal assez grand pour posséder deux postes de radio, dit M. Duranleau.

UNE ATTAQUE

A propos de l'émission d'une licence à La Patrie en l'absence du ministre.

EXPLICATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1er. — La ville de Montréal est assez considérable pour posséder plus que deux postes de radio, a déclaré l'hon. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, hier soir, à la Chambre des Communes, en répondant à des protestations de libéraux de Québec contre l'émission d'un permis à cette fin à La Patrie, journal de langue française de la Métropole. Ce permis fut accordé en octobre dernier, trois jours après l'assermentation de la commission canadienne de la radio.

"Il était entendu qu'aucun permis pour poste de radiodiffusion ne serait accordé avant l'organisation de la commission de la radio", déclara l'hon Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, qui ajouta que c'était là "évidemment une manoeuvre pour fins politiques".

M. Duranleau expliqua qu'il était à Madrid, où il assistait à la convention internationale de la radio, lors de l'émission du dit permis. "Montréal n'avait auparavant que deux postes émetteurs, ce qui n'était pas suffisant pour sa population", dit-il. "Il fut impossible de consulter la commission de la radio avant d'accorder un permis à La Patrie, parce que les membres de ce corps n'étaient pas encore assermentés. Je ne vois pas ce qu'il y eut de mal là-dedans. La chose était légale et le ministre avait le pouvoir de le faire. Des permis ont été émanés dans deux autres villes où la radiodiffusion était limitée, Windsor et Port Arthur".

M. C.-G. Power, libéral, de Québec-sud, appuya la protestation de M. Lapointe. Il rappela que le ministre intérimaire de la Marine avait accordé le permis à La Patrie après la nomination de la commission, et trois jours avant son assermentation. "M. Duranleau lui-même était absent du Canada à ce moment-là", dit-il. "Il représentait le pays à un

(Suite à la page 11)

RATIFICATION DE LA COUPE DE DIX P. C.

La hache de l'économie a retranché 8 millions dans le bordereau national.

POUR UN AN ENCORE

Un autre bill impose le salaire des juges et officiers de gendarmerie.

QUELQUES DETAILS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1er. — La hache de l'économie a de nouveau retranché $8,000,000 à même le bordereau national, hier. Provoquant très peu de discussion, un bill a été adopté pour prolonger pour une autre année la réduction de dix pour cent qui frappait les salaires des fonctionnaires civils et les indemnités des membres du parlement et des sénateurs. Un autre bill a été adopté également pour imposer une taxe spéciale sur le revenu de dix pour cent contre les juges et officiers de la gendarmerie à cheval du Canada, et des services naval, aérien et militaire.

Les pensions payées par le Dominion ne seront pas affectées.

L'honorable E. N. Rhodes, ministre des Finances, a déclaré qu'environ 60,000 personnes seront affectées par cette réduction de dix pour cent. De plus 13,000 employés occasionnels et maitres de poste dans les petits centres fonctionnant sur une base de commission se ressentiront également de la politique d'économie du gouvernement.

Les fonctionnaires suivants seront affectés : —

Salaires en bas de 1,200 — 16,408
Salaires de $1,200 à $2,000 — 22,-745
Salaires de $2,001 à $3,000 — 6,-123
Salaires de $3,001 à $4,000 — 1,-579
Salaires de $4,001 à $5,000 — 461
Salaires en haut de $5,000 — 215.

UN BILL IMPORTANT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1er. — Basé sur les recommandations de la commission Duff, le bill des chemins de fer, déjà approuvé par le sénat, a subi sa première lecture à la Chambre des Communes, hier.

L'honorable R. J. Manion, ministre des Chemins de Fer, qui pilotera ce bill à la Chambre des Communes, en a expliqué les principales parties. Après la seconde lecture, cette mesure sera référée au comité des chemins de fer et canaux pour discussion détaillée.

LE HOCKEY

La N.H.L.:	
Ottawa	0
Boston	0
Canadiens	2
Toronto	1
Detroit	3
Montréal	6
Can.-Américaine:	
Philadelphie	3
New-Haven	1
Internationale:	
Detroit	0
Windsor	5
Cleveland	3
London	5
Buffalo	5
Syracuse	2

UN VOL DE $6,862 HIER A MONTREAL

Trois bandits armés pénètrent en plein jour dans une succursale de banque.

SUR L'AVENUE PARK

Le personnel et sept clients sont tenus en respect avec le revolver.

LA POLICE ENQUETE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1. — Trois bandits armés qui pénétrèrent, hier matin, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale, au No 5,551 de l'Avenue Park, étaient encore au large, hier soir, avec, en leur possession, une somme de $6,862. Les gunmen, qui semblaient avoir soigneusement étudié les lieux auparavant, quittèrent toutefois la place sans emporter une somme de $5,000 pourtant à la portée de leurs mains. Une fois en possession de plusieurs ballots d'argent, les trois hommes masqués, qui avaient pénétré dans la banque et tenu en respect à la pointe du revolver le personnel de l'établissement et sept clients, s'enfuirent dans une automobile de marque Chevrolet qui attendait à la porte avec un conducteur au volant. L'automobile, portant une licence de l'Ontario, se perdit bientôt au milieu du trafic.

Il était 10 heures 30, quand quatre bandits armés de revolvers arrivèrent en face de la banque dans une automobile Chevrolet. Un des individus resta au volant de l'auto pendant qu'un second se postait près de la porte de la banque sur le trottoir et que les deux autres entraient dans la place.

Les six employés de la banque et sept clients qui étaient présents lors de l'attentat, durent s'aligner au

(Suite à la page 11)

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean Québec. Tél.: 2-1287. Chambres avec eau courante $1.00; avec douches $1.25; avec bain, $1.50, par personne. Repas à la carte et table d'hote, 50c.50.

DANS LEVIS

FUNERAILLES DE Mme HERMENEGILDE BOURASSA

Hier matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon, avaient lieu les imposantes obsèques de Dame Léda Samson, épouse de M. Herménégilde Bourassa, secrétaire-trésorier de la municipalité de Lauzon, décédée à l'âge de 74 ans, après quelques jours de maladie seulement.

La population de Lauzon a tenu à rendre un témoignage de sympathie à la famille Bourassa qui tient une des premières places à Lauzon.

M. Herménégilde Bourassa ne put malheureusement pas assister aux funérailles de son épouse. La maladie le força à garder sa chambre.

M. l'abbé H. Bernier, curé de la paroisse présida à la levée du corps et officia au service funèbre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Alphonse Bourassa, retiré à Lauzon et Emile Bourassa, professeur au Collège de Lévis, tous deux parents de la défunte.

Au chœur on remarquait : Mgr Célestin Lemieux, du Collège de Lévis, le Rév. P. Leprohon, supérieur des Clercs St-Viateur de Lauron, le Rév. F. Champagne, le R. F. Vachon, le Rév. Père Justinien, franciscain, M. l'abbé Napoléon Tanguay, vicaire de Lauzon, le R. F. Bourdon, et M. l'abbé Moreau, aumônier des Révdes Soeurs de Jésus-Marie, à Lauzon.

La petite chorale du Collège de Lauzon se chargea de la partie musicale et du chant pour la cérémonie funèbre.

La croix était portée par M. Philéas Bourassa et les restes mortels par MM. J.-A. Dorval, maire de Lauzon, Lauréat Guay, président de la Commission Scolaire de Lauzon, Joseph Turgeon et Ernest Leclerc.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Lévi Bourassa, trésorier de la municipalité de Lauzon, Jules, Lionel et Antonio Bourassa; ses gendres, MM. Henri Veilleux et Sylvio Marceau; ses frères, MM. A.-E. Bourassa, Honoré, Achille, Alonzo et Maurice Bourassa; ses beaux-frères, MM. Télesphore Morin et J.-B. Thibault.

Dans le cortège on remarquait : MM. les échevins Ernest Roy, P.-E. Poirier, H. Murphy, Dr J.-E. Bélanger, Almanzor Létourneau, O. Robitaille, MM. les Drs J.-A. Bélanger, de l'Unité Sanitaire de Lauzon, et P. Racicot, H. Henri Bernier, C. R., M. Wilfrid Thivierge, MM Joseph Samson, Cléophas Barras, Henri Bourassa, R.-E. Roy, Alfred Thibault, Armand Bonneau, Johnny Thibault, Elzéar Veilleux, Alphonse Côté, Joseph Côté, Charles Côté Alfred Pouliot, Aurèle Samson, Alfred Bourassa, P.-H. Murphy, Ed. Fafard, J.-C.-J. Robitaille, J.-A. St-Pierre, Octave Lahaye, Sylvio Guénard, Joseph Samson, Théo Patry, Georges Murphy, Alfred Mercier, Jos. Poliquin, Jos. Martineau, Louis Martineau, Jos. Dorval Jos. Lavoie, Albert Poiré, Alfred Samson, Théo Bégin, Flavien Huot, J.-C. Bélanger, Lévis Marotte, Gédeon Marotte, John Porter, sr., John Porter, jr., Léon Guay, John Russell, Arthur Barbeau, Charles Blouin, Cyr. Gosselin, Louis Fortin, Jos. Guay, Ernest Dion, A. Pelchat, Louis Bédard, Ph. Laperrière, Jean Laperrière, Flavien Guay, L.-J. Bourget, J.-Emile Samson, échevin, Wilfrid Duclos, Thomas Bourget, G. Michaud, S. Vien, Eugène Guérin, Th. Morin, Jos. Bonneau A. Caouette, Albert Ruel, Jos. Dubé, J.-E. Laflamme, Jacques Samson, Eudore Bourget, L.-P. Moreau, Jos. Fradette, P. Marcoux P. Samson, S. Lemieux, J.-B. Poliquin, J.-B. Carrier, Ad. Carrier, Marcel Dalmont, Louis Rhéaume, H.-G. Moreau, de Moreau & Fils, David Nolin, Lucien Samson, T. Bouchard, G. Thibault, Ernest Vézina, D. Carrier, Léopold Blais, J.-H. Belley, Albert Bourque, Honoré Drapeau, Sam. Maurice, L.-B. Boulet, R. Méthot, Louis Drapeau, Joseph Roy, S. Guay, Ad. Boulanger, Albert Nadeau, Wilfrid Fournier, J. Bélanger, M. Picard, Ernest Roy, F.-X. Drapeau, Alb. Brillant, L. Côté, Alphonse Leblond, François Lizotte, Napoléon Guay, Ph. Beaublen, G. Bérubé, Oliva Richard, Léon Thibault, Henri Bégin, Ephrem Barras, Achille Barras, Antoine Bouchard, Adj. Bissonnette, Alf. Lagueux, Ad. Thibault, Léo Normand Ed. Vézina, Louis Samson, Jos. Samson, Alphonse Bernier, T. Cadorette, Henri Coutellier, Joseph Bernier, Ls-Ed. Carrier, Albert Guay, M. Murphy, Adj. Guay, Jos. Guilbault, Louis Lebel, Jos. Fradette, H. Jolin, Maurice Bourget, Gérard Boucher, Edmond Dubé, I. Brillotte, Xavier Charest, Ch. Bouffard, W. Guay, Alf. Forgues, H.-E. Bissonnette, O. Carrier, Art. Sylvain, Charles Lemieux, Ph. Veilleux, John Samson, Eugène Laflamme et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons aux membres de la famille Bourassa l'expression de notre plus profonde sympathie.

REUNION DE LA FANFARE DE LAUZON

Ce soir, dans une des salles du Collège de Lauzon, il y aura une assemblée très importante des officiers et membres de la fanfare de Lauzon.

Cette réunion aura lieu après la cérémonie des vendres. Que tous soient présents, car les questions discutées seront de l'intérêt de tous.

FEU M. JOSEPH ROCHETTE

Hier matin, à 9 heures, en l'église de Ste-Jeanne d'Arc, Pointe Lévis, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Joseph Rochette, père de M. le curé Alexandre Rochette et de M. le chanoine Victor Rochette, décédé samedi matin dernier, à l'âge de 82 ans et 8 mois.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels ont été transportés à St-Augustin de Portneuf, et seront inhumés dans le cimetière paroissial.

Nous réitérons à la famille en deuil nos plus profondes sympathies.

QUETE DU VIEUX LINGE

Demain, jeudi, à Lévis, on fera la quête du vieux linge à domicile, sur la rue St-Georges et dans les rues adjacentes en allant vers le sud.

Ce vieux linge, raccommodé, rafraîchi et refait par les dames de l'Ouvroir Ste-Anne, est ensuite distribué aux familles pauvres. Les familles qui seront visitées donneront sans doute, tout ce dont elles ne se servent plus.

CLOTURE DES QUARANTE-HEURES

Hier matin, en l'église de Bienville, a eu lieu la clôture des exercices pieux des Quarante-Heures.

Ces exercices, commencés dimanche matin, ont donné lieu à de belles démonstrations religieuses.

Une heure d'adoration paroissiale a eu lieu lundi soir. Les fidèles de Bienville assistaient en très grand nombre à cette heure sainte.

REPETTION DE LA CHORALE DEZIEL

Tous les membres de la chorale mixte Déziel sont tenus d'assister à la répétition générale qui aura lieu ce soir, à 7 heures 45, dans la salle paroissiale St-François-Xavier, à Lévis.

Cette répétition est d'autant plus importante qu'elle sera probablement la dernière avant le concert-opérette maintenant annoncé pour le 7 mars prochain.

Les cartes d'admission à ce concert seront mises en vente demain, au prix de 25 et 35 sous.

Le public pourra s'en procurer en s'adressant aux membres de la chorale.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Dimanche soir, le 26 février dernier, se réunirent à la résidence de M. et Mme Adjutor Poliquin, à Lévis, un groupe nombreux de parents et d'amis pour fêter le 21ème anniversaire de naissance de Mlle Yvette Poliquin.

Une adresse fut lue par Mlle Marie-Jeanne Shalenks, de cette ville, suivie de la présentation de jolis présents.

A minuit, un succulent goûter fut servi, et tous se séparèrent à une heure avancée de la nuit emportant un bon souvenir de cette belle fête.

Les invités étaient : MM. et Mmes Adjutor Poliquin, Maurice Poliquin et Paul Poliquin, de Lévis, Lucien Samson, de Québec, Joseph Laverdière et A. Hébert, de Québec, et P Jeffrey, de Lévis; Mlles Yvette Poliquin, Olivette Guay, de Lévis, Rose Chamberland, de Lauzon, Béatrice Dickson et Charlotte Dickson, de Québec, Juliette Guay, de Lévis, Fernande Shalenks, de Lévis, Bella McCalley, de Québec, Marie-Jeanne Shalenks, de Lévis; les neveux et nièces de l'héroïne de la fête : Paul, Maurice, Gertrude et Andrée Poliquin, de Lévis; MM. Emile Coutu-

SOURCE d'ÉNERGIE

Les N B YEAST FLAKES créent une sensation d'ardeur et d'énergie parce que leur usage régulier contribue à maintenir l'organisme en condition parfaite. Ils fournissent les vitamines essentielles à la santé, stimulent l'action naturelle des intestins et favorisent l'élimination des déchets toxiques qui exposent aux atteintes des maladies.

Les N B YEAST FLAKES sont ce que vous pouvez prendre de mieux, parce qu'ils sont de la levure de brasserie pure—la plus riche des vitamines qui ont rendu la levure fameuse comme reconstituant. Se conservent indéfiniment. Chez les épiciers et les pharmaciens.

N B YEAST FLAKES

PURE CULTURE SPÉCIALE DE (Saccharomyces cerevisiae) LEVURE DE BRASSERIE CONCENTRÉE

Agents des Ventes HAROLD F. RITCHIE & CO. LTD., Montréal

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED, MONTRÉAL

tier, de Québec, Paul Nolet de Lévis, Rosaire Rochette, W.-G. Micman et Adj. Hébert, de Québec, René Samson, Donat Guay et Jean-Marie Shalenks, de Lévis.

L'orchestre était formé de MM. Jos. Vézina, Raoul Bossé, Jean-Marie Lamontagne et Charles Boulanger, de Lévis.

LE ST-DAVID

Le St-David a remporté une autre brillante victoire, dimanche dernier, en battant le Carignan, de Québec, au score de 4 à 1, en présence d'une assistance nombreuse.

Lundi soir, le St-David rendait visite au Désy, sur la patinoire Notre-Dame du Chemin, et annula au score de 2 à 2. La partie fut des plus rapides. Le St-David prit l'avantage de deux points à la première période, mais le Désy, dans un ralliement complet, égalisa les chances dans la troisième période. Pelletier, gardien des buts du St-David, joua d'une manière brillante.

Ce soir, à 8 heures, le Désy ira à son tour rendre visite au St-David. Les Québecois feront l'impossible pour remporter la victoire, mais, de leur côté, les gars de St-David espèrent pouvoir les vaincre d'une manière décisive.

ST-DAVID ET LIZOTTE OIL

Nous prenons note, avec surprise, dans le journal du 27 février, des protestations envoyées par le Lizotte Oil au sujet d'une partie jouée à St-David, vendredi soir dernier, et qui s'est terminée avec un score de 3 à 2 en faveur du St-David.

Nous avions bien pris connaissance, dans le journal du 26 février, d'une note parue dans le Courrier de Lévis à ce sujet, indiquant que le St-David avait été victorieux après quatre minutes de jeu supplémentaire, mais comme nous étions plutôt sous l'impression qu'il s'agissait tout simplement d'une erreur, nous n'avons pas apporté une grande attention à cette note; cependant, aujourd'hui nous pouvons deviner par qui elle avait été envoyée, et afin de donner justice à tous et mettre les choses au clair, Messieurs du Lizotte, vous savez fort bien d'abord qu'il n'a pas été nécessaire de jouer du supplémentaire, puisque le dernier point fut compté au moins 20 secondes avant le son de la cloche indiquant la fin de la dernière période. De sorte, il ne peut pas avoir été question de supplémentaire. Nous pouvons, de plus, vous dire, Messieurs, que nous croyons connaitre suffisamment les règlements du hockey pour savoir qu'une période de jeu supplémentaire est de 10 minutes, et que s'il eut été nécessaire de jouer cette période supplémentaire, nous nous en serions tenus au règlement. Quant au défi que vous lancez, nous croyons avoir fait notre part envers vous, puisque nous vous avons rencontrés à deux reprises déjà, vous faisant subir la défaite à chaque fois; nous ne croyons donc pas qu'il soit nécessaire de jouer une troisième partie pour connaitre la suprématie des équipes. (Comm.)

OBSEQUES DE Mme EDOUARD CHALIFOUR

Les funérailles de madame Edouard Chalifour, née Blanche Côté, décédée le 24, ont eu lieu hier matin, à neuf heures, à la Basilique.

BEL HOMMAGE

Un bel hommage a été rendu, hier matin, à madame Chalifour, née Blanche Côté, épouse de M. Edouard Chalifour, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 février dernier, à l'âge de 50 ans. La cérémonie funèbre s'est déroulée en la Basilique, en présence d'une grande foule de parents et d'amis. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

Le cortège funèbre a laissé l'Hôtel-Dieu 9 heures moins quart. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Edouard Chalifour; son frère, M. Laurent Côté; ses beaux-freres, MM. Joseph, Lauréat et J.-B.-O. Chalifour, Joseph-Louis Carrier et Narcisse Fleury; ses neveux, MM. Maurice et Gérard Chalifour, Antonio Mathieu, Henri, Arthur et Onésime Cloutier et Jacques Côté; ses cousins, MM. Onésime, Edouard, Georges, Eugène Jean et Marcel Chalifour, Arthur Duval, N. P., Eugène Pion, Wilfrid Samson, échevin, Edgar Bruneau, Albert Bruneau, Albert Demers, Aimé, Charles-Edouard, Paul, Henri et Alfred Plamondon.

On remarquait dans le vaste cortège : MM. Jos. Samson, M. P. P., le colonel C.-A. Chauveou J.-E. Chapleau, C. R., Aimé Plamondon, N. P., le Dr Alphonse Dion, le Dr J.-E. Thibodeau, le Dr G. St-Amant, le Dr Horace Drouin, le Dr J.-V. Lavoie, Léon Rouillard, avocat, Roméo Gingras, avocat, Frank Byrne, Jos. Byrne, Adhémar Gagnon, Jos.-P. Ouellet, architecte, Gérald Martineau, P. Chabot, Ludger Bastien, Armand Bastien, Charles Bédard, Maurice Bédard, G. Marier, Marc Grenier, D. Gendron, J.-L. Kelly, G. Brousseau, Jos. Bastien, Roméo Rousseau, M. Monghan, Eug. Guimond, P. Richard, J.-A. Fraser, Robert Fraser, Z. Paquet, A. Paquet, Rosaire Noël, Pat O'Sullivan, Paul Lemieux, E.-A. Lapointe, M. Gauvin, V. Tessier, A. Cloutier, Jos. Dumas, Alfred Dorval, J.-O. Fecteau, L.-A. Plamondon, C.-E. Plamondon, Nap. Jolin, G. Beaudry, Paul Audet, J.-A. Ferland, J.-A. Dallaire, Henri Emond, Arthur Gignac, J.-A. Fecteau, H. Duchaine, Arthur Lagueux, Elz. Lacroix, Arthur Gaucher, L.-N. Gauvin, P.-A. Alain, Eugène Clouter, Ed. Bélanger, W. Falardeau, François Daigle, Luc Montreuil, R. Plamondon, Gérard Guay, Ben Champoux, Olivier Drouin, Ed. Payne, Gaspard Huot, Gérard Monaghan, L.-A. Trudelle, J.-A. Cantin, A.-P. Deschênes, J. Patry, D. Trudelle, J. Tanguay, Alfred Simard, O. Marceau, Marcel Laflamme, H.-S. Quart, J.-A. Grenier, Frs Delisle, J.-A. Blackburn, A. Bernard, de Loretteville, A. Blanchette, E.-F. Joncas, J.-R. Guay, P. Picard de Loretteville, G. Plamondon, Henri Chartrain, Jos. Brousseau, M. Paré L.-P. Pleau, S. Boiteau, W.-J. Walsh, E. Côté, Ernest Gagnon, P.-H. Emond, J.-A. Gagnon, Oscar Côté, de St-Grégoire, etc., etc.

A la Basilique, c'est le R. P. Maillard, M. S. C., qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Jos. Veilleux, assisté de MM les abbés J. Bourtin et A. Houde, comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. Georges Gravel a fait les frais du chant funèbre. M. Henri Gagnon touchait l'orgue.

La maison Germain Lépine dirigeait les funérailles.

A la famille en deuil l'Evénement réitère ses condoléances.

FUNERAILLES DE MME M. LEFEBVRE

Les imposantes obsèques de madame Maurice Lefebvre, née Marie-Jeanne Galarneau, ont eu lieu hier matin.

A ST-SAUVEUR

Hier matin en l'église de St-Sauveur, en présence d'une vaste assistance de parents et d'amis ont eu lieu les obsèques de madame Lefebvre, née Marie-Jeanne Galarneau, épouse de M. Maurice Lefebvre, décédée le 25 février dernier à l'âge de 21 ans et 7 mois. Un long défilé a reconduit la défunte au lieu de son dernier repos.

La levée du corps a été faite par le R. P. Choquette, O.M.I., qui a également chanté le service, assisté des RR. PP. Berlinguette et Rainville, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. A la tribune de l'orgue, la chorale a chanté la messe des morts cependant que M. J.-O. Létourneau touchait l'orgue.

Le cortège a laissé la résidence mortuaire, rue Bagot, à 9 heures moins quart. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Maurice Lefebvre, ses frères, MM. Arthur, Paul-Emile et Lionel Galarneau ; ses beaux-frères, MM. Alfred Lefebvre et Onésime Lefebvre ; ses oncles, MM. Jean-Baptiste, Oliva et Achille Gaumond, Albert Galarneau Joseph Rochette, Hector, Wilfrid et A. Rochette, Phydime Bilodeau, Albert Rochette, Pierre Rochette, L. Morency, et Alfred Boivin ; ses cousins, MM. Joseph et Elie Legaré, P.-H. Gaumond, Roger Gaumond, Paul Rochette, L. Genest, Hector Bilodeau, Edmond, Roland, Paul Bilodeau, Roland Hamel, Donat Trépanier, R. Trépanier, Ernest Rochette, A. Rochette, René Bilodeau, Roland, Blouin, Philémon Beaudette.

Venaient ensuite, MM. Rodolphe DeBlois, échevin, Jos. Boutet, échevin, le Dr J. Eudore Parent, Alfred Marois, Napoléon Bédard, S. Grégoire, A. Castonguay, R. Guay, G. Flibotte, François Morency, L. Pépin, Alfred Picard, R. Groleau, Albert Gagnon, F. Hébert, L. Ouellet, A. Hébert, A. Lachance, P. Lachance, G. Garneau, S. Gamache, T. Bédard, P.-E. Bédard, J.-W. Cantin, Raymond Cantin, Roland Laberge, Adrien Fortin, Roméo Rousseau, de L'Evénement, T. Guay, Adrien Gignac, Donat Careau, Jos. Beaupré, Alfred Cyr, W. Clouette, Henri Grenier, Narcisse Cloutier, A. Genest, François Hébert, F.-X. Emond, Albert Gariépy, Adj. Chamberland, M. Boutet, M. Dubé, Edouard Vézina, Jos. Roy, Eugène Moisan, Maurice Clavet, P. Auger, C.-A. Hamel, H. Faber, N. Faber, Raoul Guérard, Jos. Gingras, E. Blanchette, Albéric Paré, Alfred Guillemette, Jos. Gagné, Adélard Gagné, Narcisse Grosleau, H. Lortie, G. Grégoire, Gérard Allard, Cyrille Vaudreuil, Adélard Picard, J. Dion, Roméo Langlois, Nap. Pelletier, Jules Rochette, I. Cantin, Gérard Papillon, Paul Maillard, Jacques Mallard Gabriel Plante, Louis Legaré, A. Bédard, E. Bédard, G. Pouliot, M. Boivin, L. Langlais, S. Raymond, Jos. Beaulieu, Jos. Guay D. Dussault, P. Picard, Lauréat Blondeau, Eugène Dubois, Paul Lacasse, Jos. Emond, L. Dufresne, Euclide Bédard, Arthur Lagacé, Arthur Poitras, T. Gaumond, Oscar Paquet, F. Gignac, L. Bouchard, J.-E. Lavoie, Louis Laliberté, Eugène Lachance, etc., etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. La maison Wilfrid Laberge dirigeait les obsèques. L'Evénement offre ses sympathies à la famille en deuil.

Genève, D. N. C. — D'après les instructions reçues de Tokio le représentant du Japon pose comme première condition d'un arrangement amiable que l'indépendance de la Mandchourie sera reconnue repoussant toute souveraineté de la Chine.

IL ENGRAISSAIT DE PLUS EN PLUS

Maigrit maintenant plus d'une lb. par semaine

Plus actif et moins fatigué

Cet homme robuste a quelque chose d'intéressant à dire à tous les gros hommes—et grosses femmes, aussi d'ailleurs.

"Je suis un peu petit, c'est-à-dire en hauteur, mais gros sur l'autre sens. Je ne l'avais pas d'abord remarqué, mais je devins un fardeau pour moi-même. J'engraissais tellement qu'une marche de 100 verges me fatiguait. Je consultai quelqu'un qui me dit ce que je devais manger et ne devais pas manger, en mettant ceci et cela de côté. Je continuait cependant à engraisser. Pourtant, je suivais les conseils aussi fidèlement que possible."

"Je vis un jour dans un journal les bons effets des Sels Kruschen sur les grosses personnes. J'en ai acheté, suivi les instructions, et, à ma grande joie, j'ai maigri de 5 livres en 4 semaines. Ils m'ont fait du bien—je suis plus actif et moins fatigué. Si la chose peut vous aider, vous pouvez vous servir de ma lettre. A tous ceux qui ont une tendance à engraisser, je recommanderai les Sels Kruschen."— J. H. B.

Les Sels Kruschen, contrairement à la plupart des sels, ne sont pas seulement un laxatif. Ils contiennent six sels d'un effet tonifiant sur tous les organes, glandes, nerfs et fibres du système. Les Sels Kruschen empêchent l'accumulation des déchets dans le système. Il faut expulser régulièrement ces déchets, sinon, les poisons rhumatismaux et autres du système surgissent. Et ces matières non éliminées qui engendrent les poisons, se déposent sous forme de tissu gras.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

OFFRE D'ESSAI GRATIS DE KRUSCHEN

Essayez maintenant Kruschen à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-mêmes combien nos prétentions sont justes. Demandez à votre pharmacien, le nouveau paquet GIANT à 75c. Ceci comprend notre boutelle au prix régulier de 75c. ainsi qu'une petite boutelle d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la boutelle d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la boutelle régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c. et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre. (Fondée en 1756).

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

3298

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron.

Voici une jolie petite robe pour fillette de 8, 10, 12 et 14 ans.

Elle rappelle l'époque victorienne avec ses manches bouffantes et son encolure arrondie.

Du crêpe de laine rouge cerise a servi à la confection de l'original, avec collet de piqué blanc.

Des lainages brun et beige combinés produiraient aussi un heureux effet.

Le patron est vendu en grandeurs correspondant aux âges indiqués plus haut. Pour 8 ans, il faut 2 3-8 verges de 39 pouces et 1-4 de verge de 35 pouces pour le collet.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3298. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse... ... ...

Adresse ... ...

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

C.E. CARON
Rép. L'Evénement
HOTEL KENNEBEC
LEVIS

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 78

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

Tarzan entendit un homme et une femme qui parlaient ensemble bien qu'il lui fut impossible de comprendre ce qu'ils disaient. La chambre voisine n'était pas éclairée et la fenêtre était ouverte. Constatant qu'elle était inoccupée. Tarzan s'y glissa sans bruit.

Il gagna rapidement la porte derrière laquelle il entendait maintenant distinctement les deux voix. "J'ai apporté le collier", disait la femme. "qui d'après les instructions qui vous ont été données par le général, devait servir à m'identifier. Je n'ai rien autre chose à vous dire."

"Donnez-moi maintenant les papiers et laissez-moi partir". La réponse de l'homme fut prononcée d'une voix si basse que Tarzan ne put la comprendre. Puis la femme parla de nouveau—une note de dédain et peut-être de crainte faisant vibrer sa voix. "Vous n'oseriez faire cela, Ivan Karzenoff !" dit-elle.

"Ne me touchez pas ! Je vous défends de me toucher !" Ce fut à ce moment que Tarzan ouvrit la porte et pénétra dans la plèce. Il vit un officier très grand, ayant un cou de taureau, et une jeune fille luttant en vain pour se dégager de l'étreinte de l'officier bolchéviste.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

L'HOROSCOPE

— par —

CLAUDE MONTORGE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 25

Tous les soldats de l'escorte royale seraient immédiatement égorgés. Les rebelles, alors, se porteraient dans la ville, chez tous les partisans de l'ancien régime, dont la liste avait été dressée soigneusement. Les plus grands seraient exécutés, les autres emprisonnés ou bannis tous leurs biens seraient confisqués, leurs palais ou leurs maisons incendiés.

Tiburce avait fait préparer ce coup de force dans le plus grand mystère et, il était assuré du plus grand succès.

Il connaissait l'amour de Pradélys pour sa fille; il savait que cet amour disproportionné était payé de retour et s'il avait fait semblant de l'ignorer, c'est qu'il savait bien qu'il n'est rien de tel qu'un amour contrarié et confondu pour changer en un ressentiment aveugle, tenace et impitoyable, tous les penchants que peut contenir un coeur téméraire et impétueux.

Il ne lui avait pas déplu que le sort eût désigné ce jeune officier pour frapper de mort son ennemi et donner le signal du massacre.

Tous les conspirateurs étaient prêts et résolus.

Chacun d'eux accomplirait le geste prescrit par les ordres reçus.

Les conjurés de treize sociétés puissantes qui, toutes, obéissaient avec discipline à leurs chefs respectifs, étaient dans la main de Tiburce ; ils servaient sa cause en croyant servir leurs propres intérêts.

L'heure était venue.

Le jour de l'exécution d'Ubalde était arrivé.

Sur la place principale de Lodène, le bourreau, avec ses aides, avait placé dans la nuit, une plate-forme de madriers et de planches sur laquelle il avait fixé les montants de la potence.

Près du gibet, il avait établi le billot sur lequel il trancherait, avec sa hache, la gorge du condamné, si le peuple demandait ce supplice de préférence.

En Séleustrie, une exécution capitale était considérée comme une satisfaction accordée au peuple, pour le préjudice qu'un crime grave lui avait fait.

Les tribunaux jugeaient le crime, conformément aux lois du pays et prescrivaient la sentence, rendue au nom du peuple ; la multitude était consultée et, en la ratifiant, elle choisissait le supplice qui lui paraissait convenir pour punir le coupable de la façon la plus exemplaire.

Les premières lueurs de l'aurore commençaient à blanchir l'horizon.

Au pied de l'estrade élevée à quelque distance de la plate-forme où devait avoir lieu l'exécution, et qui était réservée au roi aux ministres et aux autres personnages officiels, —tous tenus, de par la Constitution, d'assister au supplice —, des soldats assuraient le service d'ordre.

Une foule immense avait envahi la place, et, parmi cette affluence, des groupes se formaient qui parlaient à voix basse, qui se déplaçaient sur un signe de l'un des leurs, pour aller se porter à un endroit où ils jugeaient que leur présence serait nécessaire.

Le chef de la police secrète avait déjà observé ces groupes, et il les avait dénombrés.

Ils étaient treize.

Dans les ténèbres qui s'attardaient sur la terre, il avait montré les treize formations d'affiliés, — prêts à obéir à un signal— à des hommes à lui, déguisés en ouvriers, en truands en bourgeois, en curieux, quelques-uns même en femmes.

Il les avait indiqués comme un chef d'armée, au moment où va se livrer une grande bataille, désigne à ses généraux les points où devront se porter leurs efforts.

Si Pradélys eût été là, et qu'il eût prêté attention à cet homme actif, qui se faufilait dans la foule pour y parler à ses amis un langage conventionnel et pour signaler tout spécialement à leur vigilance, certains personnages qu'il importait de ne pas quitter de l'oeil, il eût reconnu en lui le chercheur de querelle que, dans la nuit où se donnait un bal à l'opéra, il avait heurté au coin d'une rue.

Sur la plate-forme, l'exécuteur, en haut de chausse et en pourpoint de couleur rouge, pour que les taches de sang n'y fussent point visibles, évoluait, donnant des ordres à quatre aides vêtus de noir et la tête couverte d'une cagoule de même couleur, pour qu'on ne pût les reconnaitre, qui dressaient les bois, les assemblaient à l'aide d'écrous et de vis.

Golo, le bourreau, ne se souciait pas d'être identifié. Il savait qu'il inspirait une terreur superstitieuse et qu'on s'écartait de lui en se signant, comme on eût fait du diable.

C'était un homme trapu et grand, à figure abjecte, à la face plate et large, au nez camard, aux yeux petits et méchants. Il avait la démarche d'un ours pesant, monstrueux et difforme et de lourdes mains qu'on ne pouvait pas regarder sans frémir.

Tout en lui décelait la brute cruelle, fière d'exécuter une besogne qui répugne et qui inspire de l'horreur à tous, heureuse d'être en vue, glorieuse d'être unique de son espèce.

Il prit sa grande hache à deux tranchants, dont l'acier luisait terriblement dans le petit jour, et il la dressa contre le billot.

Des torches qui éclairaient projetaient son ombre démésurément sur les murs des maisons qui entouraient la place, comme sur des écrans.

Dans une ruelle sombre toute proche, à l'ombre de la porte basse d'une masure, et appuyé contre un pilier de cette entrée sordide, un homme noir observait tout ce qui se passait sur la place.

Ses prunelles de feu suivaient attentivement tous les mouvements des treize groupes dont nous venons de parler et, de temps en temps, un émissaire aux allures d'espion s'approchait de lui et lui rendait compte de l'accomplissement d'un ordre.

Cet homme sinistre était Tiburce, qui réglait les derniers préparatifs de l'émeute préparée de longue main et qui, d'avance, ricanait hideusement à la pensée que, dans quelques instants, son ennemi de toujours, le roi maudit qui l'avait tant de fois humilié, serait poignardé devant son peuple.

Ce serait pour lui le triomphe de toute une vie d'intrigue, de menées obliques, de fourbes entreprises.

Il jouissait d'avance du spectacle qu'offrirait à ses yeux la foule hurlant de fureur ou de peur, les visages bouleversés par la colère ou la menace, les éclairs des poignards, les hommes s'égorgeant avec un acharnement impitoyable.

Il entendait déjà l'épouvantable clameur qui saluerait la mort de Théodore, les mugissements de la foule et ses vociférations et il s'était placé de telle sorte qu'aucun détail de cet inoubliable événement ne pût lui échapper.

Son coeur frappait sa poitrine à coups de bélier.

Il se mordit les lèvres à la pensée que la fortune perfide, qui l'avait tant de fois trahi, pourrait encore lui être contraire et son visage devint de marbre.

Un sourd roulement de tambour retentit.

Les équipages du roi et ceux de ses conseillers, des ministres, des evêques, d'un grand nombre de personnages officiels, amenèrent devant la tribune les personnalités qui devaient y prendre place.

Le roi s'assit sur un fauteuil qui lui était réservé et, derrière lui, une femme, dont la présence fit courir dans la foule un murmure d'admiration et d'étonnement, la dame d'honneur Gilka, favorite de la multitude parce qu'elle était issue du peuple et qu'elle occupait à la Cour une place brillante, où l'avait élevée, croyait-elle, sa seule beauté.

Jamais on n'avait rencontré autant de perfections esthétiques, de formes aussi divines que dans cette froide étrangère, venue d'on ne savait quelle obscure province et qui, d'un seul regard, enchantait tous les coeurs.

Les poètes, les peintres, les sculpteurs, avaient voulu être les serviteurs de sa beauté remarquable et ils avaient contribué par la plume, le pinceau ou le ciseau, à étendre sa gloire.

Les plus fins des diplomates devinaient en elle une intrigante, une femme intelligente, démésurément ambitieuse, dont la tactique consistait à plaire au roi, veuf depuis la naissance de son fils, et qui était resté fidèle à la mémoire vénérée d'une épouse adorable, de le dominer, de lui faire perdre la tête, de l'obliger à l'épouser.

On affirmait que l'astrologue Thrasos, qui avait des raisons secrètes de s'intéresser à cette femme, lui avait indiqué des onguents, des crèmes, des eaux à qui elle devait sa surnaturelle beauté.

On racontait qu'il lui avait donné le pouvoir, par un talisman d'une puissance exceptionnelle : un scarabée d'or, consacré selon la formule des anciens prêtres égyptiens et qu'elle portait toujours en agrafe à sa robe, de se mettre à l'abri de toutes les traitrises, de désarmer la jalousie, d'éblouir tous les yeux, d'exercer un charme sur ceux qui la voyaient.

On disait aussi qu'une pierre d'aimant hermétique agrafée à un collier dont elle était parée et qui était fait avec des plaques d'or portant en relief les attributs des douze signes du zodiaque et des gemmes correspondant aux sept talismans planétaires, lui assurait un pouvoir de séduction auquel nul ne pouvait se dérober.

La vérité était beaucoup plus étrange et beaucoup plus compliquée.

La magicienne, armée de tous les philtres de Thrasos et secondée de toutes les formules secrètes d'enchantement qui accomplissent des prodiges, avait la mission de plaire au roi, de se faire aimer de lui, mais dans un tout autre but que celui que l'on pouvait supposer.

A gauche du roi, Eudes prit place, et ce fut l'officier de service, chargé de commander le piquet d'honneur, Pradélys lui-même, qui avança à Praxède le siège placé à gauche du prince.

Du poste où il se tenait en observation, Tiburce vit arriver tous les magistrats, tous les grands dignitaires.

Il ignorait l'avatar de Pradélys et ne savait pas que le conjuré à qui il était échu le redoutable honneur de frapper le roi était à présent de sa suite intime.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
WANDA GREVILLE, GEO LABY
GASTON DUBOSQ
— dans —
"UN FILS A PAPA"
Le film du sport et de l'amour
(G.F.F.A.)

66ième ANNEE No 234 — QUEBEC, MERCREDI 1er MARS 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

Mgr Melanson en visite à Québec

Le nouvel Evêque de Gravelbourg est arrivé en notre ville hier matin, en route pour son diocèse. — Messe et diner à l'Archevêché, visite aux Pères Capucins de Limoilou, réception par un groupe d'Acadiens, etc. — Au couvent de Sillery ce matin.

DES FETES A RIMOUSKI

Son Excellence Mgr L.-J.-A. Melanson, le nouvel Evêque de Gravelbourg est à Québec depuis hier matin, en route pour son lointain diocèse où son clergé et ses ouailles lui ont préparé une belle réception.

Parti de Campbellton, N. B., dimanche soir, Mgr Melanson a passé la journée de lundi à Rimouski, visitant son Alma Mater, le Séminaire de cette ville, et plusieurs communautés religieuses. Mgr l'Evêque de Gravelbourg est accompagné de M. l'abbé Sabouret, de sa soeur, madame Thomas O'Brien, de Bellow, Vermont, et de sa nièce, mademoiselle Jane O'Brien, qui se rendent jusqu'à Gravelbourg.

Arrivé à l'Archevêché à 8 heures, Mgr Melanson a dit sa messe dans la chapelle privée du palais cardinalice. Hier après-midi, il a pris le diner avec S. E. Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, et tous les dignitaires et les prêtres de la maison de Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

A 3 heures hier après-midi, Mgr Melanson a rendu visite aux Pères Capucins, à Limoilou, où il a déjà été reçu à quelques reprises. Il a même prêché, déjà, dans l'église paroissiale de Limoilou. L'Evêque de Gravelbourg a été reçu au couvent des Pères Capucins par le Rév. Père Adolphe, Prieur, et le Rév. Père Maurice, curé de la paroisse.

Hier soir, Mgr Melanson a pris intimement le diner chez M. et madame Calixte Champoux, en compagnie de M. l'abbé Adolphe Laberge, curé des Saints-Martyrs, et de quelques autres invités. Les officiers de la Société l'Assomption, surcursale Louis Hébert, un groupement d'Acadiens à Québec, lui ont ensuite présenté leurs hommages. La réunion a eu lieu à la résidence de M. et madame Jules-E. Girouard, rue des Jardins. M. et madame Girouard avaient invité l'hon. M. Elysée Thériault, M. C. L., M. J.-A. Hamois, président de la succursale Louis Hébert, M. l'abbé Arthur Maheux, aumônier, M. D.-E. Arsenault, secrétaire, M. J.-A. Poirier, trésorier, madame F. Carey, M. J.-J. Gautreau, M. Narcisse Savoie, M. le Dr A.-T. Boudreau, M. et madame Edouard Comeau.

Les Acadiens ont présenté à leur éminent compatriote plusieurs cadeaux. Très ému de cette manifestation, Mgr Melanson a remercié avec effusion ses hôtes et leurs invités et leur a promis qu'à son prochain passage à Québec il lui fera plaisir de rencontrer un plus grand nombre d'Acadiens.

Ce matin, Mgr Melanson visitera le couvent des Soeurs de Jésus-Marie, à Sillery. Il dira la messe dans la chapelle du couvent à 7 heures et demie, et à 8 heures et demie, une réception solennelle sera donnée en son honneur dans la salle académique de l'institution.

Mgr l'Evêque de Gravelbourg nous quittera cet après-midi pour Saint-Hyacinthe, où il fera aussi un bref arrêt. Il se dirigera ensuite vers Montréal d'où il repartira pour son diocèse. Mgr Melanson arrivera à Gravelbourg le 9 mars et sera intronisé solennellement le même jour sur le siège épiscopal laissé vacant
(Suite à la page 4)

M. PERRAULT A LA SOCIETE DES ARTS

Le ministre de la Voirie et des Mines parlera de la refrancisation jeudi soir, le 2 mars, à la Société des Arts.

MAGNIFIQUE PROGRAMME

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, donnera une conférence sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, jeudi soir, le 2 mars, en la grande salle du Palais Montcalm. Il parlera de la refrancisation.

Voici le programme de cette soirée :

La Chère Maison. . . . .J. Dalcroze
Chanson à la Lune. . . .J. Dalcroze
Le Quatuor Albani
Les Berceaux. . . . . .G. Fauré
Lucienne Manseau
D'où viens-tu bergère
. . . . . .Terroir Canadien
Le Quatuor Albani et
Lucienne Manseau
Allocution du Président, M. Horace Philippon, avocat.
Conférence par l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie.
En chantant ma belle. . .J. Dalcroze
Plantons la Vigne. . . . .J. Dalcroze
Le Quatuor Albani
Deuxième Arabesque. . . C. Debussy
François Fortier
Chanson Triste. . . . . .E. Grieg
Le Mariage des Roses. . . .C. Franck
Léopold Christin
Maman, dites-moi. . . . .Weckerlin
Les amours de Jean. . . .Weckerlin
Hardi ! Jean-Louis. . .J. Dalcroze
Le Quatuor Albani et
Lucienne Manseau
Quelques mots de remerciements par M. Louis-Philippe Morin, C. P.A.
"O Canada"

Le Quatuor Albani est composé de MM. J.-E. Cantin, L. Christin, D. Bélanger et J.-E. Thériault. Au piano : M. François Fortier.

L'entrée est gratuite sur présentation d'une carte que l'on peut obtenir des membres de la Société.

CONSTRUCTION PEU ACTIVE

Dix-sept permis seulement, représentant une valeur totale de $13,590, ont été émis durant le dernier mois.

LA DISTRIBUTION

La construction a été très peu active, à Québec, au cours du mois de février. Dix-sept permis seulement, représentant une valeur totale de $13,590. ont été émis par le département municipal de la construction.

M. Rosaire Beaulieu, comptable du département, nous a communiqué, hier après-midi, le rapport mensuel avec détails pour chacun des quartiers de la ville. Ce rapport fait voir en plus qu'il y a eu une baisse de $20.425 sur la période correspondante de l'an dernier. Pour les deux premiers mois de 1933, la construction à Québec se chiffrait à $25.465 cependant que l'an dernier elle était de $68.836.

Quartiers	permis	Montants
Champlain	4	$3,180
St-J.-Bte	3	2,350
Montcalm		
St-Sauveur	4	510
St-Roch	2	4,000
Limoilou	4	3,350
Total	17	13,590
Février 1932	31	$34,015
Deux premiers mois de 1933	30	25,465
Deux premiers mois de 1932	49	68,836

AU CLUB ROTARY

Le directeur - gérant du "Quotidien" de Lévis, M. Amédée Gagnon, a été de nouveau l'hôte du club Rotary hier midi. Le conférencier au programme était le docteur J.-E. Dussault, ex-député de Lévis, mais comme le docteur Dussault avait été forcé de s'absenter de la ville à la dernière minute, M. Gagnon accepta de le remplacer. C'est de la repartition des couleurs dans les travaux d'imprimerie que le conférencier entretint son auditoire. M. Gagnon montra aux Rotariens quelques travaux sortant de presses modernes et le soin que demande la préparation des clichés. Les remarques de M. Gagnon ont semblé vivement intéresser les auditeurs nombreux qui assistaient au lunch du club hier midi.

Au cours du déjeûner un intéressant concert fut donné par M. Lemieux qui était accompagné au piano par le professeur Gordon Perry.

ASSEMBLEE CE SOIR

Le comité de réception de la section junior de la Chambre de Commerce tiendra une importante réunion ce soir à l'édifice de la Chambre de Commerce sous la présidence de M. J.-Bona Arsenault. Les membres de la Chambre de Commerce Junior sont priés d'assister à cette assemblée qui s'ouvrira à 8 heures précises.

AU COURS DE COMMERCE

A cause des offices religieux qui ont lieu ce soir dans la plupart des églises de Québec, il n'y aura pas de conférence au Cours Spécial de Commerce de l'Académie Commerciale.

UNE LETTRE DU CARDINAL VILLENEUVE

L'hon. M. Jacob Nicol en donne lecture hier au Conseil Législatif.

DES REMERCIEMENTS

Pour l'hommage que cette Chambre a adressé à Son Eminence.

PRECIEUX DOCUMENT

L'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, a donné lecture à ses collègues, hier, de la lettre que lui avait adressée Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve en réponse aux hommages de la Chambre haute.

Voici le texte de la lettre de Mgr l'Archevêque:

Québec, le 19 février 1933

L'Archevêque de Québec a été très sensible aux hommages qu'a bien voulu lui adresser le Conseil Législatif de la province par la voix de l'honorable M. Bryson, leader de cette Chambre, appuyé d'une part par l'honorable Dr A.-V. Roy, et d'autre part par l'honorable Frank Carrel.

C'est à juste titre qu'on a considéré comme rejaillissant sur toute la province de Québec la nomination par Sa Sainteté Pie XI d'un quatrième cardinal canadien sur le siège de la vieille cité de Champlain.

Le Pape est sans conteste aux regards du monde la p'us noble figure d'entre les souverains. Et qu'il choisisse parmi nous l'un de ses conseillers suprêmes et lui accorde le prestige qui s'attache aux électeurs du Chef de l'Eglise romaine, devient pour les catholiques d'abord une joie sans égale, mais en même temps pour tous les concitoyens un légitime honneur et un juste motif de fierté.

L'unanimité des voix du Conseil Législatif à le proclamer témoigne à la fois d'un vif sentiment chrétien et du p'us noble patriotisme.

L'Archevêque de Québec se réjouit d'être d'un pays pareil et s'honore de saluer d'aussi judicieux gouvernants.

† **J. M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec**

Après la lecture de cette lettre l'honorable M. Bryson, appuyé par l'honorable M. Chapais a proposé, ce qui a été adopté à l'unanimité du Conseil, que ce document soit conservé dans les archives.

La séance a duré plus d'une demi-heure. La Chambre haute a adopté plusieurs projets de loi en première et seconde lectures.

Les bills suivants inscrits à l'ordre du jour ont été passés en deuxième lecture:

Loi modifiant l'article 981o du Code civil;

Loi modifiant la loi électorale de Québec.

Le bill concernant les commissaires d'écoles pour la municipalité de
(Suite à la page 4)

LE MERCREDI DES CENDRES

Le Carême commence aujourd'hui. — Des cérémonies dans toutes les églises. — A 9 h. 30, ce matin, à la Basilique.

APPEL AUX FIDELES

Les réjouissances du carnaval sont terminées et voici maintenant le saint temps du Carême. L'Eglise le rappelle aujourd'hui aux fidèles par une cérémonie symbolique, l'imposition des cendres. A la Basilique, cette cérémonie aura lieu à 9 heures et demie ce matin, et sera présidée par Mgr B.-P. Garneau, archiprêtre. Ce soir, il y en aura une autre, à 7 heures et demie.

Toutes nos églises se rempliront également de fidèles qui assisteront aux offices marquant le commencement des quarante jours de pénitences et de privations. "Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris", dira le prêtre en déposant sur la tête de chacun un peu de cendre. Les prédicateurs rappelleront les grandes vérités de notre religion et inciteront la population tout entière à bien profiter de ce temps d'expiation que l'Eglise impose chaque année à ses enfants.

CONDOLEANCES

L'Union des Pilotes Licenciés pour le Havre de Québec et au-dessous vient de transmettre copie de la résolution suivante à M. Arthur Lagueux, président de la maison Lagueux et Darveau Ltée.

"A une assemblée du bureau de direction de l'Union des Pilotes Licenciés pour le Havre de Québec et au-dessous la résolution suivante a été adoptée :

"Que le président, les directeurs, les membres et le secrétaire de l'Union des Pilotes ont appris avec un profond regret la mort de M. Ephrem Lagueux, père de M. Arthur Lagueux, président de Financial Building.

"Qu'ils présentent à M. Lagueux et aux membres de sa famille l'expression de leur très vive sympathie dans ce deuil pénible qui vient de les frapper.

"Que copie des présentes soit transmise à M. Lagueux et aux journaux et soit enrégistrée au livre des débats de l'Union des Pilotes. Signé Raoul Gravel, secrétaire.

LES LICENCES D'AUTOS

Avec le dernier jour de février finit le mois de grâce accordé aux automobilistes pour l'obtention facultative de leur licence pour l'année courante. Aujourd'hui donc il devient obligatoire de se procurer la licence de 1933 pour sortir sa voiture.

M. Emile Joncas, directeur du service de l'automobile, nous a déclaré hier que la vente des licences en février avait été normale.

FEU RUE DAUPHINE

La brigade des incendies a été appelée, hier après-midi, au numéro 6 de la rue Dauphine, pour combattre un incendie qui venait d'originer dans la garde-robe d'une chambre à coucher. Le feu s'était déclaré à l'appartement de Mlle Y. Doyon. Il a causé des dommages pour quelques centaines de piastres.

Les pompiers du poste numéro 1 ont d'abord été appelés par téléphone A leur arrivée, le capitaine Wagner fit donner aussitôt l'alarme à la boite 145. Les postes 2, 5 et 9 répondirent à l'appel. Pour combattre l'incendie, les pompiers ont dû utiliser 45 gallons de produits chimiques et un jeu d'eau.

Cette maison est la propriété de M. L.-O. Gaucher.

MM. Taschereau et Duplessis d'accord

Le Chef de l'Opposition se prononce carrément contre le projet de M. Lucien Dugas (Joliette) pour limiter les ventes à tempérament, en disant que ce n'est pas le temps de bouleverser le commerce. — L'hon. M. C.-J. Arcand appuie la mesure mais le Premier Ministre déclare que l'opinion de son collègue n'est pas l'opinion du gouvernement. — Le bill sera étudié mercredi prochain au comité des bills publics. — Le ministre du Travail fait adopter un important projet de loi au sujet des appareils à pression dans les établissements industriels.

BON TRAVAIL A LA CHAMBRE

(PAR EDMOND CHASSE)

La Chambre a montré les bonnes dispositions qui l'animaient à la veille du Carême en travaillant très sérieusement hier après-midi. La séance a été bien remplie et on a abattu beaucoup de besogne.

M. Lucien Dugas (Joliette) a présenté son projet de loi concernant les ventes à tempérament. Le député de Joliette a expliqué sa mesure brièvement et en termes très modérés, puis M. Maurice Duplessis, l'hon. M. C.-J. Arcand, et l'hon. M. L.-A. Taschereau ont donné tour à tour leur opinion.

Le Chef de l'Opposition s'est prononcé carrément contre le projet. Il croit que ce n'est pas le temps de modifier notre code civil et de bouleverser le commerce.

L'hon. M. Arcand, ministre du Travail, s'est prononcé en faveur de la mesure, mais il a suggéré de la modifier.

Le Premier Ministre, en se levant, a déclaré que l'opinion que le ministre du Travail venait d'exprimer était son opinion personnelle, ce qui équivalait à dire que ce n'est pas l'opinion du gouvernement, qui est évidemment d'accord avec M. Duplessis sur ce point. L'hon. M. Taschereau a ajouté que les opinions étaient partagées sur l'opportunité de ce projet. Il a aimablement félicité M. Dugas de l'avoir amené devant la Chambre puis il a proposé de le référer au comité des bills publics où les intéressés seront entendus mercredi prochain. Il semble que le projet a peu de chance d'être adopté, mais on étudiera le problème à fond et l'opinion publique sera mise au courant de ce que pensent nos législateurs du projet Dugas et de la vente à tempérament.

Une bonne partie de l'après-midi a été occupée par l'étude d'un volumineux projet de loi de l'hon. M. C.-J. Arcand, pour modifier la loi de l'inspection des chaudières à vapeur et des appareils à pression.

Comme c'était la première fois que le ministre du Travail présentait un bill important à la Chambre, l'opposition l'a criblé de questions. M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, est venu, selon l'usage, s'asseoir à côté de l'hon. M. Arcand pour renseigner les députés sur les buts du projet. Le ministre du Travail a piloté habilement sa mesure qui a été adoptée séance tenante.

Le Premier Ministre a annoncé que le gouvernement venait de gagner en Cour d'Appel la cause de sa loi créant la Commission des Accidents du Travail. L'hon. juge Albert Delorimier avait déclaré cette loi inconstitutionnelle mais la Cour d'Appel a cassé son jugement. La nouvelle de la victoire du gouvernement devant les tribunaux a été accueillie par des applaudissements.

La séance est ouverte à 3 h. 20.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Les projets de loi suivants apparaissent sur le feuilleton :

L'HONORABLE M. ARCAND. — Loi modifiant la Loi des accidents du travail, 1931.

L'HONORABLE M. GODBOUT. — Loi retardant l'exécution de jugements sur des créances hypothécaires dans les parties rurales de la province.

M. SAUVE. — Loi modifiant l'article 716 du Code de procédure civile.

L'HONORABLE M. STOCKWELL. — Loi modifiant la Loi validant certaines polices d'assurance émises par des compagnies d'assurance mutuelles.

M. TASCHEREAU (Bellechase). — Loi modifiant le Code civil et le Code de procédure civile relativement au paiement, par l'assureur, en certains cas, du montant de l'assurance.

M. TASCHEREAU (Bellechasse). — Loi modifiant l'article 599 du Code de procédure civile.

Le Premier Ministre prend la parole.

L'Hon. M. TASCHEREAU. — "M. l'Orateur, je me lève pour une question de privilège. Je désire attirer l'attention de la Chambre sur une nouvelle parue dans l'Action Catholique, édition de vendredi dernier. On y disait que les comptes de la province avaient été soutirés de $29,079,307, du 10 janvier au 17 janvier de la présente année. Pour arriver à ce résultat extraordinaire, on a fait l'addition des montants dont les comptes étaient soutirés chaque jour, croyant que l'on soutirait chaque jour pour le montant indiqué. Le courriériste parlementaire de ce journal m'informait ce matin que l'Action Catholique corrigerait aujourd'hui l'erreur commise. Un péché avoué est à demi pardonné, pourvu qu'à l'aveu de la faute on joigne l'attrition. J'espère donc que l'Action Catholique corrigera cette erreur qui a échappé à la direction. Je constate qu'il n'y a eu aucune malice dans tout cela mais l'erreur s'est tout de même vite répandue puisque nous avons reçu plusieurs lettres à ce sujet".

Le Premier Ministre reprend la parole.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Puisque nous en sommes aux questions de privilège, la Chambre apprendra sans doute avec plaisir que la Cour d'Appel vient de renverser le jugement de l'hon. Juge DeLorimier et de déclarer la loi créant la Commission des Accidents du Travail constitutionnelle". (appl.)

M. Elie (Yamaska). — "Depuis le 1er janvier 1897, quels sont les ministres faisant partie du gouvernement de cette province qui ont été nommés par le dit gouvernement pour faire partie du conseil de l'Instruction Publique ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Les honorables MM. Duffy, McCorkill, Weir, MacKenzie, Mitchell, Nicol, McMaster et Stockwell".

M. Lucien Dugas (Joliette) propose la 2e lecture de son projet de loi pour modifier le code civil relativement aux ventes à tempérament.

M. Lucien DUGAS. — "M. le Président, ce projet de loi, qui a permis aux journaux de dire plus de mal du projet lui-même que du promoteur, est devant la Chambre pour sa 2e lecture. Je dois dire tout d'abord qu'il ne m'a été inspiré ni par les propriétaires ni par les marchands. J'ai été plutôt inspiré par ceux qui achètent à tempérament. Je propose d'amender le code civil en ce qui concerne les contrats de vente à tempérament. Il n'y a pas dans notre province de législation visant les ventes à tempérament. Toutes les autres provinces du Dominion en ont. M. Willis a dit que si nous adoptions mon projet, les industries s'en iraient dans Ontario. Or, l'Ontario a une loi identique à celle que je propose".

Le député de Joliette explique brièvement son projet.

M. DUGAS. — "Je propose que la limite de temps du paiement d'un article acheté par tempérament soit de deux ans. Un homme qui achèterait un article de $240 devrait payer $20 par mois. Ceci empêcherait un marchand de vendre un article de $240 à quelqu'un qui ne peut payer $20 par mois. Un autre but du projet est de remplacer l'avis du vendeur au propriétaire du logement occupé par l'acheteur par un simple enregistrement. Une autre disposition du bill pourvoit à ce que si le marchand revend l'article qu'il avait vendu précédemment à un client, il perd tout droit de réclamation contre ce dernier. Je soumets qu'il serait d'intérêt public d'adopter ce projet". (appl. discrets)

M. Maurice DUPLESSIS. — "Tous les députés de cette Chambre ont reçu des lettres de personnes intéressées à ce projet que nous étudierons longuement au comité des bills publics. Il est bon cependant, dans les temps que nous traversons, de prendre nos responsabilités. La Législature de Québec rendrait service à la population et au commerce de notre province en exprimant son opinion sans retard. A mon avis, ce n'est pas le temps de changer les dispositions de notre code civil car cela causerait une perturbation et un bouleversement dans le commerce. Ce n'est pas le temps d'empêcher l'homme du peuple de pouvoir se procurer des choses qui étaient considérées comme des objets de luxe et qui sont des objets de nécessité. L'homme du peuple doit être capable d'acheter un radio par exemple. Je répète qu'il n'est pas le temps de changer notre code civil et de bouleverser le commerce". (appl.)

L'hon. M. C.-J. ARCAND. — "M. l'Orateur, je puis me réclamer d'appartenir au groupe de pionniers qui ont souligné, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, les abus du système de la vente à tempérament. La question a déjà été discutée beaucoup dans les cercles sociaux, dans les associations commerciales ou profesionnelles, dans la presse. Elle s'est posée avec tant d'ampleur et de force chez le peuple, qu'elle a irrésistiblement pénétré l'enceinte de cette Chambre, maîtresse de l'orientation sociale de notre province et gardienne de ses lois civiles. C'est dans une atmosphère de sérénité que la question doit se discuter, en dehors de toute divergence d'ordre politique. Il
(Suite à la page 4)

LA PAIX EST CONCLUE AVEC QUEBEC-OUEST

La municipalité renouvelle sa confiance à la commission municipale.

ASSEMBLEE HIER

M. Oscar Morin donne des explications qui sont aussitôt acceptées.

PAS DE DIVORCE

La municipalité de Québec - Ouest a renouvelé sa confiance, hier soir, à la Commission Municipale et promis, au cours d'une assemblée, de coopérer avec ce département du gouvernement provincial afin de régler ses difficultés financières de la façon la plus satisfaisante pour les porteurs d'obligations et les contribuables de Québec-Ouest. Elle a accepté les modes de règlements proposés par la Commission Municipale et a consenti à la nomination de M. Henri Rinfret comme délégué de cette dernière auprès des corps publics et de tous les intéressés de la municipalité.

Cette décision a été prise à la suite d'un exposé de M. Oscar Morin, C.R., président de la Commission Municipale, qui était venu rencontrer le Conseil Municipal et les contribuables de Québec-Ouest réunis en assemblée à l'hôtel de ville de cet endroit, hier soir.

M. Morin était accompagné de M. Eugène Potvin, de Montréal, commissaire, de M. Emile Morin, secrétaire, et de M. Jules Savard, aviseur légal de Québec-Ouest.

L'assemblée, qui s'ouvrit à 8 heures 30 sous la présidence de M. Joseph Laperrière, pro-maire, réunissait les échevins suivants : MM. Albert Godin, président du Comité du Chômage, Albert Gauvin, Omer Chabot, Antonio Blouin, Eloi Dumont et Joseph Genois. M. l'abbé Georges Côté, curé de Québec-Ouest, était également présent, ainsi que M. Henri Rinfret, délégué de la Commission Municipale, MM. Joseph Robitaille, Pierre-Charles Grenier, Camille Plante et Albert Bérubé, membres du Comité du Chômage, et environ cent cinquante contribuables.

Contrairement à ce qu'on pouvait prévoir, l'assemblée fut des plus paisibles. La démission du Conseil Municipal de Québec-Ouest, que la rumeur annonçait, a été catégoriquement niée après que M. Morin eut exposé les vues de la Commission dont il est le président.

La Commission a nommé, comme on le sait, cinq délégués qui auront charge de régler les différends des quarante et une municipalités actuellement en défaut dans la province. M. Rinfret a été choisi pour le district de Québec.

C'est la nomination d'un délégué que la municipalité voisine hésitait à accepter au début parce que son Conseil Municipal n'avait pas été consulté et parce qu'on craignait que la Commission Municipale profitât de son représentant pour forcer la main aux contribuables.

M. Morin expliqua que M. Rinfret représentait la Commission dans
(Suite à la page 4)

JEUDI A L'UNIVERSITE

Inauguration de la salle des conférences.—M. Lionel Roy parlera.

Jeudi soir prochain, le 2 mars 1933, dans la salle des Conférences de l'Université, 17 rue Ste-Famille, M. Lionel Roy, avocat, revenu récemment d'un voyage d'études en Angleterre, donnera une causerie sous les auspices du cercle Casault de l'A. C. J. C. Il a choisi pour titre de sa conférence : "L'Etudiant en Angleterre". Cet étudiant vaut-il mieux que celui de Québec ou nos carabins le surpassent-ils. C'est ce que M. Roy nous dira jeudi soir.

C'est la première conférence dans la salle des Conférences de l'Ecole de Droit spécialement aménagée à cet effet. La séance commencera à 8 h. 15 précises. Le prix d'entrée est de $0.25 pour les messieurs et de $0.15 pour les dames.

M. J.-Georges Delisle, E.E.D., président du Cercle Casault présidera assisté de l'aumônier du cercle, M. l'abbé Maurice Roy, du Séminaire. M. Alphonse Auger, E.E.D., exécutera quelques soli de violon au cours de la soirée.

ENFANT A LA REFORME

M. le juge Arthur Fitzpatrick a dû condamner un garçon de 13 ans à deux années d'Ecole de Réforme, hier. Les parents ont avoué au président du tribunal qu'ils "ne peuvent pas venir à bout" de cet enfant, selon l'expression populaire. A moins d'une offense très grave, les juges des Sessions de la Paix n'envoient des enfants à la réforme que dans les cas où les parents eux-mêmes le demandent. La loi, sur ce point, laisse beaucoup de latitude aux juges. Souvent, il sera plus profitable à l'enfant, de même qu'à la société, de le laisser dans sa famille après l'avoir averti de ne plus recommencer. C'est pourquoi on suspend très souvent les sentences contre ces jeunes délinquants.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

Un gros vol suivi de 3 arrestations

Les détectives municipaux arrêtent hier soir, à la pointe du revolver, trois jeunes gens en rapport avec un vol avec effraction commis la nuit précédente à la manufacture R.-A. Thibaudeau, rue St-Luc. — Le trio venait chercher le produit du vol.

DES "MARDI-GRAS"

Trois jeunes gens, âgés respectivement de 19, 20 et 22 ans, ont été arrêtés à la pointe du revolver, hier soir, dans une maison du quartier St-Roch, au moment où ils venaient chercher la marchandise qu'ils avaient volée, lundi soir, à la manufacture de chaussures R.-A. Thibaudeau, 96, rue St-Luc. Les détectives municipaux, qui redoutaient une revanche de la part des prévenus avec lesquels ils auraient déjà eu maille à partir, avaient cru bon de se munir d'armes à feu. Les jeunes gens ont été cernés de la belle manière et ont dû se rendre sans la moindre résistance. L'arrestation a été opérée par le lieutenant-détective L. Lacasse et les détectives Aimé Guillemette, Louis Rochette et Osc. Tanguay.

Ce vol avec effraction a été commis entre onze heures et minuit, lundi soir dernier. A la faveur de la nuit, des bandits pénétraient dans la manufacture en brisant une fenêtre en arrière de l'établissement. Les malfaiteurs se dirigèrent ensuite vers les salles d'échantillons, où ils bouleversèrent tout et s'emparèrent de cinq caisses contenant soixante-quinze paires de chaussures, prêtes à être expédiées. Non contents de ces premiers exploits, ils ouvrirent, à l'aide de tourne-vis, la porte du bureau, brisèrent la caisse pour mettre la main sur une vingtaine de dollars qui s'y trouvaient. Dans l'espoir de découvertes plus fructueuses, ils fouillèrent tous les tiroirs et s'avancèrent même jusque dans les ateliers. Ils s'éloignèrent enfin quelque peu de l'établissement qu'ils venaient de visiter, transportèrent à quelques rues plus loin la marchandise volée et appelèrent un taxi pour se rendre vers une maison du quartier St-Roch, où ils avaient apparemment l'habitude de cacher leur butin. Les cinq caisses de chaussures furent alors laissées dans la cave de la maison avec l'avertissement qu'on viendrait les chercher à telle heure, mardi soir.

Vers 9 heures, hier matin, le lieutenant-détective Lauréat Lacasse, chef des détectives, recevait à son bureau une plainte de M. Emile Roy, gérant de l'établissement, qui le prévenait que la manufacture de chaussures avait été visitée et saccagée au cours de la nuit. M. Roy exprimait au détective Lacasse le désir de voir la marchandise retrouvée pour 4 heures, sinon qu'il perdait une vente de plus de $300. Sans perdre une minute, le chef des détectives confiait la cause aux détectives Aimé Guillemette, Oscar Tanguay et Louis Rochette.

Vers midi, ces habiles limiers tombaient sur une bonne piste et à 2 heures ils retrouvaient toute la marchandise volée, dans la cave de la maison où elle avait été cachée lundi soir. Le complot des trois voleurs fut ainsi mis à jour. A 8 heures, hier soir, les détectives, sous les ordres du lieutenant-détective Lacasse, se plaçaient en embuscade à l'endroit désigné où les individus devaient venir chercher les cinq caisses de chaussures. Vers 10 heures 30, les détectives virent venir un taxi qui s'arrêta à la porte de la maison. Trois jeunes gens — deux d'entre eux étaient revêtus d'accoutrements de "mardis gras" — débarquèrent de la voiture et ouvrirent la porte de la maison au moyen d'une clef qu'ils avaient en leur possession. Ils furent alors reçus par les détectives Guillemette et Tanguay, qui se tenaient à l'intérieur de la maison, pendant que le lieutenant-détective Lacasse et le détective Rochette les cernaient par en arrière. Ordre leur fut alors donné de rester en place et de ne point bouger. Ils furent mis en état d'arrestation et conduits aux quartiers généraux de la police municipale où ils ont passé la nuit.

DEMAIN A LA ST-VINCENT DE PAUL

A 7 h. 30 précises, dans la grande salle du Patronage de la Côte d'Abraham, importante séance d'études.

LE PROGRAMME

Jeudi soir, le 2 mars, à 7 heures 30 précises, une séance d'études aura lieu dans la grande salle du Patronage, où tous les officiers et membres actifs des Conseils et des Conférences de la Saint-Vincent de Paul sont priés de se rendre. Des rapports seront présentés sur les sujets suivants :

I. La lecture du manuel. Par le docteur Elz.-M. Déchêne, président du Conseil Particulier Notre-Dame.

II. La conférence : moyens de sanctification personnelle de ses membres. — Les indulgences. Par M. Ernest Mercier, avocat, secrétaire général.

III. La fidélité et la ponctualité aux réunions hebdomadaires de la Conférence. Par M. L.-A. Moisan, président du Conseil particulier de Notre-Dame.

IV. La visite des pauvres.—Fruit qu'on peut en retirer. — Bien à faire chez les pauvres au point de vue religieux, moral et social. Par M. D.-J. Kane, Président Conseil particulier St-Patrice.

V. Tiédeur et routine dans la Conférence. Par M. L.-P. Garneau, Président Conseil particulier St-Sauveur.

VI. Du recrutement des nouveaux confrères. Par M. P.-J. Mailloux, Président Conseil particulier Saint-Etienne.

VII. La prudence chrétienne dans l'exercice de nos devoirs de membre d'une Conférence et de la vigilance dans l'administration des deniers destinés aux pauvres. Par M. L.-J. Paquin, avocat, assistant-secrétaire général.

VIII. Coopération respectueuse et zélée avec le clergé paroissial. Par M. C.-J. Magnan, Président du Conseil Supérieur.

Echange d'idées après la présentation de chaque rapport, ainsi que les difficultés que rencontrent actuellement les Conférences.

LA FETE LE 20 MARS

C'est lundi, le 20 mars prochain, et non le 19, qu'aura lieu, à l'oratoire du chemin Ste-Foy et en l'église paroissiale de St-Joseph, la célébration de la fête de saint Joseph.

Ne Soyez Pas Surpris
DE LA GENEREUSE ALLOCATION
que nous vous ferons sur
Sur Votre Vieux Radio ou Gramophone
EN ECHANGE SUR
UN RADIO
Bi-Acoustic
VICTOR
R-54

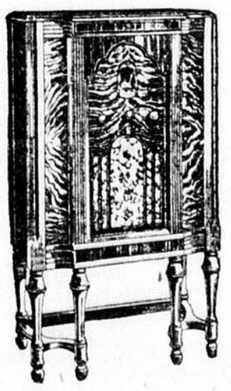

MAIS---
Soyez convaincu d'avance que le Service et la Garantie ROBITAILLE restent toujours les mêmes et vous assurent le plus haut degré de satisfaction.

Conditions Faciles

320 rue St-Joseph Québec
Robitaille
49 côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Président J.-H. FORTIER, Directeur J.-E. BARNARD,

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec
Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 1er MARS

BON EXEMPLE QU'ON NE SUIVRA PAS

L'Angleterre se déclare neutre dans le conflit sino-japonais, mais renonce publiquement à son droit de vendre des armes aux belligérants. C'est un bon exemple que la nation anglaise donne ainsi au monde, mais il ne sera probablement suivi que par les pays britanniques d'outremer. A part la France et l'Italie, les autres puissances ont probablement un intérêt trop vif dans cette querelle pour ne pas aider la Chine, en lui vendant des armes et des munitions, voire en lui facilitant ce commerce par des avances de crédit. Pour les Russes, qui redoutent l'augmentation de l'influence japonaise en Asie, ils aideront la cause chinoise par tous les moyens possibles, et d'autant plus volontiers que le communisme fait en Chine de grands progrès. L'antagonisme américain contre le Japon l'induira tout probablement, en dépit des déclamations de ses hommes d'Etat, en faveur du désarmement, à prêter sournoisement main-forte aux Chinois. Quant aux Japonais, ils ont des arsenaux actifs et habilement dirigés en Mandchourie et au Japon. Si les présentes opérations doivent se limiter à la conquête du Jéhol, il se peut que cette guerre soit de courte durée. En moins de deux semaines, les armées nipponnes sont capables, en dépit de la supériorité numérique de leurs ennemis, de gagner tous leurs objectifs. Il se peut, cependant, que le nationalisme chinois ne se tienne pas pour battu même après la perte d'une deuxième province. Si la défense de leur conquête dure longtemps, les Japonais ne manqueront pas de sentir le boycott. Peut-être alors, par une alliance ou autrement, chercheront-ils à contrebalancer ce désavantage. Dans cette affaire, ce sont les complications qui sont à craindre.

L'UN AVAIT L'OEIL, L'AUTRE A L'OREILLE

Le Président Hoover gouvernait, avec ses yeux, le Président Roosevelt procédera par son entendement. Ainsi, paraît-il, s'établit la comparaison entre l'ancien et le nouveau régime aux Etats-Unis. Homme d'étude, M. Hoover aimait à ce qu'on lui soumit toute affaire par écrit; après avoir lu les factums, il pesait le pour et le contre d'une cause, puis prenait une décision, plus ou moins heureuse. On dit que M. Roosevelt aime entendre l'avis de ses amis politiques et des champions des questions controversées. Il se forme ainsi une opinion, prétend-on, plus populaire. L'avenir dira laquelle de ces deux méthodes réussit mieux. Selon les conceptions que nous nous faisons de l'art du gouvernement, en Canada, l'élément principal du succès consiste dans la lente formation du caractère, par l'étude, la réflexion, la pratique. Avant de devenir Premier Ministre à Québec, ou à Ottawa, nos chefs ont été longtemps députés et ministres. Ils possèdent d'avance une vive expérience des affaires publiques, généralement appuyée sur des cours universitaires et la science du droit. Ce fut le cas des Macdonald, des Cartier, des Laurier, des Borden, à Ottawa, et c'est aussi celui des Meighen et des Bennett. A ce point de vue, le système canadien offre un avantage évident sur le système américain. L'une des faiblesses de M. Hoover était son manque d'expérience parlementaire et législative. En cela, M. Roosevelt lui est supérieur, parce qu'il a été personnage politique remuant et gouverneur de l'Etat de New-York, avant d'arriver à la Maison-Blanche. Au reste, ni par leur façon d'étudier des factums ni d'écouter les représentations orales, les présidents américains ne l'emportent sur nos hommes publics canadiens. Par leur activité, par le temps qu'ils donnent à l'étude, par la facilité avec laquelle ils se laissent approcher, M. Bennett, à Ottawa, et M. Taschereau, à Québec, sont on ne peut mieux renseignés sur les besoins et les avis de leurs administrés. Ils ont aussi l'avantage d'une union intime avec la députation, pendant les sessions, ce qui fait défaut au Président des Etats-Unis.

CE QUI SE PREPARE EN CHINE

Si la tâche de conciliation entre la Chine et le Japon apparait extrêmement difficile, en revanche, une autre conciliation a été opérée, dans un sens dont aucun ami de la Société des Nations ne peut se réjouir, fait remarquer le Journal de Genève. La réconciliation avec les Soviets parait bien être une conséquence des difficultés que la Chine voit de plus en plus se dresser devant elle, pour sa réconciliation avec le Japon.

Nous pensons que vu l'immense frontière commune entre la Chine et la Russie, il y a de quoi, certainement, dans les relations nécessaires, qui ont lieu entre les deux peuples, modiver la reprise des relations diplomatiques et consulaires entre les deux nations.

Mais on connait les Soviets, on sait leur âpreté dans la propagande communiste, on sait combien ils abusèrent de leur ambassade et de leurs consulats en Chine, il y a quelques années, pour répandre activement le bolchevisme en Chine, jusqu'au raid fameux du 6 avil 1927, par lequel Tchang-Tso-Ling, alors maître de Pékin, y mit enfin un terme.

On sait avec quel empressement ils accueillirent la demande de Souen-Ouen pour l'aider à déclancher l'expédition punitive contre le Nord, pour y trouver un moyen extrêmement propice pour eux d'implanter le communisme en Chine.

Les Soviets voudront-ils encore user des mêmes procédés pour renforcer l'activité et l'influence des communistes dans les provinces ou ils ont travaillé depuis 1927? On sait qu'il y a, en Chine, comme une république communiste qui étend ses ramifications autour de Kiangsi, reconnaissant le fameux Holung pour son chef. Il parait que la dernière campagne anticommuniste de Tchang-Kai-Che autour de Hankéou a vraiment eu quelques résultats sérieux, et Tchiang-Kai-Che a proposé récemment au Kouomingtang et au gouvernement de Nankin de constituer, dans les régions qui viennent d'être récupérées sur les communistes, des administrateurs spéciaux qui auront charge de réorganiser le pays, particulièrement en faisant exécuter de grands travaux d'utilité publique, destinés à ouvrir davantage au commerce ces contrées et à fournir la subsistance aux travailleurs employés.

Alors que certaines régions subissent encore les ravages du communisme, les autorités chinoises seraient bien imprudentes, si elles ne tiennent pas les yeux soigneusements ouverts sur les agissements des Soviets en Chine.

Que la Chine, en renouant les relations avec les Soviets ait voulu se munir d'un appui pour le cas où le conflit avec le Japon s'envenimerait encore; qu'elle ait voulu empêcher le Japon de pouvoir seul se prévaloir d'un pacte avec les Soviets, nous comprenons le raisonnement et le calcul. L'important est que la Chine ne soit pas dupe des Soviets et qu'elle ne livre pas sa sécurité intérieure comme prix illusoire de sa sauvegarde extérieure. Ce serait payer trop cher un avantage problématique, dont la réalité est encore bien lointaine et incertaine.

Où est la capitale de la Chine? C'est à nouveau Nankin, depuis quelques semaines. Par une délibération et une décision de l'un des nombreux "yuan" (ou bureaux), du gouvernement central, Nankin est redevenu la capitale de la Chine. Mais, depuis le temps des troubles de Changhai, au commencement de l'an dernier, quand on craignait l'attaque de Nankin par les Japonais, le gouvernement de Nankin avait choisi Loyang comme capitale de la Chine. Loyang est une des anciennes capitales de l'empire chinois. Les anciennes capitales dans cette région, abondent: Kouiteefou et Kaifongfou, est, au reste, bien déchu de son ancienne splendeur. Il y a quelques années cuen-Che-Kai et Ou-Pei-Fou avaient contribué à faire rentrer Loyang dans le monde des vivants, en y établissant et en y développant un camp retranché, avec de grandes casernes, qui devaient jouer, dans leur pensée, un grand rôle pour qui voudrait dominer la Chine.

Le choix de Loyang avait pour but de mettre le gouvernement de la Chine à l'abri d'un coup de main de la part des Japonais; mais, dans leur empressement, pour une plus grande sécurité, les gouvernants de Nankin estimèrent qu'il y avait mieux à faire, et ils projetèrent un moment d'aller jusqu'à Sianfou chercher dans la vieille capitale provinciale du Shensi, et qui fut capitale de la Chine sous quatre dynasties, la sécurité qui manquait à Nankin.

Il parait que la confiance est à peu près revenue, au moins en ce qui regarde Nankin. Les menaces qui, selon plusieurs, viseraient le Jehol, Tientsin, Pékin et tout le nord de la Chine, ne s'étendraient pas jusqu'à Nankin.

Peut-être n'étaient les grands travaux déjà commencés pour moderniser Nankin et l'adapter à la dignité de capitale, les incertitudes présentes feraient-elles hésiter à y fixer définitivement la capitale.

Il est sûr que Pékin, évidemment, est facilement abordable par terre! mais Nankin est accessible aux bateaux de guerre et est exposé, par là même, aux bombardements. Mais, d'ailleurs, si les bateaux qui ne peuvent atteindre Pékin peuvent atteindre Nankin, les bombardements par avion sont possibles partout, à Nankin, à Loyang, à Stanfou et à Pekin.

On n'a donc pas la possibilité de dire aux gouvernants: "Allez à Loyang, allez à Sianfou"; ni: "Revenez à Pékin", pour avoir la sécurité du côté du belliqueux Japon. Il serait encore plus simple de pouvoir conclure la paix avec lui.

Nos lecteurs savent qu'après de multiples gages de protection extraordinaire donnés par la Très Sainte Vierge à un gros village chrétien du vicariat apostolique de Paotingfou, la chrétienté de Tonglu, un pèlerinage y fut inauguré en 1929.

Il y avait, à l'inauguration, 3 évêques, 30 prêtres et 10,000 chrétiens, et, depuis ce temps-là, chaque année, au mois de mai, les pèlerinages ont continué. Durant ces trois années, 10 évêques, près de 200 prêtres et plus de 60,000 pèlerins sont allés à Tonglu. On a constaté qu'il en résultte un grand bien pour la foi des chrétiens, et qu'une profonde et salutaire impression est faite sur le peuple païen.

Mais il faut développer et organiser le pèlerinage. Il faut des ornements et des vases sacrés pour le culte; il faut aménager des locaux pour recevoir les pèlerins qui sont parfois 3,000 ou 4,000, car, à Tonglu, village de campagne, rien ne peut et ne pourra se faire en dehors de la Mission.

Le P. Thémorin, chapelain-curé de Tonglu, fait appel à la générosité de tous pour cette oeuvre; et Mgr Chow, vicaire apostolique de Paotingfou, en approuvant chaleureusement l'initiative du P. Trémorin appelle le pèlerinage à Notre-Dame de Tonglu, Reine de Chine, "une oeuvre d'utilité publique".

"Nous approuvons, dit-il, la souscription demandée par le R. P. Trémorin, chapelain de Notre-Dame de Tonglu, et nous ne doutons pas que tous se feront une joie de l'aider à mener à bonne fin une oeuvre pleine de si belles promesses".

—La Croix. SPECTATOR.

MM. Taschereau et Duplessis d'accord

(Suite de la page 3)

s'agit, en l'espèce, d'un problème économique de première importance: celui du crédit.

"La crise actuelle aura permis à tous ceux qui pensent, de constater les grands abus qui se sont glissés dans notre vie économique, abus que la prospérité nous cachait ou pour le moins nous faisait sous-estimer. Un peu partout, on a blâmé l'inflation du crédit, comme cause centrale de la crise ; on dit maintenant que la déflation du crédit empêche le retour à la prospérité. Les deux prétentions sont vraies en ce sens que la prospérité réside dans l'équilibre du crédit. Morcellage des stocks, obligations insuffisamment gagées ; voilà des résultats de l'inflation du crédit. Ventes à sacrifice des immeubles, des fermes, des stocks des matières premières, voilà les résultats pernicieux de la déflation.

"La crise sera résolue quand l'inflation et la déflation de crédit seront passées à l'histoire et que le monde aura retrouvé l'équilibre normal dans la fixation des prix.

"Nous avons parlé, jusqu'ici, du crédit à la production. Il y a une autre espèce de crédit qu'on appelle le crédit à la consommation et qui, lui aussi, peut souffrir d'inflation ou de déflation, maladies également nocives à l'organisme du consommateur, considéré ici comme entité économique.

"L'abus de la vente à tempérament n'est ni plus ni moins que l'inflation du crédit à la consommation. La suppression radicale de la vente à tempérament serait de la déflation du crédit à la consommation, également mauvaise. Il faut donc trouver la solution dans le juste milieu, dans l'équilibre dont a besoin le monde, à l'heure actuelle".

Le ministre du Travail cite l'opinion d'un économiste.

L'hon. M. ARCAND.—"La Chambre sera sans doute intéressée de connaitre l'opinion d'un grand économiste de France, monsieur Charles Gide, sur cette question des ventes à tempérament ou du crédit à la consommation. Je me permets de citer la page qu'il consacre à l'étude de cette question dans son "Cours d'Economie Politique". On accuse le crédit à la consommation", dit-il.

"1° D'inciter le consommateur à la "dépense, en lui permettant de satisfaire ses désirs sans avoir à faire ce sacrifice immédiat. Un acheteur, lorsqu'il peut emporter ce "qui lui plait sans avoir à ouvrir sa "bourse, s'il est peu prévoyant peu "expert à calculer l'équilibre d'un "budget, résistera difficilement à la "tentation — surtout s'il s'agit d'une femme et ce sont elles le plus "souvent qui font ces achats".

"2° De mettre le consommateur "en état de véritable servitude vis-à-vis du fournisseur — surtout "quand ce consommateur est pauvre et ne réussit pas à se libérer. "Le voilà qui ne peut plus désormais aller chez un autre fournisseur ! Le voilà obligé de subir des "majorations de prix ou de se contenter des plus mauvaises denrées "que le fournisseur lui fait passer "sans qu'il ose se plaindre !

"3° De majorer les prix de vente, parce que le marchand, en prévision d'une double perte — celle "des intérêts pour l'attente de remboursement et celle résultant des "non paiements — est bien obligé "de la compenser par une prime "d'assurance sous forme de majoration des prix. Ainsi tous les "consommateurs auront à souffrir, "y compris ceux qui paient ponctuellement mais qui devront payer "pour les mauvais payeurs".

"Et pourtant, si fondés que soient "ces griefs, il y a tendance à réhabiliter le crédit à la consommation, non pour les consommations "quotidiennes et de denrées périssables, mais pour les articles de "durée, tels que les meubles. La "vente à crédit rend là de très "grands services. Sans cette facilité, les jeunes gens qui n'ont pas "d'argent pour se procurer des "meubles ne se marieraient peut-être pas et resteraient à l'état de "faux ménage — ou, s'ils se marient, ils ne pourront loger qu'en "garni, ce qui sera fort onéreux. A "plus forte raison pour les articles "qui sont des instruments de production, tels qu'une machine à "coudre, ou une machine à écrire "pour une dactilographe. Et même des vêtements propres peuvent "être une condition indispensable "pour trouver un emploi".

"D'autre part, comme ces meubles vendus à crédit le sont généralement sous la forme de vente à "tempérament, c'est-à-dire avec répartition du prix en petits paiements mensuels ou hebdomadaires, "échelonnés sur une longue période, "l'achat à crédit prend plutôt l'aspect d'une sorte d'épargne, "une "épargne de consommation", comme on l'a nommée paradoxalement. "Au lieu d'être incitée à la dépense, la famille ouvrière convertit son "argent — cet argent qu'elle aurait "probablement tout de suite dépensé improductivement, parce qu'il "brûle les doigts", comme disent "les ouvriers — en biens durables et "qui pourront même devenir une "ressource pour les mauvais jours "si l'on en est réduit à les porter "au Mont de Piété".

Le ministre continue son discours.

L'hon. M. ARCAND. — "Voilà comment parle ce grand économiste. Il expose en toute franchise les inconvénients et les avantages de la vente à tempérament. Le tableau convient au Canada comme à la France, car la vente à tempérament se pratique là-bas comme ici. Ainsi, les grands magasins du Louvre font crédit pour les achats dont le montant dépasse 3,000 francs, (à peu près $125.00 de notre monnaie).

"De son côté, Chs. Antoine, dans son Cours d'Economie sociale, page 397, s'oppose carrément au crédit à la consommation :

Voici ses paroles :

"Le crédit fait à la consommation est pernicieux ; il facilite les "dépenses exagérées et aide à dépasser le revenu. La consommation ne doit porter que sur les revenus non sur le capital lui-même. "C'est là un principe élémentaire "d'économie sociale".

"Je me rallierais plutôt à l'opinion de M. Chs. Gide.

"Le crédit à la consommation et la vente à tempérament peuvent rendre de réels services, s'ils sont l'occasion d'abus très graves.

"Il s'agit de le doser sagement et je crois qu'il serait sage que le législateur intervienne pour fixer ce dosage dans une mesure qui ne nuirait ni aux consommateurs, ni aux marchands, ni aux professionnels.

"Je rends témoignage à mon hon. ami de Joliette (M. Dugas) un jeune et brillant avocat, pour avoir étudié le problème et lui avoir trouvé une solution au moins partielle, susceptible de réprimer certains abus, en proposant notamment :

a) de ne pas étendre à plus de vingt-quatre mois, la durée du lien du vendeur sur les objets vendus ;

b) en exigeant pour les objets de luxe un acompte initial variant de 20 à 5 pour cent ;

c) en exigeant le dépôt des conventions au bureau du greffier des cours de justice ;

d) en permettant au propriétaire-locateur de compléter les paiements au vendeur, afin de s'assurer un gage pour sa créance.

"J'ai reçu, par ailleurs, d'intéressantes suggestions du Club Ouvrier Préfontaine, préparées par Me R.-N. Séguin ; elles s'accordent substantiellement avec les dispositifs du projet de loi de l'honorable député de Joliette.

"Les Ligues de Propriétaires et les représentants du monde commercial ont, tour à tour, exposé leurs vues. Je ne cache pas mon opposition à l'opinion radicale de la Ligue des Propriétaires qui veut supprimer le privilège ou lien des vendeurs sur les objets vendus. Ce serait une injustice à l'endroit du commerçant et du manufacturier dont le crédit est lié à celui de ses clients.

"Est-ce à dire qu'il n'y a pas lieu de tempérer la vente à tempérament ? Est-ce à dire qu'il faut laisser la liberté la plus absolue à certains vendeurs et marchands où à leurs agents qui ne désirent qu'une chose : drainer à leur profit le revenu des salaires ? Je ne le crois pas et c'est pour cette raison que j'appuierai volontiers le projet Dugas'.

Le ministre du Travail croit que le projet devrait être amendé.

L'hon. M. ARCAND. — "M. l'Orateur, je me permettrai de suggérer un amendement important qui en changerait même l'économie. J'ai dit, au début de ces remarques, que les abus de la vente à tempérament sont un aspect de l'inflation de crédit à la consommation. C'est là qu'est le mal et c'est là que la Législature devrait cautériser la plaie.

"Pourquoi, ainsi, ne pas établir un rapport entre le revenu de l'acheteur et les achats à tempérament qu'il désire faire ? Si un père de famille gagne $150.00 par mois, est-il sage de le laisser, par faiblesse ou condescendance à ses caprices ou à ceux de sa femme, gager la moitié de son salaire par des achats à tempérament de meubles ou d'objets de luxe ? L'alimentation, le logement, le vêtement, la maladie, l'assurance, ne doivent-ils pas avoir leur très large part ?

'Je crois donc qu'il serait équitable de laisser subsister les privilèges de l'article 1622 du Code civil, que si les paiements différés n'engagent que 20 ou 25 pour cent du revenu de l'acheteur.

"Ainsi, le salarié qui gagne $100.00 par mois ne pourra abandonner plus de $20 à $25.00, sous forme de paiements différés. Le cultivateur pourrait être sujet à ces dispositions pour l'achat d'objets de luxe. Le pourcentage en son cas serait basé sur son revenu.

"Nous ne prohiberions pas la vente à tempérament pour des montants supérieurs mais le privilège du lien cesserait d'opérer pour le surplus des achats à tempérament. Ainsi, la Législature protégerait et le consommateur et le vendeur, en rétablissant l'équilibre du budget des gagne-petit qui sont légion dans le monde actuel.

"Voilà, M. l'Orateur, les quelques suggestions que j'avais à faire. La solution proposée n'a rien de radicale, mais elle protège contre la tentation et les abus, consommateurs et vendeurs".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, je ne veux pas discuter le principe du bill mais je tiens à déclarer ceci. L'hon. ministre du Travail vient d'exprimer une opinion qui est une opinion personnelle. Je félicite l'hon. député de Joliette d'avoir amené cette question devant la Chambre. Des économistes croient que la vente à tempérament a été un des facteurs de la crise mondiale. D'autres prétendent que cette vente permet à des gens qui ne sont pas riches de se procurer un peu plus de confort. La question est très complexe. Je propose que le bill soit référé au comité des bills publics et si l'hon. député de Joliette réussit à le sortir du comité avec des avantages pour le public, il aura été un grand bienfaiteur. Nous étudierons le projet avec les intéressés au comité et nous essaierons de faire une bonne loi s'il est possible de trouver un moyen de régler ce problème qui, je le répète, est très complexe. Je suggère que les intéressés soient convoqués pour mardi prochain au comité des bills publics".

M. DUGAS. — "Je préférerais mercredi".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Alors, très bien, mercredi".

Le projet est adopté en 2e lecture et référé au comité des bills publics.

La Chambre en comité plénier (le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) étudie les résolutions relatives au projet concernant l'hôpital protestant de Verdun. Le projet de loi basé sur les résolutions est renvoyé à la prochaine séance à la demande de M. Duplessis.

Le Premier Ministre propose la 2e lecture de son projet modifiant la loi des dettes et des emprunts municipaux.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "La loi décrète que les emprunts municipaux doivent être faits de 6 ans à 30 ans. La Commission municipale nous suggère de laisser le nombre d'années à la discrétion des municipalités".

M. DUPLESSIS. — "Pourquoi ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous discuterons cela au comité".

Adopté en 2e lecture et référé au comité des bills publics.

Le Trésorier Provincial propose la 2e lecture de son projet modifiant la loi des véhicules-moteurs.

L'hon. M. STOCKWELL. — "Un des buts du projet vise les plaintes pour infractions à la loi".

M. DUPLESSIS. — "Oui, je vois qu'autrefois les frais de la cause étaient payés par le gouvernement et que dans l'avenir ce sont les délinquants qui paieront".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "C'est juste".

M. DUPLESSIS. — "La loi était bonne. Pourquoi la changer ?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Pour la rendre meilleure".

M. DUPLESSIS. — "Une autre clause du projet va un peu loin. Elle donne au Lieutenant-Gouverneur le droit de décréter si un stationnement est légal ou non".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Cela nous est demandé par la police".

M. DUPLESSIS. — "En somme, le gouvernement aura le pouvoir de décréter ce qui constitue un stationnement légal. (souriant) Le Premier Ministre est un peu stationnaire".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il n'y a que les Chefs de l'Opposition qui ne sont pas stationnaires".

Le projet est adopté.

Le ministre du Travail propose la 2e lecture d'une résolution précédant le projet concernant les chaudières à vapeur et les appareils sous pression.

Adopté.

La Chambre en comité plénier (le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) étudie la résolution.

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, vient s'asseoir à côté de l'hon. M. Arcand pour renseigner la Chambre. C'est la première fois que l'on voit le sous-ministre du Travail au milieu des législateurs.

M. DUPLESSIS. — "Nous étudions un bill concernant les chaudières à vapeur et cependant je vois sur le feuilleton un projet beaucoup plus important qui concerne la loi des accidents du travail".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Nous attendions le jugement de la Cour d'Appel", (sur le jugement de l'hon. Juge Delorimier au sujet de la constitutionnalité de la loi créant la Commission des accidents du travail)

Les honorables MM. Taschereau, Perrault et Arcand, MM. Duplessis et Guertin étudient le projet en détail. Ils l'examinent à la longue.

M. DUPLESSIS (causant tout à coup une sensation). — "Il y a dans le projet des appareils sous pression une faute de français".

L'hon. M. TASCHEREAU et l'hon. M. PERRAULT (souriant).—"Non?"

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant, après avoir parcouru le projet). — "Il y est question d'appareils et non de députés sous pression".

C'est la première fois que l'hon. M. Arcand pilote un bill important. On le crible de questions. Comme le projet permet à un officier de la police provinciale d'exiger d'un propriétaire d'établissement qu'il lui montre son certificat du gouvernement, garantissant que son appareil à pression ou sa chaudière à vapeur est en bon état et qu'il peut au besoin arrêter les opérations de l'établissement, M. Joseph Samson (Québec-Centre) entre dans le débat.

M. JOSEPH SAMSON. — "Pourquoi permettre à un agent d'arrêter les opérations d'une fabrique ?"

M. AIME GUERTIN (comprenant que cela vaut mieux qu'une explosion et se trouvant à défendre le projet du ministre). — "Mais ce n'est que juste que l'agent de la police provinciale exige de voir le certificat. C'est un moyen de prévenir les accidents".

M. DUPLESSIS (souriant). —"Les policiers s'y connaissent-ils tant que cela dans les appareils à pression ?"

L'hon. M. ARCAND. — "C'est l'inspecteur qui décide de la valeur des appareils mais il a droit d'avoir recours à un constable pour faire observer la loi".

Le projet est adopté.

La Chambre en comité plénier (le Vice-Président Vautrin au fauteuil) étudie la résolution de l'hon. M. Stockwell, précédant le projet modifiant la loi qui impose la taxe d'hôpital.

M. DUPLESSIS. — "Explain".

L'hon. M. STOCKWELL. — "La Législature a passé la taxe d'hôpital du contrôle du Secrétaire Provincial à celui du Trésorier Provincial, à sa dernière session. Le but du projet est de légaliser ce "transfert" dans certains détails".

M. DUPLESSIS. — "Nous aurons l'occasion de discuter la question de l'Assistance Publique dans une autre occasion et je ne retarderai pas la discussion sur ce projet afin de permettre au personnel de la Chambre d'avoir congé ce soir pour prendre de bonnes résolutions". (rires)

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Il est entendu que nous ne siégerons pas ce soir".

La Chambre adopte en 2e lecture un projet de M. J.-E. Bédard (Québec-Comté) modifiant la loi de l'Instruction publique concernant la vente des immeubles pour taxes. Référé au comité des bills publics.

A 6 h., la Chambre s'ajourne jusqu'à mercredi après-midi, à 3 heures.

Washington, D. N. C. — Au cas où la Société des Nations édicterait des sanctions économiques contre le Japon, on est décidé à Washington à ne pas y participer, les Etats-Unis ne faisant pas partie de la Société, ce qui donnerait à leur action un caractère d'hostilité personnelle.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$ 4.00
En ville	5.00
Aux Etats-Unis	6.00
En Europe	10.00

MGR L.-J.-A. MELANSON EN VISITE A QUEBEC

(Suite de la page 3)

par le départ de Mgr Villeneuve, le nouveau cardinal canadien.

A RIMOUSKI

(De notre correspondant)

Rimouski, 1er. — Son Excellence Mgr Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, a été l'objet d'une magnifique réception à son Alma Mater, le Séminaire de Rimouski. Arrivé à Rimouski dimanche soir, le 26 février, Son Excellence a été saluée à la gare par M. le chanoine Lionel Roy, supérieur du Séminaire. Le lendemain soir, dans la salle des promotions du Séminaire, Mgr Georges Courchesne, accompagné d'un nombreux clergé ainsi que de plusieurs notables de la ville, présenta au nouvel évêque les hommages de tout son diocèse. Mgr Melanson remercia en termes éloquents et dit combien il appréciait ces marques de sympathies et d'amitié qu'on lui témoignait.

Parmi les membres du clergé on remarquait Mgr Samuel Langis, V. G., Mgr Matte, V. G., du diocèse de Gaspé, Mgr L.-P. Sylvain, P. D., MM les chanoines Roy, Soucy et Belzile, ce dernier ancien préfet des études de Mgr Melanson, ainsi que le Rév. P.-C. Saindon, son ancien directeur, les Révérends J.-O. Gamache, Boilard, Chas Charette, Albert Ouellet, J.-A. Roy, Pierre Lebel, etc.

Mentionnons parmi les laïques, M. le maire L.-J. Moreault, M. P. P., M. A.-P. Garon, C. R., M. L. de G. Belzile, N. P., MM. les avocats Paul-E. Gagnon, C. R., James Jessop, Amédée Caron, M. P. P., M. le Dr Josué Pineault, M. Léopold Danjou, M Martin-J. Lepage, pro-maire, M Charles Garon, M. Régis Lavoie.

Le soir, il y eut un grand concert auquel assistait une foule considérable, concert donné par M. Albert Roy, baryton bien connu tant au Canada qu'aux Etats-Unis. M. Roy est un ancien élève du Séminaire et il avait bien voulu prêter son concours pour faire de la soirée un véritable succès. M. Alphonse Fortin, prêtre, professeur au Séminaire et lui-même artiste, était au piano d'accompagnement.

Les recettes de cette soirée étaient destinées à venir en aide au diocèse de Mgr Melanson. A l'issue de cette séance, Mgr Courchesne présenta au nouvel évêque l'hommage et l'attachement de son clergé.

Mgr Melanson quitta le soir même Rimouski par le C. N. R.

LA PAIX EST CONCLUE AVEC QUEBEC-OUEST

(Suite de la page 3)

toutes les municipalités en défaut du district. A une question d'un citoyen désireux de savoir si M. Rinfret allait sévir contre les contribuables pauvres, le président de la Commission répondit: "Non, messieurs, notre délégué est humain et juste. Mais il faudra qu'on montre de la bonne volonté car si l'on veut soutenir les fonds de secours établis pour donner de quoi vivre aux chômeurs de Québec-Ouest et à leur famille ,il faut de l'argent qui ne viendra que par le paiement des taxes et des arrérages. Ceux qui sont actuellement sous la loi des secours directs n'ont pas à s'inquiéter. D'autres n'ont pas le moyen de payer bien qu'ils ne soient pas placés sur la liste des chômeurs nourris par le fonds de secours. Ils n'auront, ceux-là, qu'à venir s'expliquer avec notre représentant et nous ne leur créerons pas d'embarras. Nous ne forcerons à payer que les compagnies et ceux-là qui le peuvent. (appl.) Tenez-vous-le pour dit, ceux-là qui peuvent payer leurs taxes n'ont rien à gagner d'attendre: il faudra qu'ils s'acquittent de leurs obligations d'ici quelques jours."

M. Morin demanda ensuite si le conseil municipal persistait dans son dessein de démissionner en signe de protestation, ce qui fut refusé par tous les échevins aux applaudissements de la foule. M. Albert Godin, président du comité de chômage, annonça ensuite que ce comité consentait volontiers à poursuivre sa tâche pendant quelque temps encore.

M. Jules Savard, aviseur légal de la municipalité, exprima sa joie de la décision prise par Québec-Ouest de demeurer fidèle aux directions de la Commission Municipale. Il reçut une belle ovation de toute l'assistance quand M. Morin annonça ensuite que par mesure d'économie pour Québec-Ouest M. Savard avait offert pour l'avenir ses services professionnels à cette municipalité en refusant les honoraires qu'elle lui versait dans le passé.

Le président de la Commission ajouta au sujet de la profession de foi que Québec-Ouest venait de renouveler à son département: "Notre mariage est des plus heureux. Nous sommes mariés depuis le 9 janvier. Comme dans tout foyer, nous avons connu des joies et des peines. De petits nuages ont bien obscurci l'horizon, mais pour le bonheur de tous ils se sont vite dissipés et je suis fier de vous répéter ce soir que la Commission Municipale consent toujours à marcher la main dans la main avec vous pour vous assurer un rapide retour à la prospérité."

L'un des derniers orateurs fut M. Joseph Robitaille, membre du comité du chômage, qui fit l'éloge de M. Oscar Morin, de ses collègues du département et de M. Rinfret, en qui il reconnut un précieux auxiliaire pour le rétablissement de conditions meilleures dans la municipalité.

A 10 heures l'assemblée prenait fin et les contribuables se dispersaient lentement.

UNE LETTRE DU CARDINAL VILLENEUVE

(Suite de la page 3)

Verdun a été remis à une séance subséquente.

Les bills suivants ont été passés en première lecture:

Loi concernant la fraude et la corruption dans les affaires municipales;

Loi concernant la succession de feu le colonel Hector Prévost;

Loi ratifiant le règlement d'emprunt No 292 de Chicoutimi

Loi concernant la donation par Hubert Morin à Alice Morin;

Loi concernant la succession de feu J.-O. Villeneuve;

Loi concernant une entente entre les syndics de Saint-David d'Escourt et la Congrégation du T. S. Rédempteur;

Loi concernant St. Mary's Memorial Hospital;

Loi concernant le pont de Métis;

Loi modifiant la charte de l'Association des Pompiers de Montréal;

Loi concernant la succession de feu Joseph Masson.

On a adopté en troisième lecture sur rapport du comité des bills privés, les bills suivants:

Loi concernant la succession de feu l'abbé J.-C. Boutet;

Loi autorisant le Collège des Médecins à admettre Fernand Lizotte à la pratique;

Loi autorisant la Chambre des Notaires à admettre Laval Langlois à la pratique;

Loi modifiant la charte de la cité de Grand'Mère;

Loi autorisant le Barreau à admettre Harold Brown à la pratique;

Loi autorisant le Barreau à admettre Henri Grier Lafleur à la pratique;

Loi constituant en corporation la Congrégation des Soeurs Antoniennes de Marie de Chicoutimi.

Loi modifiant la charte de la Congrégation des Soeurs des Saints-Coeur de Jésus et de Marie;

Loi modifiant la charte de la cité de Sorel;

Loi constituant en corporation "Congregation Beth Achnesses Fusoch Hoarix.

La Chambre haute s'est ajournée à cet après-midi à trois heures.

A LA DOUCE MEMOIRE DE GRAND'MAMAN

Dédié à madame Veuve Emond-Nadeau

Sur votre tombe à peine fermée chère grand'maman, je viens déposer une gerbe, celle du souvenir. Il y a à peine huit jours que vous nous avez quittés, vous voilà donc partie pour le Ciel et pour l'Eternité. Oui partie sans une plainte, sans murmure, pareille à la rose qui s'effeuille et qui tombe lentement pétale par pétale dans le silence de la souffrance et dans le sacrifice si vaillamment acceptés, comme d'ailleurs a été vécue toute votre vie.

Vénérable grand'mère, il me semble vous voir encore répétant ce "Fiat voluntas tua", toujours présent à vos lèvres, dans les moments où votre pauvre nature semblait défaillir, par les longues séparations que vous avez eues à subir durant votre passage parmi nous. Quelle soumission, que de bonté, quelle douceur qu'accompagnaient toujours ces grands sacrifices. Aujourd'hui, c'est vous qui nous avez quittés sans un adieu, nous laissant comme héritage vos exemples et votre piété.

Vos enfants, petits enfants, arrières petits-enfants vous pleurent amèrement. Si à la terre chère grand'mère vous avez laissé tant de coeurs qui vous aiment, n'oublions pas que vous fûtes la ligne mère de feue Soeur Véronique des Cinq Plaies, morte au monastère des Clarisses de Nazareth, Terre Sainte, et de feu W.-Alf. Emond qui périt lors du naufrage du Lusitania en 1915, victime de son devoir, aussi de feu Pierre Emond, l'unique fils qui vous survit du lien qui vous unissait à feu Alf. Emond, autrefois marchand, en la personne de Chs-N. Emond.

Cela ne vous suffisait pas, il vous fallait un autre amour, afin d'exercer votre dévouement en unissant pour une deuxième fois votre vie à feu Joseph Nadeau, père de MM. Antonio et Oscar et de Mlles Zaida, Laura et Blanche, qui par leur franche gaieté illuminèrent avec vous ce nouveau foyer. De cette union vint s'ajouter trois fils, que vous chérissiez bien, Roméo, Louis-Joseph et Eugène Nadeau.

Dieu vous bénit dès ici-bas, chère bonne maman, en vous donnant une saine vieillesse vous permettant de voir les enfants de vos enfants jusqu'à la quatrième génération, qui compte à votre suite 60 petits enfants et 50 arrières petits-enfants, qui sur vos pas marcheront soumis à l'Eglise et à la gloire de Dieu, ayant pour exemple votre très grand amour de Dieu et du sacrifice.

Tous ces enfants que votre départ a jeté dans un deuil cruel, ne les oubliez pas de l'au-delà, où vous êtes, aimez-nous bien et surtout ne nous abandonnez pas, nous avons encore tant besoin de vous

D'une petite fille,

B. E. J.

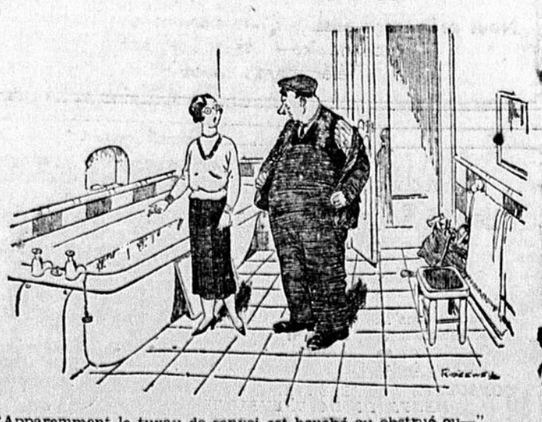

"Apparemment le tuyau de renvoi est bouché ou obstrué ou—"
"Ca va, madame. Laissez-moi mettre le nez dans ça. Ca me connais".
— London Opinion

Carnet Mondain

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est revenu à Québec après avoir passé la fin de semaine à Montréal.

Le colonel l'honorable M. R.-F Stockwell, Trésorier provincial, est aussi de retour de Montréal.

Madame Maurice Dupré, épouse du Solliciteur-Général du Canada, a reçu à déjeuner, hier, à Ottawa.

Mademoiselle Margot Roy est partie pour New-York, où elle passera quelques jours avant de s'embarquer pour retourner à Paris. Durant son séjour à Québec, mademoiselle Roy a été l'invitée de l'honorable M. et madame Ernest Lapointe.

M. et madame Calixte Champoux ont reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de Son Excellence Mgr L.-J.-A Melanson, Evêque de Gravelbourg. Les autres invités étaient : Madame O'Brien, soeur de Mgr Melanson, M. l'abbé Adolphe Laberge, M. et madame Paul Champoux, M. et madame Jean Champoux, M. David Champoux, mademoiselle Jeanne Champoux, mademoiselle Marguerite Champoux, M. Rolland Champoux et M. Guy Champoux.

Mademoiselle Odette Lapointe est revenue hier soir d'Ottawa, où elle a passé quelque temps.

M. le notaire et madame Oscar Hamel sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Charleston, Caroline du Sud.

L'échevin A.-A. Legault, de Montréal, passe quelques jours à Québec

Mademoiselle Yvette Laflamme de Montréal, est en ce moment à Québec, l'invitée de M. et madame Alexandre Choinard.

Mademoiselle Gertrude Papineau est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours.

Madame Ross Pennoyer, de Montréal, passe quelque temps à Québec avec son frère et sa belle-soeur, le docteur et madame Ernest Convery

Mademoiselle Alice Boivin est partie pour Montréal, où elle prendra part au tournoi de badminton.

MM. Alphonse Delisle et Arthur Létourneau, de Saint-Jean, I.O. sont de passage à Québec, à l'hôtel Victoria.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 1. — Mademoiselle Lucille Rolland a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mademoiselle Françoise Rolland et de mademoiselle Géraldine Rolland, qui ont fait leurs débuts, cette saison. La table du thé était décorée de fleurs printanières et de verdure. Madame Léon Rolland, madame Emile Rolland, madame Pierre Rolland, madame Jean-Paul Rolland et madame Roméo Rolland servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Jacqueline Sicotte, Thérèse de Coriolis Pelletier, Marcelle Dalbec, Louise Archambault, Françoise Archambault, Madeline Saucier, Françoise Masson, Fernande et Cécile Rolland.

M. J.-W. McConnell, M. E. Hosmer et M. F. Meredith ont passé la fin de semaine à Rideau Hall.

M. et madame Edmond Labrecque et mademoiselle Mimi Labrecque sont arrivés ces jours derniers d'un long séjour en Europe et ont passé quelques jours à New-York au Waldorf-Astoria.

Mademoiselle Suzanne Hill, d'Ottawa, passe quelques jours en ville, l'invitée de mademoiselle Lucile Hiam.

M. John-Vincent Casgrain et madame Casgrain (Jeanne Melchers) reviendront cette semaine de New-York, où ils ont fait leur voyage de noces.

Madame Saint-Denis Lemoine et madame Nolan Cauchon sont de passage à Montréal, à l'hôtel Ritz-Carlton.

M. et madame Paul Vallerand sont de retour des Bermudes, où ils ont fait leur voyage de noces. Madame Vallerand était, avant son mariage, mademoiselle Fernande Lanctôt.

Le frère de Lord Bessborough se marie

On voit ici l'Honorable M. BERTIE BRABAZON PONSONBY, frère du Gouverneur-Général du Canada, et madame PONSONBY (Constance Rollo Meyer), photographiés à l'issue de leur mariage célébré à Watton-at-Stone, Hertfordshire, Angleterre.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 1.—Madame Robert Weir a reçu à déjeuner, hier, à sa résidence, Manor Road, Rockliffe.

L'honorable M. et madame E.-B. Ryckman ont lancé des invitations pour un dîner qu'ils donneront le mercredi, 8 mars.

Madame C.-H. Cahan recevra à déjeuner, le jeudi, 9 mars.

Madame Robert Gill a reçu à déjeuner hier.

Mademoiselle Mary White, qui est en ce moment l'invitée de madame Gordon Gale, retournera à Sherbrooke demain.

Madame Fred Anderson a reçu à dîner, lundi soir, en l'honneur de madame Eldon Wilson, de East Angus, Qué.

Madame Philip Chrysler a reçu à une partie de bridge, hier, en l'honneur de sa soeur, madame Eldon Wilson, de East Angus.

Madame J.-Alex. Cameron, de Montréal, est en ce moment l'invitée de madame C.-J. Brooke.

UN BEAU SPECTACLE AU PALAIS MONTCALM

Le Chapitre Général Turner, de l'I O. D. E., organise, au profit de ses oeuvres, une "Revue du Printemps".

LE 25 MARS

Le Chapitre Général Turner, de l'I. O. D. E., organise pour le 25 mars, au Palais Montcalm, une "Revue du Printemps" qui sera donnée au profit des oeuvres du bien-être de l'enfance soutenues par ce Chapitre. Ces oeuvres comprennent un camp, l'hospitalisation gratuite, la clinique des bébés et les autres soins nécessaires. Le Chapitre n'a jamais eu des fonds aussi réduits et des besoins à secourir aussi nombreux.

Mademoiselle Charlotte, à qui l'on doit principalement le magnifique succès du carnaval du patin du Winter Club, dirigera l'organisation de cette "Revue du Printemps". Déjà, elle a commencé les répétitions des danses. La musique pour ces numéros de danse a été envoyée de New-York même. Madame Morris-W. Hamilton (Grace Henry), qui, il y a quelques années, a dirigé la partie musicale de "Gay Parade", aura la même tâche cette fois-ci.

Le programme plaira à tout le monde. Les danses sont préparées de façon à faire ressortir les transformations de la mode depuis 1830 à nos jours. En assistant à cet événement, le public pourra non seulement être témoin d'un spectacle féerique, mais il contribuera à une bonne oeuvre.

Le comité en tête de cette organisation est formé comme suit : Mademoiselle Christine McLimont, directrice générale; mademoiselle Frances Ross, assistante-directrice; mademoiselle T.-R. Strang, en charge de la vente des billets; madame W.-H. Delaney, en charge de la partie musicale; madame Douglas Ambridge, assistante-directrice; madame A.-A. MacDiarmid, en charge de la publicité; madame James Elliott et mademoiselle Molly Sewell, en charge du programme; madame James O'Halloran et madame Lex Smith, en charge des costumes.

AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES

Mademoiselle Winnifred Kydd, M. A., présidente du Conseil National des Femmes et déléguée du Canada à la Société des Nations, à Genève, en 1931, sera l'hôte d'honneur et la conférencière lors de la prochaine réunion des membres du Cercle des Femmes Canadiennes, vendredi prochain, au Château Frontenac.

L'éminente Canadienne a choisi comme sujet de sa causerie le "Dr John McLoughlin, Factor of Hudson's Bay Company". Comme les fervents d'histoire le savent, le Dr McLoughlin est né à la Rivière-du-Loup et a une carrière des plus intéressantes.

L'éloge de mademoiselle Kydd n'est plus à faire. On sait qu'elle a représenté le Canada à la Société des Nations et que son oeuvre au Canada est l'une des plus remarquables jamais accomplies par une femme.

Madame Basil Carter, présidente du Cercle, présidera la réunion et présentera la conférencière, dont nous donnerons quelques notes biographiques demain.

La Prospérité Revient

Tout indique que 1933 sera décidément l'année qui verra la fin de la crise économique que nous subissons depuis trois ans. Jusqu'à quel point la prospérité reviendra et à quel moment sera-t-elle évidente et quand les choses reviendront-elles tout-à-fait ce qu'elles ont été, le temps seul pourra le dire.

Parmi les facteurs qui indiquent une amélioration des affaires, on pourrait mettre une augmentation de 100% dans les ventes d'automobiles à l'Exposition tenue à New-York, une augmentation de 125% du nombre des visiteurs sur le nombre de l'année dernière, à l'Exposition d'automobiles de Toronto, une augmentation de 34% du nombre des visiteurs au salon d'automobiles de Montréal une amélioration sensible et constante des conditions du travail, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. L'augmentation des dépôts dans les banques et l'argent qui circule plus librement. En autant que l'industrie automobilistique est concernée, l'achat de voitures pour remplacer les vieilles sera plus considérable que depuis deux ans. De tous les automobiles en usage sur ce continent, aujourd'hui, 12 000,000 ont plus de trois ans d'existence. L'âge moyen de tous les automobiles en usage actuellement est de près de quatre ans et demi. Ceci veut dire qu'il y aura énormément besoin de voitures neuves, cette année. Comme les chefs de l'industrie dans tout le pays s'accordent à dire que de meilleurs temps sont à la veille de nous venir, et à cause du fait que la confiance devient plus grande et plus générale, nous nous attendons à une bonne année de vente, pour les automobiles Plymouth et Chrysler, et pour toute l'industrie automobilistique en général.

En 1924 fut annoncé le premier Chrys'er fabriqué, et son approbation de la part du public a été spontanée. Il a marqué le début d'une époque de progrès définie sous le rapport de la forme et du mécanisme des automobiles. En moins de dix ans, les produits Chrysler ont conquis un rang élevé dans l'industrie, et, aujourd'hui, les automobiles Plymouth et Chrysler sont conduits dans toutes les parties du monde par des automobilistes aussi enthousiastes que satisfaits, ce qui constitue un bel hommage rendu au génie de Walter P. Chrysler et à son personnel d'ingénieurs.

Les automobiles Plymouth et Chrysler de 1933 sont encore d'étonnantes valeurs. Jamais encore, dans toute l'industrie automobilistique, il n'a été offert rien de semblable.

Le Plymouth est le premier dans la catégorie des automobiles à bas prix. Ce nouvel automobile a un moteur de 70 c.v. possédant le fameux "pouvoir flottant", un déplacement de piston de 189.9 pouces, un moteur doux et rapide, sans aucune vibration, fournissant la transportation à très bas prix. Parmi ses autres remarquables et exclusives qualités sont les pistons en forme de T en alliage d'aluminium dont le poids léger permet une plus grande force motrice, une accélération plus rapide, un fonctionnement plus doux, une plus longue durée aux coussinets de l'automobile, des insertions d'un alliage spécial dans les valves d'échappement diminuant la nécessité de faire limer périodiquement les valves, un vilebrequin à quatre coussinets, un arbre à cames sur chaine procurant un fonctionnement plus silencieux, une lubrification par pleine pression, l'entière lubrification du vilebrequin, un filtre d'huile, un dégagement d'embrayage sur coussinet à rouleaux, un coussinet à rouleaux aiguille dans le joint universel, des ressorts "Oilite" absolument à l'épreuve des bruits, des freins hydrauliques, un solide châssis renforcé d'une traverse en X, offrant un très haut degré de force et de rigidité et éliminant la torsion, un stabilisateur du devant, un frein d'urgence indépendant, des tambours de freins centrifuges, une carrosserie toute en acier, des banquettes larges, épaisses, confortables et beaucoup d'espace pour les jambes. Cet automobile possède encore plusieurs améliorations et raffinements qui en font la plus étonnante valeur de sa classe de prix.

Dans la classe des automobiles de prix moyen, le Chrysler est un six cylindres qui peut soutenir n'importe quelle comparaison. Le moteur à pouvoir flottant et la plus grande force, l'accélération plus rapide permises par les pistons en T en alliage d'aluminium, la tubulure et la valve réchaud améliorés, un neutralisateur d'impulsion monté sur caoutchouc, tout cela rend le fonctionnement plus efficace, plus silencieux, plus doux que jamais. D'autres caractéristiques comprennent la carrosserie doublement matricée, un débrayage automatique amélioré, un démarreur coincident, des ressorts "Oilite", une transmission parfaitement silencieuse, des amortisseurs de chocs à contrôle automatique, etc.

Un huit cylindres est aussi offert dans cette classe de prix. Cet automobile est réellement une surprise dans la série des modèles Chrysler pour 1933, son prix étant le plus bas auquel ait jamais été offert un huit cylindres. Nouveau d'un bout à l'autre, il offre à un prix populaire tout ce qu'on pourrait attendre dans un Chrysler : la souplesse, le style et un rendement supérieur. C'est une voiture qui ajoute au prestige du nom Chrysler. Jamais encore Chrysler n'avait pu produire un automobile de pareille qualité aussi beau, aussi grand pouvant fournir un service si satisfaisant et autant de confort.

La catégorie des automobiles de haut prix est aussi magnifiquement représentée par l'Imperial huit. Il offre plus de réel confort, plus de beauté, et un service beaucoup plus satisfaisant que tout ce que l'on ait pu expérimenter jusqu'ici en fait d'automobiles, quel qu'en ait été le prix et la grandeur. La qualité du fini et le luxe de l'aménagement en font une luxueuse et magnifique voiture. Il est essentiellement Imperial de qualité, tant au point de vue du mécanisme que de la façon dont tous les détails ont été exécutés.

Le modèle de luxe à huit cylindres Chrysler Imperial pour 1933 est le dernier mot en fait de perfectionnement. Sa richesse et son luxe en font une valeur supérieure à son prix. Il incorpore nombre d'innovations qui feront de son usage un plaisir sans cesse renouvelé.

Nous vous invitons cordialement à venir visiter notre salle de vente située à 33 rue de la Couronne, où ces automobiles sont exhibés.

POUR LA SECURITE

Mademoiselle Hope Glass, professeur d'art dans les écoles anglaises de la ville, a donné, samedi, une intéressante causerie au radio sous les auspices de la Ligue de Sécurité.

Mademoiselle Glass traita de la sécurité des enfants. Il n'y a pas de perte si terrible pour les parents que celle de leurs enfants, dit la conférencière. Aussi la Ligue de Sécurité s'est-elle donné une noble tâche en voulant protéger les petits ainsi que les adultes.

La conférencière dit que les écoles accordent le meilleur concours à la Ligue et loua à cette fin l'institution des brigades de sécurité.

S'adressant spécialement aux fillettes, mademoiselle Glass déclara que celles-ci, autant que les petits garçons sont exposées aux dangers de la rue. Elles sont au contraire bien plus portées à perdre la tête dans les situations difficiles sur la rue.

La conférencière donna une foule de conseils aux fillettes sur la manière de se conduire dans la rue pour éviter les accidents. Elle indiqua notamment les cinq conseils principaux de la Ligue de Sécurité.

M. Gaston Langevin, secrétaire-trésorier de la Brigade de Sécurité de l'Académie Jacques-Cartier, donna la causerie hebdomadaire du brigadier de sécurité.

ST-VICTOR DE BEAUCE

Baptêmes. — Le 6 février, fut baptisée, Marie, Lucette, enfant de M. et Mme Antoine Jolicoeur. Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Bolduc, cousin et cousine de l'enfant.

—Le 18 février, Jeanne-d'Arc, fille de M. et Mme Ls-Ph. Mathieu (née Elise Gagné). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagné, de St-Jules, oncle et tante de l'enfant.

—Le 29 février, a été baptisé, Joseph, Martin, Lucien, enfant de M. et Mme Henri Veilleux, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — Le 8 février dernier, a eu lieu, en notre église, le mariage de Mlle Noëlla Poulin, fille de M. et Mme Oram Poulin, avec M. Stanislas Paré, fils de M. et Mme Joseph Paré, de St-Jules. A ces nouveaux époux vont nos meilleurs voeux de bonheur.

Va-et-vient. — M. le chanoine Garon, curé de notre paroisse, est absent, cette semaine, pour 3 jours. Il est allé assister aux Quarante Heures de Beauceville.

—Mme Elzéar Ouellet est allée à Québec, chez sa soeur, Mme T. Thivierge, ces jours derniers.

—Mme Jos. Fortin était également à Québec, dimanche et lundi derniers, chez M. Stanislas Fortin.

—M. et Mme Edmond Rancourt, de St-Benoit, sont allés chez leur fille, Mme Viateur Turgeon, ces jours derniers.

YOGHOURT "Laval"

--- FAIT TOUS LES JOURS ---

● Maintenant sur le Marché de Québec ●

LAITERIE LAVAL ENR.

TEL : 4-3551

TELLE QUE VOUS ME DESIREZ

votre peau -- indice de jeunesse !

pour la garder ravissante, désirable

Employez le Palmolive ...le seul savon riche en HUILE D'OLIVE

COMMENT est votre peau ? Touchez-la. Est-elle douce, souple, veloutée ? Est-elle jeune, ferme, attrayante ?

Vous pouvez retenir le charme d'une jolie peau indéfiniment. Mais pour cela il faut que vous suiviez le conseil des experts.

L'huile d'olive embellit la peau

Employez l'huile d'olive dans le savon, disent les experts. Employez le Palmolive— le seul savon renommé dont l'ingrédient principal de beauté est l'huile d'olive. Frictionnez-vous tout le corps avec sa délicate et rajeunissante mousse.

En récompense vous obtiendrez une peau douce et veloutée... une peau de jeunesse. Parce que le Palmolive — étant composé en si grande part d'huile d'olive — adoucit, assouplit et rafraichit la peau. Il lui donne ce charme qui vous rend, qui vous garde désirable.

FABRIQUE au CANADA

Conservez ce teint d'écolière

2556-F

LA MAYONNAISE

préparée par la maison KERHULU est exquise et ne contient que des ingrédients de toute pureté...le demiard 0.25.

Kerhulu LTÉE

Grand restaurant français
22—Rue de la Fabrique—22

Nous préparons aussi sur ordre les sauces Tartare — Hollandaise— Béarnaise, etc.
Téléphonez : 2-6401

Annonçant des Prix Réduits

Salon de Beauté de l'Hôtel St-Ursule

31 Rue St-Louis

Prenez votre appointement de bonne heure.

Ondulations Marcelle .50 Manicure . . .50
Ondulations à l'eau 50c Shampoo .35 à .50
Ondulations sur les doigts 75
Massage facial de $1.00 en montant.

CONSULTEZ NOTRE EXPERT EN TRAITEMENTS DE LA CHEVELURE ET DE LA TETE 75c A $1.00

Ondulations permanentes à partir de $5.00

Pour appointement, téléphonez 2-4550

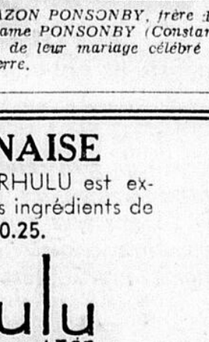

Cassez ce RHUME!

Certains hommes et certaines femmes luttent tout l'hiver contre le rhume. D'autres se protègent avec l'Aspirine. Une pastille prise à temps arrête les premiers symptômes d'un rhume. Si un rhume vous a pris à l'improviste, continuez de prendre de l'Aspirine jusqu'à ce que le rhume soit fini. L'Aspirine ne peut vous faire de mal. Elle ne déprime pas le coeur. Si vous avez mal à la gorge, faites dissoudre quelques pastilles dans de l'eau et gargarisez-vous-en. Vous obtiendrez un soulagement instantané. Il y a du danger à garder un rhume pendant des jours. Sans compter la souffrance et le malaise que l'Aspirine pourrait vous épargner. Vendue dans toutes les pharmacies : des modes d'emploi éprouvés pour cas de rhumes, maux de tête, névralgie, névrite et rhumatisme se trouve indiqués dans chaque boite.

BAYER

Marque de commerce enregistrée au Canada.

SI VOUS SONGEZ A PARTIR, CONSULTEZ CUNARD

A votre service

LE SERVICE PERSONNEL CUNARD

. . . est à votre disposition sans frais additionnels, quelle que soit la classe

Le "Service Personnel Cunard" est cet empressement à vous obliger, cet intérêt *personnel* que la Cie Cunard prend au bien-être et à l'agrément de tous ceux qui voyagent sur ses paquebots.

Depuis 1840, la Cie Cunard a maintenu dans chaque classe un standard de service qui lui a valu partout une incomparable réputation de courtoisie envers ses passagers.

Elle considère ceux-ci comme ses hôtes et s'efforce toujours de satisfaire leurs moindres désirs dès qu'ils sont portés à son attention. C'est là une caractéristique du "Service Personnel Cunard". La Cie Cunard trouve qu'il est plus facile de satisfaire ses passagers lorsque ceux-ci lui font connaitre leurs désirs. — Traversez avec confort et agrément sur un paquebot Cunard.

Saison du Saint-Laurent à partir du 21 avril

DEPARTS CHAQUE VENDREDI
de Montréal et Québec
pour Plymouth, Le Havre et Londres

ASCANIA — AURANIA
ALAUNIA — AUSONIA
pour Belfast, Liverpool et Glasgow
ANTONIA — ATHENIA
ANDANIA — LETITIA

Traversées régulières d'hiver de Halifax et Saint-John.

Réservez chez votre agent local — il est tout désigné pour vous servir — ou aux bureaux de la CUNARD LINE, 67 rue St-Pierre, téléphone : 2-1241, Québec, P. Q.

BAS PRIX à partir de:	Simple	Aller et retour
Cabine à partir de ..	$111.00	$206.00
Touriste, à partir de ..	94.50	168.00
Troisième	74.50	131.50

VOYAGEZ CUNARD ANCHOR-DONALDSON

Dormez comme un enfant cessez de vous lever la nuit

Les malades prennent un remède garanti contre les maux de reins.

Des milliers d'hommes et de femmes souffrant de mal de reins et de troubles urinaires connaissent maintenant le reposant plaisir de bien dormir toute la nuit et d'être débarrassés de l'obligation de se lever la nuit, de l'acide urique, de la nervosité du rhumatisme du mal de dos, du brûlement et d'élancement de douleurs dans les jambes, d'étourdissement et de boursouflures aux yeux en prenant du Cystex (prononcez Siss-tex) à l'action rapide. Il opère avec une grande rapidité, il circule dans tout le système en 15 minutes et produit souvent des résultats étonnants en 24 ou 48 heures. Essayez-le sous notre garantie honnête. S'il ne vous fait pas de bien, votre argent vous sera remis sur envoi de l'empaquetage vide. Cystex ne se vend que $0.75 chez les pharmaciens.

PERMANENT $1.50

d'ici au 1er avril
(valeur régulière, $3.50)

SALON NANNETTE

421, St-Jean :-: Tél. : 2-1406

Votre Intérieur par Roger Dussault

199 rue St-Jean Tél: 2-5462

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

3414

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron.

Elle est de crêpe crépelé imprimé à carreaux de nuances rouges carotte. Un lainage, angora, pourrait aussi être employé. Elle se fait en un rien de temps.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36 et 38 pouces de buste.

Pour 16 ans il faut 2 1-2 verges de 35 pouces et 1-4 de verge de tissu contrastant de 39 pouces.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3414. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse... ... ...

... ...

"GYR" LA MEILLEURE BROSSE A DENTS

Invention Française

GYR est ce nouveau moyen appelé à révolutionner le monde. C'est une brosse rotative dont l'action scientifique, que confirment de nombreuses observations recueillies au cours de plusieurs années, a pour effet d'assurer un nettoyage rationnel (brossage et lavage) de la cavité buccale et des interstices des dents.

Le tartre, les amas de nicotine fréquents chez les fumeurs, les dépôts organiques s'accumulant sous les ponts ou dans les endroits inaccessibles à la brosse ordinaire, ne résistent pas à l'action de la brosse rotative GYR.

Vous pouvez vous procurer la brosse à dents "GYR" chez J.-E. Livernois Ltée, W. Brunet & Cie, O Couture, W.-P. LaRoche, J.-Ed. Dubé, Maurice Dubé, Antonin Marquis, Alf.-L. Jolicoeur, et aux Magasins Maurice Pollack Ltée, ou par malle par bon de poste à cacher "GYR", 280 l'Evénement, Québec. Prix .75 sous.

Déficit de Canada Foundries & Forgings Ltd. -- Recettes de Brazilian Traction en janvier. -- Le blé se raffermit

GENERAL ELECTRIC COMPANY A GAGNE 41 CENTS PAR ACTION COMMUNE EN 1932 CONTRE $1.33 EN 1931

LA POSITION DE LA BOURSE SEMBLE UN PEU MEILLEURE

Plusieurs titres ont réussi à enregistrer des gains assez substantiels à cause des achats des vendeurs à découvert.

DES PRIMES

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 1. — (Par John L Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Quelques marchés financiers se sont mieux tenus hier, bien que plusieurs obligations n'aient pas réussi à emboîter le pas à l'avance dans les titres mobiliers et les commodités. La position technique du marché paraissait solide, principalement durant la séance de l'après-midi, alors que les vendeurs à découvert se sont mis acheteurs. Il est assez difficile d'expliquer la raison de ce mouvement de couverture. On pourrait croire que des spéculateurs professionnels sont d'avis que la liste est prête à bénéficier des développements bancaires favorables ou des autres nouvelles constructives qui peuvent être connus. Les gens qui s'étaient engagés à la baisse dans certains titres s'aperçurent bientôt que les offres étaient rares, ce qui détermina une avance rapide dans ces valeurs. Un certain nombre de parts ont commandé des primes intéressantes, ce qui induisit davantage les découverts à consolider leurs positions Les chemins de fer, aidés par l'approbation donnée par le Sénat au projet de loi de faillite, qui couvre

(Suite à la page 7)

S. S. KRESGE CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 1. — Les directeurs de S. S. Kresge Company ont différé leur décision au sujet du paiement du dividende ordinaire de la compagnie jusqu'au 7 mars.

Nouvelles du Jour

Canada Foundries and Forgings Ltd a subi une perte de $83,578, durant 1932. La compagnie avait subi une perte de $69,828. durant 1931.

* * *

Les recettes nettes de Brazilian Traction Co. ont été de $1,220,018. durant janvier 1933 comparativement à $1,-344,801. durant janvier 1932.

* * *

Radio Corporation of America a subi une perte nette d'exploitation de $1,133,585.-65 durant l'année 1932. Les revenus bruts de la compagnie ont décliné l'an dernier de 34 pour cent par rapport à 1931.

* * *

General Electric Company a gagné 41 cents par action commune durant 1932 au lieu de $1.33 par action durant 1931.

* * *

Ottawa Light, Heat and Power Co. a gagné $683,106. de recettes nettes durant 1932 comparativement à $685,052. durant 1931.

* * *

Le dollar canadien a haussé de 1-8 de cent et la livre sterling de 5-8 de cent sur le marché des changes de New-York.

* * *

Le baromètre des affaires de The Business Week se tient cette semaine à 51.4 pour cent de la normale à rapprocher de 52.5 pour cent la semaine dernière et de 59 8 pour cent à la date correspondante de 1932.

* * *

Le profit net d'exploitation du chemin de fer New York Central a été durant janvier dernier de $1,455,828. au lieu de $1,207,144. durant janvier 1932.

RADIO CORPORATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 1. — Les revenus bruts de Radio Corporation of America ont été, durant 1932, de $67,361,142.55, en diminution de 34 pour cent sur ceux de l'année 1931. Après les frais d'exploitation et le prélèvement de $6,209,486.97 pour les charges fixes, il est resté une perte nette d'exploitation de $1,133,585.-65.

LA SITUATION DU BLE EN ARGENTINE

L'Argentine a exporté 13,-783,200 boisseaux de blé durant janvier 1933 et il lui reste 133,209,800 boisseaux à exporter.

LA COTE

Ottawa, Ont., 1er. — Les exportations de blé en provenance de la République Argentine se chiffrent pour le mois de janvier par 13,783,-200 boisseaux, soit plus du double du mois précédent.

Voici la situation actuelle au point de vue de la statistique:

Estimation officielle de la récolte de 1932-33, 231,481,500 boisseaux; report de 1931-32, 11,043,500 boisseaux, quantités requises pour les semences et la consommation domestique 95,532,000 boisseaux; disponible pour l'exportation 146,993,-000 boisseaux; exportations du mois de janvier 13,783,200 boisseaux; il reste à exporter 133,209,800 boisseaux.

La cote n'a pas subi de grandes fluctuations au cours du mois et à la fin du mois la hausse nette équivalait à environ 3-4 de cent.

Le dernier cours du blé livraison février était de $5.03 (papier) le quintal à la fin du mois, ce qui équivaut à 40 1-4 cents en monnaie canadienne par boisseau. Les options de mai ont fermé à 43 cents le boisseau, contre 46 7-8 à Winnipeg le même jour.

Bien que le commerce d'exportation soit passablement actif, la demande reste toujours insuffisante pour absorber tout le blé qui est offert, le Canada demeurant un fort offreur. Comme ni la Russie ni les Etats-Unis ne comptent pour le moment, et que la moitié du surplus australien est déjà vendue, il ne reste que le Canada et l'Argentine pour se disputer les marchés britanniques et européens, l'Argentine étant en posture quelque peu plus avantageuse durant l'hiver canadien.

Les ventes à même la nouvelle récolte sont estimées à 30,000,000 boisseaux la Grande-Bretagne étant l'acheteur principal. Le Brésil, en raison de l'expiration de sa convention relative à l'échange de son café contre le blé américain, peut de nouveau utiliser le blé argentin dont il a déjà acheté des quantités considérables. Ce pays est un très bon client de l'Argentine, ses achats de blé de qualité supérieure allant normalement jusqu'à 22,000,000 boisseaux par année, en plus d'importantes quantités de farine.

La tendance du marché intérieur a été généralement faible. Les minotiers n'effectuant pas de forts achats à l'heure actuelle, bien qu'ils recherchent des chargements de choix supérieur.

Le sentiment général à la Bourse est maintenant moins déprimé qu'il ne l'était il y a quelques semaines. On est sous l'impression que la situation universelle du blé, au point de vue statistique, est plus encou-

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Placements des banques

Les placements des banques canadiennes se chiffraient, le 31 décembre 1932, à la somme de $778,-252,000., ce qui représente le chiffre le plus élevé dans l'histoire des banques canadiennes. Les dépôts des banques ont démontré un gain modéré à la fin de décembre dernier, en tenant compte des ajustements saisonniers. Il est intéressant de noter que les dépôts d'épargnes étaient plus élevés le 31 décembre 1932 que le 31 décembre 1931, tandis que par contre, les dépôts courants ont constamment décliné durant les douze mois de l'année dernière. Le surplus des dépôts d'épargnes sur les prêts courants a considérablement augmenté. Ce surplus était de $413,000,-000. à la fin de décembre dernier, alors qu'il était de $278,000,000. à la fin du mois de décembre de l'année précédente.

Dividendes en mars

46 compagnies canadiennes vont distribuer une somme de $19,900,-812. à leurs actionnaires durant le mois de mars, sous forme de dividendes. Cette somme se compare à celle de $17,500,000. qui a été payée, durant le mois de mars 1932. L'augmentation dans le montant des dividendes provient uniquement de la déclaration du dividende en capitalactions de Consolidated Smelters. Ce dividende de Smelters représente $3,727,269. International Petroleum versera à ses actionnaires, durant le mois, $3,581,022., Imperial Oil $3,337,635., Imperial Tobacco $2,685,622., et Lake Shore Mines $1,-000,000. Ces cinq compagnies distribueront donc $14,331,588. à leurs actionnaires, soit plus de 70 pour cent du montant total de dividendes qui sera distribué durant le mois sous revue.

Famous Players Canadian

Le Financial Times rapporte que la Famous Players Canadian Corporation a gagné, durant l'année 1932, les intérêts sur ses obligations. La compagnie a aussi pourvu à son fonds d'amortissement, elle a couvert ses autres charges à même ses revenus et il lui est resté un solde pour les actions. Il faut admettre que l'année écoulée a été mauvaise d'une façon générale pour les théâtres. L'admission aux théâtres a diminué à cause de la continuation de la dépression économique. La forte position de Famous Players Canadian Corporation lui a permis de traverser mieux que les autres compagnies la période difficile actuelle. La compagnie avait gagné $2.17 par action durant l'année 1931, $5.04 par action durant 1930 et $5.52 par action durant 1929.

Canadian Terminals Ltd

Le déficit net de Canadian Rail and Harbor Terminals Limited, durant l'année finissant le 31 décembre 1932, a été de $277,203. Le profit d'exploitation de la compagnie a été de $221,906. durant la période annuelle sous revue alors qu'il avait été de $289,942. durant l'année 1931. Les charges financières et la dépréciation ont requis un montant de $490,110. Le déficit de l'année 1932 a été ajouté au déficit de $1,164,938. reporté de l'année précédente, ce qui a porté le nouveau déficit global à $1,442,142. Le bilan démontre un actif global de $6,326,308. Les disponibilités courantes sont de $296,011. et les exigibilités immédiates de $83,632., de sorte que le fonds de roulement net s'élève actuellement à la somme de $212,379.

BRAZILIAN TRACTION CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 1er. — Brazilian Traction, Light & Power Ltd a gagné des recettes brutes de $2,305,568. durant janvier 1933 comparativement à $2,407,-002. durant janvier 1932, ce qui représente une diminution de $101,434. Les frais dexploitation ont augmenté de $23,349. au total de $1,085,550. de sorte que les recettes nettes ont décliné de leur côté de $124,783. Les recettes nettes durant le mois sous revue ont été de $1,-220,018. au lieu de $1,344,801. durant janvier 1932. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la dépréciation et de l'amortissement de la dette.

NOTES BRÈVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Commonwealth & Southern a gagné 10 cents par action commune durant l'année finissant le 31 janvier 1933, au lieu de 38 cents par action durant l'année précédente.

McKeesport Tin Plate annonce la mise en palement de son dividende régulier.

Standard Oil of Kentucky a déclaré un dividende trimestriel de 25 cents par action au lieu de 30 cents par action.

La production domestique d'huile brute a été, aux Etats-Unis, durant la semaine du 25 février 1933, de 2,-193,222 barils par jour, en augmentation de 109,824 barils sur la semaine précédente.

Le rapport des conditions des banques faisant partie de la Federal Reserve accusait, le 21 février dernier, des diminutions de $314 millions dans les prêts et placements, de $265 millions dans les dépôts nets à demande, de $109 millions dans les prêts à terme et de $42 millions dans les dépôts du gouvernement. Les emprunts des banques de la Reserve ont augmenté de $30 millions, les balances avec les banques de la Reserve ont augmenté de $20 millions et l'argent dans les voûtes a augmenté de $33 millions.

Le profit net d'exploitation du New York Central a été, durant janvier dernier, de $1,455,828. au lieu de $1,207,144. durant janvier 1932.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investors' Service s'établissait, le 27 février dernier, à 79.4 au lieu de 79.5 le 25 février 1932.

Echos de Wall Street

SUR LE FIL OU LE RUBAN

THE BUSINEESS WEEK.

Dans son édition de cette semaine, The Business Week écrit que les hommes d'affaires croient, sans distinction de parti, que la perspective la plus encourageante pour l'avenir immédiat réside dans l'entrée en fonction d'une nouvelle administration qui a été élue par une écrasante majorité populaire et qui n'a encore rien à se reprocher. Quels que fussent les mérites de l'administration Hoover, il ne fallait pas s'attendre à une action décisive après qu'elle eut perdu le mandat du peuple américain. Le nouveau régime, par contre, a toutes les raisons au monde de s'attaquer vigoureusement au problème et cela le plus tôt possible. Il est certain qu'il faut une action vigoureuse parce que la reprise des affaires est devenue un problème gouvernemental maintenant. Le moratoire bancaire du Michigan a embrouillé plusieurs statistiques commerciales importantes. La monnaie en circulation a augmenté considérablement comme on le conçoit, à cause des envois d'argent dans un grand état industriel qui ne pouvait se servir des facilités de paiement par chèque. Les prêts commerciaux ont augmenté dans la région de New-York par suite des emprunts nécessaires pour faire face à ce problème urgent. La nouvelle du congé bancaire dans le Michigan a été mal accueillie même en Europe où elle a affecté les marchés. Le commerce de détail est moins bon qu'en 1932, ce qu'il faut également attribuer partiellement à l'embrouillimini du Michigan. Il ne fait pas de doute que la réouverture des banques de l'Etat, avec les restrictions sévères qui s'imposent améliorera la situation. L'amélioration de l'industrie sidérurgique dépend dans une forte mesure de ce qu'il adviendra dans le Michigan. Les achats des fabricants d'automobiles ont alimenté la demande de l'acier. La construction privée se développe d'une façon modérée mais elle n'est pas suffisante pour contrebalancer la diminution dans la construction publique sur laquelle pèse tout le poids des programmes d'économie à l'heure actuelle. La froide température a favorisé la production de la houille et l'augmentation du trafic sur les voies ferrées. Le mouvement des marchandises ouvrées est moins actif toutefois. Les producteurs d'acier ont tenté un nouvel effort pour remédier à la précarité de la structure des prix ce qui a eu pour résultat de raffermir les prix dans certains cas. Le baromètre des affaires de The Business Week se tient cette semaine à 51.4 pour cent de la normale à rapprocher de 52.5 la semaine dernière et de 59.8 à la date correspondante de 1932.

CANADA FORGINGS LTD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Brockville, Ont., 1er. — The Canada Foundries and Forgings Limited a subi une perte de $83,578. durant l'année 1932. Le président de la compagnie a fait remarquer aux actionnaires toutefois qu'en dépit d'une diminution persistante dans les ventes, la perte subie durant le dernier trimestre a été de 25 pour cent seulement de celle subie durant le premier trimestre de l'année sous revue. Les disponibilités immédiates sont beaucoup plus élevées que les exigibilités courantes. Le surplus de l'actif sur le passif est de $257,438.53 à rapprocher de $342,107.14 à la fin de 1931. W.-M. Reid a été réélu président.

DIVIDENDES

Jamaica Public Service, 25 cents par action payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 17 mars; $1.75 par action privilégiée payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 17 mars.

Brazilian Traction, 1 1-2 pour cent par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canada Northern Power Corporation Ltd, 1 -34 pour cent par action privilégiée 7 pour cent, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars; 20 cents par action ordinaire payable le 25 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Northern Ontario Power Company Ltd, 1 1-2 pour cent par action privilégiée 6 pour cent, payable le 25 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars; 50 cents par action commune payable le 25 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & COMPANY. -- La liquidation a diminué aujourd'hui et les spéculateurs à la baisse ont commence à couvrir leur position. Quelques titres importants se prêtent à prime ce soir. La situation est encore incertaine et il se peut que la liquidation reprenne demain. La position technique du marche est bonne et si les nouvel es s'avéraient meilleures, les prix des titres ne tarderaient pas à avancer.

OTTAWA POWER CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 1er. — Les recettes nettes de Ottawa Light, Heat and Power Company Ltd ont été de $6 3,106. durant 1932 au lieu de $685,052. durant l'année 1931. Les recettes brutes ont été de $2,284,044. au lieu de $2,-290,813. Les frais d'exploitation de la compagnie ont décliné de $12,000. durant l'année sous revue. Les profits nets avant les dividendes ont été de $425,155. Après les dividendes et la dépréciation, il est resté un solde déficitaire de $17,345. qui a été chargé au compte de surplus se chiffrant maintenant à $252,-128. Le fonds de roulement a décliné de $762,089. à $497,728.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 1er.—Les affaires ont été paisibles sur la Bourse de Londres et les prix ont fléchi au début de la séance sous l'influence des événements survenus à l'étranger. Durant l'après-midi, les valeurs à marché international ont regagné un peu de terrain tandis que les obligations orientales se sont raffermies. Les obligations allemandes ont été faibles de même que les parts de mines d'or à cause de la hausse de la livre sterling. La fermeture du marché était indécise. Les prix ont fléchi sur la Bourse de Paris à cause de la baisse du dollar des Etats-Unis et de la liquidation de la fin du mois. Ils se sont relevés dans la suite et le marché ferma irrégulier.

GENERAL ELECTRIC CO.

Schenectady, N. Y., 1. — Les revenus nets de The General Electric Company ont été durant l'année 1932 de $14,404,110. Après le paiement du dividende sur les actions spéciales à 6 pour cent, il est resté 41 cents par action commune. En 1931, les revenus nets de la compagnie avaient été de $40,956,-996. et de $1.33 par action commune. Après le prélèvement des dividendes ordinaires, la compagnie a subi un déficit de $4,-035 080. Le déficit avait été de $7,768,266. durant l'année 1931 après le paiement des dividendes.

GAINS DE 3-8 A 5-8 DE CENT SUR WINNIPEG

Le blé de mai a fermé à 47 7-8 cents le boisseau sur le marché canadien des céréales. — Le beurre hausse d'un quart de cent.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 1. — Le marché des céréales a haussé de 3-8 à 5-8 de cent, hier, parce que les ventes avaient été poussées trop loin à l'ouverture et que les offres faisaient défaut en clôture. Le blé de mai a fermé à 47 7-8 cents, le blé de juillet à 49 cents et le blé d'octobre à 50 1-4-50 3-8 cents. On estimait les ventes de blé canadien à l'étranger à plus de 500,000 boisseaux. L'agence Broomhall rapportait une pression de la part du blé argentin en route pour l'Angleterre mais aussi une bonne demande pour le blé No 1 du Manitoba. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	47½ à	⅜	48	46⅞	47⅜b
Juil	48⅜ à	½	49	47⅞a	49 a
Oct	49¾ à	⅝	50⅜	49¼a	50¼ 3/8
AVOINES:					
Mai	24⅞		24¼b	24⅞	25¼b
Juil	23¾		25½b	23	23½b
Oct	22		22½b	22	22½b
ORGE:					
Mai	28⅞		29 b	28⅝b	29 b
Juil					28⅜b
Oct	27½		27⅝	27½	27⅝b
LIN:					
Mai	78½		79½	78⅞	79
Juil	78½		79⅝b	78½	79¼
Oct	79½		79¾b	79½	79¾b
SEIGLE:					
Mai	33		33⅜	32⅞a	33⅛b
Juil	33¾		33⅞b	33⅛	33⅞b
Oct					34 a

A CHICAGO

Chicago, 1. — La tension moins forte en ce qui concerne les développements bancaires a favorablement influencé le marché des céréales de Chicago et les prix du blé ont gagné du terrain, principalement en fermeture. On paraissait mieux disposé à tenir compte des estimations au sujet des stocks de blé domestique et de la condition probable de la nouvelle récolte. Les exportations de maïs des Etats-Unis ont également contribué à la hausse des céréales. Le blé a gagné de 1-2 à 3-4 de cent, le maïs a haussé de 3-8 de cent, les avoines ont cédé une fraction ou elles ont gagné une fraction, et les provisions ont fermé inchangées ou en mieux de 2 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	46¾ à	⅞	47⅝	46⅜	47⅛ ¼
Juil	47⅜		48⅛	47	47⅞ ⅜
Sep	48½		48⅞ 49	48	48⅝ ⅜
MAIS:					
Mai	23⅜ à	¾	24¼	23½	24⅛ ¼
Juil	25¼ à	½	25¾ 7/8	25	25¾
Sep	26⅞ à	27	27¼	26⅝	27⅛

(Suite à la page 7)

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 1. — Le dollar canadien a haussé de 1-8 de cent au cours de $0.83 5-8 et la livre sterling a avancé de 5-8 de cent au cours de $3.42 1-8 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling, à Montréal, a fermé à $4.09 1-10 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 19 5-8 pour cent.

LOURDEUR DE LA PETITE BOURSE

Des reculs plus ou moins importants ont été subis par Lake Shore, Noranda, Dome, Wright Hargreaves, Moss, Siscoe, etc.

LISTE DIVERSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1. — Les valeurs inscrites sur la Petite Bourse de Montréal ont encore fléchi, hier. Lake Shore a cédé 85 cents au cours de $34.00, Noranda 65 cents à $22.50, Dome 10 cents à $14.90, Wright Hargreaves 9 cents à $4.26, Moss 2 cents à 20 cents, un nouveau fonds, Siscoe 1 cent à $1.40, Cartier Malartic 1-2 cent à 1 1-2 cent, et Macassa 1-2 cent à 31 1-2 cents. Par contre, Teck Hughes a haussé de 14 cents à $4.10, Ventures de 2 cents à $1.00, et Sullivan d'une cent à 31 cents.

Walker a fermé à 4 1-2 et British American Oil à 8, en recul de 1-4 de point, sur la liste générale. International Petroleum a reculé de 1-8 de point à 11.

LES CHARTES PROVINCIALES

L'Association des Propriétaires de Québec Inc. obtient sa charte provinciale. — 34 nouvelles compagnies incorporées.

GAZETTE OFFICIELLE

La Gazette Officielle de Québec publiait dans sa dernière édition du 25 février 1933 les noms des compagnies suivantes qui viennent d'être constituées en sociétés:

Alcity Agencies, Ltd, Montréal, courtiers en assurances, $5,000.; Art Process Limited, Montréal, commerce de photo-graveurs, 15,000 actions privilégiées de $5. chacune et 4,800 actions ordinaires sans valeur au pair; Association des Propriétaires de Québec, Incorporée, Québec, pour faire reconnaitre les droits des propriétaires fonciers dans la ville de Québec, le montant des biens immobiliers que la corporation peut posséder étant limité à $10,000.; Baie d'Urfe, Country Club Limited, Baie d'Urfé, district de Montréal, club social, $20,000.; Beattie Mining Company Limited (sans responsabilité personnelle), Noranda, explorations minières, 30,000 actions de $1. chacune; Century Sports Wear Incorporated, Montréal, commerce de laine, $10,000.; Champlain Photo Engravers Limited (La Photogravure Champlain, Limitée), Québec,

(Suite à la page 7)

LES VALEURS A GRAND MARCHE ONT GAGNE 1-2 POINT

Pacifique Canadien, Brazilian et Nickel ont haussé d'un demi-point chacun. — Canada Steamship privilégié recule à 2.

L'ACTIVITE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1. — L'amélioration notée dans le ton de la Bourse de New-York a eu pour effet de faire avancer les valeurs à grand marché inscrites sur la place locale de 1-2 point chacune environ, bien que la liste générale ait continué à s'alourdir. En clôture, 5 titres se trouvaient avoir avancé tandis que 9 titres avaient reculé. Sur ces 9 titres, 4 avaient subi des reculs d'un point ou plus chacun. Le roulement fut légèrement plus considérable, ayant atteint presque 10,000 parts. Pacifique Canadien, Brazilian et International Nickel ont été les valeurs les plus actives de la séance. Elles gagnèrent chacune 1-2 point. C. P. R. ferma à 10 1-2, Brazilian à 7 7-8 et Nickel à 8 5-8. National Steel Car a haussé de 1-4 de point à 5 1-2 et Dominion Steel and Coal B a gagné 10 cents au cours de 30 cents.

Ottawa Power, qui faisait sa première apparition de l'année sur le tableau, a reculé de 6 points au cours de 84. Le titre a fermé cependant à 83, en recul de deux points seulement. Canadian Celanese privilégié a reculé de 5 points à 73, Banque de Montréal de 3 points à 167, et Canada Steamship privilégié d'un point à 2. Des reculs d'un demi-point ou moins ont été subis par Cockshutt Plow, Hollinger, McColl Frontenac, Canada Cement et Dominion Bridge. Montreal Power et Shawinigan ont fermé inchangés. Le roulement fut de 9,485 actions et les ventes d'obligations atteignirent $22,750.

CHARTES FEDERALES

Ottawa, Ont., 2. — La Gazette du Canada publie la liste suivante des compagnies ayant leur siège social dans la province de Québec qui ont obtenu leur incorporation fédérale: Atlas Bedding Limited, Montréal, commerce de coton, soie, etc., $50,-000.; Affiliated Engineering Corporation Limited, Montréal, machineries, $50,000.; The Atlas Thrift Plan Corporation Ltd, Montréal, prêts d'argent, 50,000 actions privilégiées de $10. chacune et 15,000 actions sans valeur au pair; Harsop Securities, Limited, Montréal, obligations, $50,000.

Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées à Durant Motors Limited pour changer le nom de la compagnie en celui de Dominion Motors Products Limited, et à Champlain Oils Products Limited pour augmenter le capital de la compagnie de 10,000 actions sans valeur au pair à 1,150,000 actions sans valeur au pair.

La New York Federal Reserve rapporte que la valeur totale en dollars des ventes des magasins à rayons dans ce district a décliné de 25 pour cent durant janvier 1933, par rapport à janvier 1932.

Comm. Scol. de Québec

Obligations à 5% et échéant le 1er novembre 1955. Ces titres comportent l'endossement écrit de la cité quant au paiement du capital et des intérêts. Valeur facilement négociable.

Prix : 100 et intérêt couru

71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618 •

J. C. BOULET LIMITEE

Cours de MONTREAL

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

SEANCE DU 28 FEVRIER 1933 — Ventes : 9,485 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
5	Asbestos pfd	50	50	50	50
54	Bell Tel	84	84	83¼	83¼
1581	Brazilian	7½	8	7½	7⅞
10	B C Power A	15	15	15	15
10	Building Prod	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
80	Can Cement	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
60	Can Forgings A	4	4	4	4
220	Can SS pfd	2	2	2	2
20	Can Car pfd	10¾	11	10¾	11
100	Celanese pfd	73	73	73	73
25	Can Hy El pfd	37½	37½	37	37½
20	Can Ind Alco	13¾	13¾	13¾	13¾
1210	C P R	10	10½	10	10½
75	Cockshutt Plow	3½	3½	3½	3½
113	Smelters	58	58½	57½	57½
120	Dom Bridge	15¾	15¾	15¾	15¾
410	Dom S & C B	50	60	50	60
20	Dom Textile	45	45	45	45
20	G S W	80	80	80	80
10	Goodyear pfd	86	86	86	86
25	Gurd	5	5	5	5
100	Gypsum	11½	11½	11½	11½
2460	Nickel	8½	8⅝	8¼	8⅝
98	McColl Front	7½	7½	7½	7½
942	Mtl Power	28	28¼	28	28
150	Nat Brew	14½	14½	14½	14½
175	Nat Steel Car	5½	5½	5½	5½
5	Ogilvie	105	105	105	105
135	Ottawa Pow	84	88	84	88
20	Penmans	24	24	24	24
100	Power Corp	6½	6½	6½	6½
35	Quebec Pow	11¾	12	11½	12
663	Shawinigan	10	10	9¾	10
85	Sher Williams	6½	6½	6½	6½
50	Steel of Can	15¼	15¼	15⅛	15⅛
20	Do pfd	25½	25½	25½	25½
10	Tuckett pfd	110	110	110	110
	Obligations:				
22750	Mtl Pow Debs	42	42	42	42
	Mines:				
1220	Hollinger	7.05	7.05	7.05	7.05
	Banques:				
8	Commerce	127	127	127	127
16	Montreal	167	167	167	167
22	Royal	131½	131½	131	131

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147. Côte de la Montagne
QUEBEC

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Protection *Service*

POURQUOI NE PAS CONNAITRE LES FAITS

ASSURANCE AUTOMOBILE

Protection entière et service de réclamation dans tout le Canada et les Etats-Unis.

Le Service de remorquage en cas d'accident a toujours été payé, depuis 20 ans aux propriétaires d'automobiles assurés dans les compagnies représentées par

P.-A. BOUTIN

Assureur -- Underwriter

80 rue St-Pierre — Québec

Téls: 2-3884 — 2-3885

Représentant de Compagnies licenciées et reconnues dans tout le Canada et aux Etats-Unis.

Pourquoi s'exposer aux ennuis des **LOIS DE RESPONSABILITE FINANCIERE DES AUTOMOBILISTES** en vigueur aux Etats-Unis et dans plusieurs provinces du Canada, excepté la Prov. de Québec, sans avoir une protection dans une Compagnie d'Assurance licenciée et acceptée partout.

COURS de NEW YORK

ABITIBI AM. TELEPHONE GEN. ELECTRIC U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 28 FEVRIER 1932

Ventes : 905,960 actions

A				
Adams Export. AM	3¼	3¼	3	3¼
Air Reduction ADN	48	49½	48	48½
Alaska Juneau JU	11⅝	11¾	11½	11¾
Allied Chemical ACD	71⅛	74¾	71	73¾
Allis Chalmers AH	6	6	6	6
Alleghany Corp. AYY	1	1	1	1
American Can AC	49¾	52⅜	49½	51¾
American Car & F. AF	6⅞	7	6⅞	7
American & For. P. AFW	4½	4½	4⅛	4½
American Loco ALO	6¼	6¼	6¼	6¼
American M. & F. AFX	9	9	8¾	8¾
American Radiator ADT	4⅞	5	4¾	5
American Smelting AR	11¼	11¾	11¼	11¼
American T. & T. T	94⅜	97⅜	94¼	97
American Tobacco B AT.B	53¼	53¾	52¾	53¼
American Water W. AWW	12¼	12¾	12¼	12¾
American Woolen WY	4	4	3¾	3¾
Amerada ARC	20	20⅛	19¼	20⅛
Anaconda Copper C	5½	5½	5	5
Ass. Dry Goods DG	3½	3½	3½	3½
Atchison Railway A	35⅝	37⅞	35⅝	36¾
Atlantic Refining AFI	12½	13	12⅝	13
Auburn Auto AAC	31¼	33⅝	31¼	32
B				
Baldwin Loco B	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Baltimore & Ohio BO	8¾	9½	8⅝	9⅜
Barnsdall A BDL	3¼	3½	3¼	3½
Bendix Aviation BEX	6¾	7⅛	6⅜	7
Best & Co. BST	9⅛	9½	9½	9½
Bethleem Steel BS	10⅞	11½	10¾	11¼
Borg. Warner BGW	5½	6⅛	5⅝	6⅛
Briggs Mfg BGI	2⅝	2⅞	2⅝	2⅞
Brooklyn M. T. BMT	22⅝	23⅜	22⅝	23⅜
Burroughs Ad. BGH	6⅞	6⅞	6½	6⅞
Byers A. M. ABY	8½	9⅜	8½	9⅜
C				
Canada Dry DGL	7¾	7¾	7⅝	7⅝
Canadian Pacific CP	8⅝	8⅝	8⅛	8½
Case J. I. CTM	31½	33¾	31	32⅝
Cerro de Pasco CDP	6½	6¾	6½	6¾
Ches. & Ohio CO	25¾	26	24⅝	25⅝
Chic. Rock I. RI	3⅜	3⅜	3	3
Chrysler K	8½	9½	8½	9⅛
Coca-Cola KO	80¼	82¾	80¼	82¼
Colorado F. & I. CF	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Columbia Gas CG	10⅝	11½	10½	11½
Com. Solvents CV	9	9⅝	9	9½
Com. & South. CW	1⅞	2	1⅝	1⅞
Congoleum COG	8	8	7⅝	7⅝
Cons. Gas G	44¼	46¾	44¼	45¾
Cont. Can CH	35¾	37¼	35⅝	36⅞
Corn Products CFG	46	49	45⅝	48
Curtis Wright CWZ	1⅝	1⅝	1½	1⅝
D				
Drug Inc. DRU U.	31	32½	31	31¾
Davison Chem. D	1⅛	1¼	1⅛	1¼
Dominion Stores DOS	11	11	11	11
Dupont de Nem. DD	33⅛	34¾	33	34
E				
Eastman Kod. EK	50¼	51¾	50¼	51
Elec. Auto Lite ELO	12	12⅝	11¾	12½
Electric P. & L. EL	3½	3⅝	3½	3⅝
Electric & Mus. EMI	1¼	1¼	1¼	1¼
F				
Fox Film A. F	1¼	1⅜	1¼	1⅜
Freeport Texas FT	16⅛	17½	16⅛	17½
Firestone pfd FIRpr	50	50	49¾	49¾
G				
General Asphalt AS	5	5	5	5
General Electric GL	11¾	12	11¼	11⅞
General Foods GF	21¼	22⅛	21¼	22
General Gas "A" GGS	⅞	1	⅞	⅞
General Motors GM	10⅛	10⅜	10	10
General Ry Signal GRS	16½	17	16½	17
Gillette Safety GIL	13⅞	14½	13⅝	14⅜
Gold Dust GK	12¼	12¾	12¼	12½
Goodrich Tire GG	3¼	3½	3¼	3½
Goodyear Tire GOR	9¼	10¼	9¼	10
Grigsby Grunow GGZ	¾	¾	¾	¾
Graham Paige GHR	1¼	1½	1¼	1½
H				
Houston Oil HO	8¾	9½	8¾	9⅜
Hudson Motors HMT	3	3	3	3
Hupp Motors H	1⅞	1⅞	1¾	1⅞
I				
International Harvester HR	14⅛	14¾	13⅝	14½
Int. Hy. Elec. A IPH	3½	3½	3½	3½
International Nickel N	7	7⅛	6¾	7⅛
Int. Paper A IP.A	¾	1¼	¾	1¼
Int. Paper B IP.B	⅜	½	⅜	½
Int. Paper C IP.C	¼	⅜	¼	⅜
Interboro IRT	4½	4½	4⅜	4½
Int. Tel. & T. IT	5¼	5⅜	5⅛	5⅜
International Shoe	26½	26½	26½	26½
J				
Johns Manville JMP	13½	14⅜	13⅜	14⅜
K				
Kansas City S. KSU	6½	6¾	6½	6¾
Julius Kayser JKS	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
Kelvinator KLV	3⅜	3⅜	3¼	3¼
Kennecott KN	7½	7⅝	7⅜	7⅝
Kroger Groc'y KR	15⅛	15⅛	14½	14⅞
L				
Lambert Co. LAM	24¾	24¾	24¼	24½
Loew's Inc. LW	11⅝	13	11⅛	12⅞
Loose Wiles LO	19¼	19¼	19¼	19¼
Lorillard Tom. LOR	11	11¼	10⅞	11¼
M				
Mack Trucks MQ	14¼	14¼	14	14¼
McKeespt T. P. MV	45⅝	47⅜	45⅝	47
Mex. Seaboard MSX	16	16¾	16	16¾
Missouri Pacific MOP	2¼	2⅜	2¼	2⅜
Mo. Kan. & T. KT	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Montgomery Ward M	9	9⅜	8⅞	9⅜
N				
Nash Motors NSS	11⅞	12	11¼	11¾
National Biscuit BI	32¼	33¼	31¾	33¼
National Cash R. NCR	6	6	6	6
National Dairy NPT	10⅞	11	10⅝	11
National Distillers NAD	19½	20⅝	19½	20⅝
National Lead LT	45½	45½	45½	45½
National P. & L. NPL	8¼	8⅞	8⅛	8⅞
National Tea NTY	8¼	8½	8¼	8½
N. Y. Central CN	14⅝	15⅜	14¼	14⅞
N. Y. New Haven V	11¼	12⅜	11⅛	12
Noranda Mines NML	19	19¼	19	19⅛
Norfolk & W. NFK	113½	113½	112¾	112¾
North American NA	18⅜	19¼	18	18¾
Northern Pacific NP	10⅞	12	10⅞	11⅝
O				
Otis Steel OST	1⅝	1⅝	¾	1¼
P				
Pac. Gas & E. PCG	24¼	24⅜	24¼	24½
Packard Motors PAK	2	2⅛	2	2⅛
Paramount PX	¾	¾	⅝	⅝
Penick & Fd PFK	25⅝	25⅝	25⅝	25⅝
Pennsylvania RR. PA	14½	15½	14¼	15¼
Philipps Pete P	5	5⅛	5	5⅛
Pub. S. N. J. PUB	38¾	41¾	38¾	41¾
Pullman Inc. PU U.	18½	19½	18½	19½
Pure Oil PUY	3	3	3	3
Purity Bakeries PTY	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
People's Gas PO	52	52	52	52
Petroleum Corp. of Am. PEO.	5⅛	5¼	5⅛	5¼
R				
Radio Corporation R	3⅛	3⅛	3	3⅛
Radio Keith RKO	1⅜	1⅜	1¼	1¼
Reading RDG	24¼	24¼	24¼	24¼
Real Silk RSH	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Remington R. RR	2½	3⅛	2½	3⅛
Reo Motor RY	1½	1½	1⅜	1⅜
Republic St. RBC	4⅛	4¼	4⅛	4⅛
Reynolds Tobacco "B" RJR	28½	28¾	28¼	28½
Rossia Insurance ROS	3¼	3¼	3⅛	3⅛
Royal Dutch RD	18	18¼	18	18⅛
S				
St. Joseph Lead JO	6½	6½	6½	6½
Sears Roebuck S	13⅞	14½	13⅜	14¼
Simmons Co. SIM	4½	4⅝	4⅜	4⅝
Sinclair Oil SC	5⅛	5¼	5⅛	5¼
Socony Vacuum SOV	6¼	6½	6¼	6⅜
Southern Pac. SX	12	13⅛	12	12⅞
South Porto Rico PSUU	17	17¾	16½	17⅝
Southern Ry SZ	4½	4	4½	4¾
Standard Brands SB	14	14⅝	13⅞	14½
Standard G. & E. SG	7½	8	7½	8
Stand. Oil of C. SCD	20¼	20½	20	20½
Standard Oil N. J. J	23⅜	23¾	23¼	23½
Stone & Webster SW	6	6⅝	6	6⅝
Studebaker STU	3	3	3	3
Servel Inc. SVL	1⅝	1⅝	1½	1½
T				
Texas Corporation TX	10⅞	11⅛	10¾	11
Texas Gulf Sul. TG	16	16⅝	16	16⅝
Timken Roller B. TKR	13⅞	14⅜	13⅞	14⅜
U				
Underwood Elliott UNX	9⅝	9⅝	9½	9½
Union Carbide UN	20¼	21¾	20¼	21⅛
Union Pacific UP	65½	69½	65½	68½
United Air Craft UAF	17	18¼	16⅞	17⅝
United Carbon UCB	10½	10⅞	10½	10⅞
United Corporation	5¾	6⅛	5⅝	6
United Fruit F	24⅞	25¾	24⅞	25⅝
United Gas I. UGI	15½	16⅜	15½	16¼
U. S. Ind. Alcohol UD	13½	14½	13½	14⅛
U. S. Pipe & Foundry CJ	6½	6¾	6¼	6¾
United States Realty UZ	2½	2½	2½	2½
United States Rubber RU	2⅞	3¼	2⅞	3¼
United States Steel X	23⅜	24⅞	23½	24¼
V				
Vanadium VA	8	8¼	8	8¼
Vulcan Detinning VX	13	13½	13	13½
W				
Warner Brothers P. WB	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Western Union W	18	19¼	18	18¾
Westinghouse Elec. WX	20⅛	21½	20⅛	20¾
Willys Over.and OV	¼	¼	¼	¼
Woolworth Z	26⅛	27½	26⅛	27
Worthington Pump WPU	10⅛	10½	9⅞	10½
Y				
Yellow Truck "B" YC	2¼	2⅜	2¼	2⅜

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 28 février 1933

Blé Nord No 1	0.58
Blé Nord No 2	0.57
Avoine Ouest No 2	0.35
Avoine Ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.32
Balle d'avoine	0.20
Orge Ouest No 3	0.40
Maïs du Sud Afrique	0.52
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$16.23
Gru rouge	$17.25
Gru blanc extra	$22.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $16. par tonne ; au détail $18.	
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.55
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$2.60
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$2.90
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée $3.90	$4.00
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$10.50
No 2 Timothy	$ 9 50
No 3 Timothy	$ 8.00
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.35
Deuxième patente	$3.75
Patente à boulanger	$3.65
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0.27
Frais extras	0.25
Frais premiers	0.23
Frais poulettes	0.22
Frais seconds	0.21
Beurre:	
No 2 extra	24½
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	10½
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N. B.	0.75 0.80
Montagnes Vertes I. P. E. (sacs de 90 lbs	0.85 0.90

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Poulets nourris au lait	18-23	16-21
Dindons pour rôtir	18-20	16-10

COURS DES CHANGES

Séance du 28 février 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie& 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.41 ½
Berlin, marks	0.2392
Copenhague, couronne	0.1535
Stockholm, couronne	0.1820
Paris, franc	0.0394 15-16
Rome, lire	0.0512
Rotterdam, couronne	0 4045
Bruxelles, franc	0.1407
Genève, franc	0.1954
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0056 ⅝
Christiania, couronne	0.1760
Madrid, peseta	0 0832
Rio de Janeiro, milreis	0.0763

Dollar Canadien : 16 5-8 pour cent.

Séance du 28 février 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.3110
Australie, livre	3.2546
Belgique, belga	0 1684
Brésil, milreis	0.0900
Chine, Hong Kong dollars	0.2710
T.-Slovaquie, couronne	0.0356
Danemark, krone	0.1833
Finlande, finmark	0.0191
France franc	0.0472
Allemagne, reichsmark	0.2865
G.-Bretagne, livre	4.0911
Grèce drachme	0.0068
Hollande, florin	0.4844
Hongrie, pengo	0 2095
Inde, rupee	0.3104
Italie, lire	0.0612
Japon, yen	0.2482
Yugoslavie, dinar	0.0167
N.-Zélande livre	3.2676
Norvège, krone	0.2102
Pologne, zloti	0.1352
Roumanie, leu	0.0074
Sud Afrique, livre	4.0672
Espagne, peseta	0.0998
Suède, krone	0.2175
Suisse, franc	0 2337

Etats-Unis : Dollar : 19 5-8 pour cent prime.

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 28 février 1933

	Haut	Bas	Ferm.
160 B A Oil	8¼	8⅛	8⅛
1020 Beauhar	85	85	85
50 Can F Inv	2½	2½	2½
25 Can Vickers	1	1	1
2 C N Pow pfd	70	70	70
15 Dist Seag	4	4	4
506 Imp Oil	8⅛	8	8
240 Imp Tob	8	7⅞	8
238 Int Pete	11⅛	11	11
35 Robt Mit	3	3	3
5 Page Her	43	43	43
12 S C Pow pfd	70	70	70
275 Walker	4⅛	4⅛	4⅛
20 Walker pfd	9½	9⅜	9½
Mines:			
5000 Cart Mal	1½	1½	1½
2500 D Rouyn	3¼	3¼	3¼
100 Dome	1490	1490	1490
730 Lake Shore	3400	3375	3400
550 Macassa	31½	31½	31½
24050 Moss	21	20	20
665 Noranda	2265	2260	2265
21100 Siscoe	141	138	138
12450 Sullivan	30¼	30	30
410 Teck Hu	410	400	410
300 Venezuela	235	235	235
400 Ventures	100	100	100
1185 Wright H	429	422	426
Obligations:			
1000 Duke Price 6 pc	55⅜	55⅜	55⅜
Hors-liste:			
5 Can Malt	14	14	14
51 Ford of Can	6⅛	6⅛	6⅛
Mines hors-liste:			
11000 Arno	3⅛	3	3⅛
1600 Big Miss	15	15	15
100 Beattie	98	98	98
900 G Rouyn	135	132	132

500 Howey	66½	66½	66½
1000 Kirk Pre	2¾	2¾	2¾
1600 Parkhill	15¾	15¾	15¾
300 Sher Gor	40	40	40
100 San Ant	82	82	82
17000 Stadacona	3½	3⅜	3½
2000 Pen Pete	2⅝	2¼	2½
3500 Wainwell	½	½	½

Total des ventes:

Hier:

Parts : 69 460.
Obligations : 1.000.
Hors-liste : 40,256.
Total : 112,319.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 28 février 1933

	Off.	Dem.
Dominion du Canada:		
4 15 Oct 1935	99¼	100¼
Do 1952	92	93
5½ 1 Nov 1933	100	101
Do 1934	101⅛	102⅛
5 1 Dec 1937	114½	116
5 1 Mar 1937	114¾	116¼
4½ 1 Sep 1940	99¼	100¼
4½ 1 Oct 1944	99	100
4½ 1 Feb 1946	99	100
4½ 1 Nov 1946-56	97	98
Do 1947-57	96¾	97¾
Do 1948-58	97¼	98¼
Do 1949-59	97½	98½
5 1 Nov 1936	101½	102½
Do 1941	102¼	103¼
Garanties par le Dominion:		
4½ C N R 1951	97½	98½
4½ C N R 1954	97	98
4½ C N R 1956	97¼	98¼
4½ C N R 1957	97	98
4½ C N R 1968	96½	97½
4¾ C N R 1955	98¾	99¾
5 C N R 1954	100¾	101¾
5 C N R 1969	102	103
Provinciales:		
Alberta 6 1947	95	97
C B 6 1947	95	97
Manitoba 6 1947	95	97
N B 5½ 1950	100¾	102¾
Ontario 5½ 1947	105¼	107
Québec 4½ 1963	98½	99¾
Saskatchewan 6 1951	87	89½
Compagnies:		
Beauharnois 6 1959	37	40
Bel Tel 5 1955	106½	109
Can Cem 5½ 1957	57	62
Eaton Realty 5 1959	78	81
Gatineau Pow 5 1956	75	77½
M L H & P 5 1951	102	105
Mtl Tram 5 1941	97	99½
Mtl Tram 5 1955	72	74
Ont P S 5½ 1950	80	83
Quebec Pow 5 1958	89	93
Shaw W & P 6 1937	86	89
Shaw W & P 5 1970	68	74

GAINS DE 3-8 A 5-8 DE CENT SUR WINNIPEG

(Suite de la page 6)

AVOINES:				
Mai	16 à 16⅛	16¼	15⅞	16⅛
Juill	16½	16½	16⅛	16⅜
Sep	17	17⅛	16¾	17
SEIGLE:				
Mai	37⅞	34⅛	33¾	34⅛
Juil	33⅞	33⅞	33⅜	33⅞
ORGE:				
Mai	26	26	25¾	25¾

MARCHES DIVERS

Montréal, 1.—Les stocks de beurre entreposés à Montréal ont décliné de plus de trois millions de livres durant le mois de février, si l'on s'en rapporte aux chiffres publiés hier par le Board of Trade local. Les stocks de beurre de fabrique sont actuellement de 71,023 boites de 56 livres chacune, comparativement à 128,403 boites à la fin de janvier 1933, ce qui fait une diminution de 57,380 boites ou de 3,213,280 livres. Durant janvier, les stocks de beurre de fabrique avaient déjà décliné, à Montréal, de 2,095,128 livres. Cette diminution dans les stocks de beurre à Montréal provient des ventes considérables qui ont été faites durant le mois sous revue dans l'Ontario. Comme on ignore s'il y aura suffisamment de beurre pour d'ici à ce que la production domestique reprenne au printemps, le prix du beurre a haussé de 1-4 de cent la livre, hier, à 24 1-2 cents. Les arrivages ont été de 63 boites seulement. Les oeufs ont haussé d'une cent la douzaine hier. Les arrivages d'oeufs ont été de 984 caisses et les arrivages de fromage de 137 boites.

LES CHARTES PROVINCIALES

(Suite de la page 6)

commerce de photograveurs, $10,000; Club Ville Emard, Incorporé, Côte Saint-Paul, club social, 199 actions de $100.; Corona Bakery Limited, Montréal, commerce du pain, $20,000.; Downtown Athletic Club Limited, Montréal, club de gymnase 100 actions sans valeur au pair; G Armstrong and Co. Inc., Montréal, directeurs de funérailles, 300 actions privilégiées de $100. chacune et 300 actions communes; Herman Bros Limited, Montréal, négoce de métaux, $20,0000.; Intercepting Service Limited, Montréal, commerce d'agence, $20,000.; J. M. Flanders Inc., Montréal, commerce de lainages, $20,000.; J. P. Côté, Limitée, Rouyn, marchands généraux, $20,000; Kindak Holding Company Limited, Montréal ,entrepreneurs, $20,000; La Mode Dress Company Inc., Montréal, vêtements, $20,000; Le Club Economique des Familles Inc., Québec, pour grouper des membres afin d'obtenir des réductions substantielles dans tous les achats de marchandises destinées à la maison, $10,000.; Les Restaurateurs Canadiens Incorporée, Montréal, chocolats, $19,500; London Shirt Corporation, Montréal, commerce général, $20,000.; Millen et Frères, Limitée, commerce de bois, $200,000.; Monarch Hat Company Limited, Montréal, chapeaux, $10,000.; Northfield Lodge Inc., Northfield, club d'amusements, 600 actions communes et 170 actions privilégiées de $100. chacune; Reliable Dress Company, Montréal, commerce de robes, $10,000.; Shoecraft Company Limited, Montréal, bottines, $10.000 ; Suburban Properties Ltd, Montréal, commerce de terrains, 1,999 actions sans valeur au pair; The Biellesse Textile Corporation, Montréal, vêtements, $20,000.; The Province of Quebec Racing Association Inc., Montréal, pour tenir des courses de chevaux, $100,000; Trinity Building Limited, Montréal, construction d'édifices, 2,000 actions sans valeur au pair; Victoria Bakery Limited, Hull, commerce de pain, $25,000.; Vogue Bags, Limited, Montréal, sacoches, $20,000.; Quebec Securities Corporation Limited, Québec, commerce général de finance, $10,000 ; Roscoe's Inc., Montréal, restaurateurs, $20,000 ; North Holding Company, Limited, Montréal, compagnie de contrôle, $50,000.

LA SITUATION DU BLE EN ARGENTINE

(Suite de la page 6)

rageante et que les chances de hausse sont meilleures par le fait que la Russie ne menace pas le marché, que la récolte américaine de blé d'hiver a subi de sérieux dégâts et que la campagne qui se fait aux Etats-Unis pour diminuer les superficies en blé devient de plus en plus insistante.

Les cultivateurs n'ont pas vendu aussi librement que l'on ne s'attendait, bien que les transactions aient été assez importantes. Il semblerait que l'on préfère les achats immédiats d'options de mai aux achats au comptant. Ceci est une innovation, car, règle générale, on préférait vendre aux cours à être fixés plus tard afin de pouvoir bénéficier de la hausse. Mais comme le Ministère de l'Agriculture avait reçu des plaintes que cette méthode était désavantageuse aux cultivateurs, il a imposé des restrictions, de sorte que les grands grainetiers refusent d'effectuer leurs achats de cette façon. On a donc adopté les méthodes en vogue au Canada et ailleurs.

LA POSITION DE LA BOURSE SEMBLE UN PEU MEILLEURE

(Suite de la page 6)

les chemins de fer, ont repris la direction de la liste et accusèrent même, à un moment donné, des gains variant de 1 à 3 points. Ces gains ont été assez bien conservés. Le volume global des ventes a été de 905,-960 actions.

American Telephone et Allied Chemical commandaient des primes substantielles, de sorte que ces deux titres ont rapidement gagné 3 points pour clôturer en mieux de 2 points Union Pacific et Delaware & Hudson, de même qu'American Can et Public Service of New Jersey ont fermé en mieux d'une couple de points. Santa Fe, Baltimore & Ohio, Southern Pacific, DuPont, North American, U. S. Steel, Chrysler, Consolidated Gas, New York Central, Westinghouse et Union Carbide ont haussé d'un demi-point à un point chacun. Case a bénéficié de la fermeté du blé. Certains titres privilégiés ont été pauvrement supportés toutefois. Radio commun a été actif mais il n'enregistra pas de changement important.

Les taux monétaires ont haussé. La demande de fonds à l'intérieur du pays est encore substantielle. On croit que les chemins de fer ont mieux fait dans l'ensemble durant janvier 1933 que durant le mois correspondant de 1932. Les achats d'acier semblent encore à la baisse. 614 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 244 ont avancé, 207 ont reculé et 163 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. Copyright 1933 :

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t.
Hier	43.2	24.1	70.0	44.9
Avant-hier	42.3	23.5	68.1	43.9
Sem. dern.	45.3	25.4	74.3	47.3
Mois dern.	63.8	34.6	103.8	66.3
1930	180.5	136.4	247.2	184.9
1928	142.2	118.5	130.5	136.3
Haut 1933	55.2	30.0	95.3	58.3
Bas 1933	42.3	23.5	68.1	43.9
Haut 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.3

MARCHE DES BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1er. — Il y avait 45 bêtes à cornes, 60 veaux, 330 porcs et 8 moutons et agneaux en vente hier matin sur les deux marchés locaux.

252 bêtes à codnes sont arrivées dans les cours locales pour être expédiées à Halifax, d'où elles partiront le 9 mars à bord du "Sulairia" à destination de Glasgow.

Il n'y avait pas suffisamment de bêtes à cornes et de moutons sur le marché local pour qu'on put établir un cours hier matin.

On cotait $4 pour les veaux d'abattage très communs et $6 pour les médium.

Le marché des porcs a déployé plus de vigueur. On cotait de $4.15 à $4.25 sur les porcs de belle qualité et $4 sur les plus légers. Des porcs de l'ouest, d'une belle qualité moyenne, ont obtenu de $4.10 à $4.15 tandis que les truies se vendaient entre $2.50 et $3.

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

SOMMAIRE

Février 1933.

Le bilan de l'économie dirigée — Pierre Clerget, directeur de l'Ecole supérieure du commerce de Lyon.

Science et commerce — Paul Riou, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Une lutte économique sociale — Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg.

Le bois en France—Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Dion.

Faits et Nouvelles: L'emploi au Canada en 1932 — Statistiques et statisticiens — Le problème du blé.

A travers les revues: La conférence économique internationale — Les problèmes de la distribution.

Les livres.

STE-FLAVIE

Mariages. — M. Louis-Philippe Desrosiers, cultivateur, fils de M. Philippe Desrosiers unissait sa destinée, le 15 février, à celle de Mlle Yvonne Gagné, fille de M. et Mme Napoléon Gagné, de cette paroisse.

—M. J.-Ernest Gagné, cultivateur, de St-Anaclet, fils de M. Auguste Gagné, unissait sa destinée, le 22 février, à celle de Mlle Albertine Thibault, fille de M. et Mme Honoré Thibault. A ces nouveaux époux, nos meilleurs voeux de bonheur.

Baptême. — M et Mme Cléophas Dumais (Anna Talbot) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée sous le nom de Marie, Laurette Jeanne d'Arc. Parrain et marraine, M. et Mme Pantaléon Langlois.

Va et vient. — M. Lucien Gagnon, inspecteur, a fait les examens des écoles, récemment.

—M. et Mme Lucien Gagnon, de Mont-Joli, et Mlle Albertine Gagné, inst., à St-Donat, étaient chez leurs parents dernièrement, à l'occasion du mariage de leur soeur.

—M. André Albert Desrosiers, barbier, de Mont-Joli, était chez son père, M. Philippe Desrosiers, récemment.

—Miles Dorothy et Ida Landry, de Mont-Joli, étaient en visite chez M. Philippe Desrosiers, à l'occasion du mariage de son fils.

—Miles Rose-Alma et Blanche Côté de Ste-Luce, étaient de passage chez M. Napoléon Gagné, récemment.

—En visite chez M. Honoré Thibault à l'occasion du mariage de sa fille: MM. et Mmes Rosario Roussel de St-Joseph, Valentin Ouellet, de Ste-Angèle, Paul Thibault Alphonse Langlois, de Mont-Joli, Jean et Ernest Thibault, de St-Octave, Joseph Thibault, de Métis.

AU RADIO

AU POSTE CKCV

12.00—Variétés musicales.
12.30—Programme spécial
1.00—Rex Battle
1.30—Magasinage.
6.30—Musique du souper.
6.45—Revue des Théâtres.
7.00—Programme musical.
7.30—Causerie.

AU POSTE CHRC

5.30 p. m. — Musique variée.
7.30 p. m. — Musique instrumentale et vocale.
7.45 p. m. — Le concours de la pharmacie Jolicoeur.
8.30 p. m. — Musique variée.
9.00 p. m. — Orchestre de Concert.
10.15 p. m. — Quatuor de Violoncelle.
10.45 p. m. — Chs-E. Rouette et son orchestre.

AU POSTE CFCF

6.45 p.m.—Musique de Danse
7.00 p.m.—Mélodies.
7.15 p.m.—Concert.
7.30 p.m.—Chas. Dornberger
8.15 p.m.—Maurice Meerte.
9.00 p.m.—Aventures de Sherlock Holmes.
9.30—Concert.
10.00 p.m.—Solistes.
10.15 p.m.—Vic and Sade
10.30 p.m.—Prévention des accidents.
10.45 p.m.—Romance.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Jimmie Kemper.
11.30 p.m.—Master Singers.
12.00—Silence.

AU POSTE CKAC

10 h. 30—Température— L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45—L'Association canadienne-française des aveubles.
11 h.—L'heure.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Causerie sur le bien-être des enfants.
1 1h. 45—Les artistes du théâtre Stella.
Midi—Rubin Krasner, violoncelliste et Gilbert Hill, pianiste.
12 h. 30—Cotes de Bourrse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C.C.; "L'électrification rurale", par M. Albert Rioux.
1 h.—Concert.
1 h. 30—Récital d'orgue.
1 h. 30—Récital d'orgue.
4 h. 30—Clôture de la Bourse.
4 h. 45—Musique enrégistrée.
5 h.—Théâtre des Petits.
5 h. 30—Chant.
5 h. 45—Montréal en parade.
6 h.—Nouvelles, Bourse, etc.
6 h. 45—L'Ecole sociale populaire.
7 h.—Heure.
7 h. 15—Mélodies.
7 h. 30—La Belle Dow.
8 h.—Programme Wrigley.
9 h.—Programme musical.
9 h. 15—Service de santé.
9 h. 30—Concert.
1 0h.—Musique de danse.
10 h. 15—Quatuor de violoncelles.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11 h.—Résultats de la N.H.L.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, mercredi, "Amos'n Andy", comédiens de couleurs du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

RECITAL DE VIOLON

A 7 heures ce soir mercredi, Jacqueline Salomon, violoniste de concert, sera entendue au poste WEAF dans un récital de 15 minutes.

CONCERT SYMPHONIQUE

A 9 heures ce soir, mercredi, le poste WEAF transmettra un programme symphonique de 30 minutes, qui sera sous la direction de Sandor Aimati, comme conducteur invité.

NINO MARTINI

A 11 heures ce soir, mercredi, Nino Martini, ténor italien, sera entendu au poste WABC dans le programme ci-dessous:

Dalla sua pace, de "Don Giovanni" . . . Mozart
Nino Martini et Orchestre
Ouverture: "Ali Baba" . . . Cherubini
Orchestre
A Vucchella . . . Tosti
Nino Martini et Orchestre
Woodland Sketches . . . MacDowell
Orchestre
Take Joy Home . . . Karilyn Wells
Nino Martini et Orchestre
Valse Gracieuse, de "Suite" . German
Orchestre
Eres Tu (bolero) . . . Sandoval
Nino Martini et Orchestre

AU POSTE WJZ

A 11 heures 30 ce soir, mercredi, un choeur masculin de 24 voix, sous la direction de Charles Baker, sera entendu au poste WJZ dans un programme choisi.

VINCENT LOPEZ

A 12 heures 15 ce soir, mercredi, Vincent Lopez et son orchestre seront entendus au poste WEAF dans un programme choisi de musique classique et populaire.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
ROLLAND GAGNON, restaurateur, La Malbaie, Qué., cédant.

Avis est par le présent donné que Vendredi le 3 Mars 1933, à 11 heures A. M. sera vendu à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A : Fonds de Commerce	$ 25.02
Ameublement du magasin	5.50
	30.52
B : Créances aux livres (Crédits)	28.51
C : Deux Congélateurs de 5 gallons	66.00
D : Un concasseur à glace	30.00
E : Un Shaft, 4 poulies, 3 Hangners et une Strap en caoutchouc de 20 pieds par 3 pouces de largeur	100.00
F : 20 Seaux en bois et 20 canistres en métal	100.00
G : Une machine Electrique avec poignées	25.00
H : Une Balance (Brantford)	75.00
I : Un Wiz avec tiroir	100.00
J : Une Glacière en bois de 30 pieds de long, 12 pieds de hauteur et 15 pieds de largeur sur un terrain appartenant au père du cédant	400.00

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc à tant dans la piastre pour les item A et B et au plus haut enchérisseur pour les item C à J.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le Fonds de Commerce et machineries etc seront visibles sur les lieux mercredi, le 1er mars 1933.

Conditions de paiement ; argent comptant.

Québec, le 24 février 1933.

Binet & Racine, Syndics.

Bureaux:
17 rue St-Jacques,
Québec, Qué.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 28 FEVRIER 1933

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Ferm.
57000	Australia 5 1955	73⅜	73½	73½
25000	Belgium 6 1-2 1949	100	100	99¼
8000	Do 6 1955	93¾	94	94
7000	Bolivia 7 1958	4¾	5	4¾
27000	Brazil 6 1-2 1957	19¼	19⅜	19⅜
1000	Do 7 1952	17¾	17¾	17¾
16000	Buenos Aires 6 1961	17	17⅜	17
5000	Chile 6 1961	7¼	7¼	6¾
8000	Colombia 6 1961	27½	29½	29½
2000	Cund'ca 6 1-2 1959	12½	12½	12½
45000	Canada 5 1952	93⅝	94⅜	94¾
61000	French 7 1-2 1941	123¾	124½	124½
1000	Do 7 1949	120⅝	120⅝	120⅝
89000	German 5 1-2 1965	49½	50⅜	49
2000	Haiti 6 1952	71¾	71½	71⅞
43000	Japan 5 1-2 1965	96½	96⅝	96⅜
35000	Lyons 6 1934	102½	102½	101⅞
19000	Milan 6 1-2 1952	83⅛	83½	82¼
2000	Poland 6 1940	57½	57½	57½
3000	Rio de Jan 6 1-2 1953	8¾	8¾	8¾
2000	Rome 6 1-2 1952	84	84⅜	84⅜
8000	San Paulo 7 1940	55¾	56	56
198000	United K 5 1-2 1937	106 ¾	106¾	106¾

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 28 février 1933

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	57¾	38⅛
Am Gas & Elec	20¾	21½
Am Superpower	2¾	2⅞
Brazilian	6½	6½
Cities Service	..	2-2¾
Cons Gas of Balt	52½	52½
Elec Bonds & Share	11	12
Ford of Can A	5⅛	5⅛
Imperial Oil	6¼	6¼
Int Util A	..	5¼-5⅞
Do B	..	⅞-1
Memphis Gas	12½	12½
Niagara & Hudson	9	9⅝
S O of Indiana	17¾	18
St Regis Paper	2⅛	2⅛
Stutz Motors	..	8½-11
United L & P	2¾	2¾
Pittsburgh Brew Ord	..	5-7
Do Priv	..	10 B
Ind Brew Ord	..	2¼-2½
Do Priv	..	O 2⅞
Milreis	.0763	.0763

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 28 février 1933

	Haut	Bas	Ferm.
4000 Acme Oil	8½	8	8
2500 Aconda	¾	¾	¾
1000 Alb Pac	10	10	10
1500 Alex	2½	2½	2½
8000 Amulet	15¼	15	15¼
17000 Arno	3¼	3	3⅛
900 Ashley	108	105	105
15000 Bagamac	9½	8½	9
11000 Barry H	12	10½	12
1000 Buff Can	3¼	3¼	3¼
2000 Cent Pat	23	22½	23
600 Castle T	20¾	20	20
3200 Clericy	1¼	1¼	1¼
4500 Colum	7¼	6¾	7
2385 D Mines	1535	1475	1515
3315 Falcon	250	235	236
2000 Fed Kirk	2	1¾	1¾
1000 Goldale	6½	6½	6½
12570 Granada	140	132	135
19500 Harker	4⅞	4	4¼
5630 Hollinger	700	680	690
1600 Homestead	11	11	11
13000 Howey	68½	66	68
100 Huronian	40	40	40
2200 Kirk Lake	34	33	33
1000 Kootenay	¾	¾	¾
7865 Lake Shore	3440	3300	3400
22700 Macassa	30½	29½	30
500 Malartic	6	6	6
1500 Man Basin	1⅝	1⅝	1⅝
665 McIntyre	2425	2340	2390
1600 McWatters	55	55	55
2000 Min Corp	137	135	135
2000 Moff Hall	2¼	2⅛	2¼
18900 M Mines	21½	20	20
2000 Murphy	1½	1½	1½
1500 McVittie	26	26	26
900 Nipissing	150	145	146
3730 Noranda	2280	2250	2280
500 North C.	40	40	40
11000 Old Col	1⅞	1½	1⅝
12000 Olga Oil	30½	30	30
350 Pioneer	595	575	595
1320 Premier	68½	68½	68½
5741 San Ant	86	82	86
4725 Sherritt	40	39	39
28225 Siscoe	143	139	141
21000 Stadacona	3⅝	3½	3½
500 St Anth	7	7	7
1200 Sud Bas	70	70	70
6000 Sylvanite	87	82	85
1000 Tashota	2¼	2¼	2¼
10180 Teck Hu	413	394	405
2500 Thoms Cad	6	6	6
2500 Unit Kirk	7½	7½	7½
7000 Vacuum	3	2½	2½
1966 Vipond	30	30	30
45175 Wright H	431	405	405

Argent : 26½.

Total des ventes : 562,000

Hors-liste:

1500 B Missouri	15	15	15
1700 Cen Man	10	10	10
157 Coniaurum	20	20	20
12 Smelters	5800	5800	5800
200 Dal Oil	15	15	15
4750 Eldorado	140	135	138
465 Hud Bay	350	341	341
400 Halcrow	25	25	25
3115 Nickel	860	825	845
500 Mandy	8	8	8
9500 McLeod	5⅝	5¼	5¼
2000 Nordon	10	10	10
600 Pend Or	56	56	56
17875 Ventures	101	95	100
2000 Vickers	20½	20	20½

Curb:

24500 Algoma	3	3	3
2000 Apex	⅝	⅝	⅝
5000 Baldwin	1	1	1
8700 Bobjo	12	11	12
1100 Brett Tr	17	17	17
16800 Brownlee	3⅛	2⅞	3⅛
1000 Churchill	8½	8½	8½
5000 Can Kirk	7	7	7
2000 Cob Con	1½	1½	1½
2000 Clifton	1¼	1	1
1500 Dom Expl	4	4	4
9000 Gilbec	2⅝	2¼	2⅝
5000 Gold Hill	¾	⅝	¾
2500 Hilltop	1	1	1
500 Jack Man	1½	1½	1½
2300 Lake Mar	17	16	17
20000 Kirk Hunt	1	1	1
1500 Kirk Town	14½	14	14
7500 Lebel	4½	4	4
4000 Malrobic	1½	1¼	1½
2500 Night Hawk	4	4	4
4000 Pott Doal	½	½	½

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 28 février 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	6 ½	-
Do B	5 ⅛	-
Do C	1.85	2.00
Do D	3	3 ⅜
Can Intl Trust	-	4
Can Invest Fund	2.55	2.70
N A Trust New	2.04	2.40
Do Old	1.54	-
New Corp Trust Cum	1.67	1.81
Do Dist	1.67	1.81

2000 Ribago	⅞	¾	¾
5000 Ritchie	2	2	2
2000 So Keora	6¼	6	6
2000 Sud Cont	2½	2⅜	2½
500 Wood Kirk	9½	9½	9½

Succession Docteur Alexandre Boucher

DE LORETTEVILLE

Toutes personnes créancières ou débitrices à cette succession, sont priées de communiquer immédiatement avec les soussignés :

L.-P. Pomerleau &
L.-P. Boucher,
Loretteville, P.Q.

SI VOUS AVEZ DES

Adresses, Discours, Conférences

— ou —

TRADUCTIONS

à faire faire, demandez Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera.

LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Episode No 3

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

Granites vs Canadiens de Sherbrooke, ce soir, à l'Arena

Les vainqueurs de l'Ile Maligne sont de nouveau en lice

Les Granites entreront ce soir dans la deuxième ronde de la série éliminatoire provinciale pour la coupe Allan, lorsqu'ils ouvriront une série de deux parties au total des points contre les Canadiens, de Sherbrooke. — Les locaux sont en bonne condition, et se promettent de prendre une substantielle avance sur les champions de Sherbrooke ce soir. — Cette série se terminera mardi soir sur la glace du club visiteur.

LA PARTIE COMMENCE A 8 HEURES 30

Les Granites, vainqueurs de la puissante équipe de l'Ile Maligne, entreprendront ce soir une nouvelle étape dans la série éliminatoire provinciale pour la coupe Allan, lorsqu'ils recevront les Canadiens, champions de la ligue Intermédiaire de Sherbrooke.

Cette partie sera la première d'une série de deux joutes au total des points. La série se terminera mardi soir dans le magnifique Arena de l'Exposition de Sherbrooke.

La partie de ce soir commencera à 8 heures 30, et les mêmes prix que ceux en vigueur dans la Railway-Paper prévaudront.

Les Granites sont confiants de pouvoir prendre une bonne avance dès ce soir, afin de sortir victorieux après la rencontre qui aura lieu à Sherbrooke. Les locaux ont un ou deux bons compteurs, mais se signalent surtout par l'efficacité de leur jeu défensif. Si les Granites prennent un ou deux points d'avance ce soir, nous est avis que les Canadiens ne pourront les reprendre, même sur leur propre glace.

Ovila Cauchon gardera la cage des Granites. Sur la défense on trouve les deux frères Leclair, Jos. et Louis et le rude "Moose" Nadeau dont les coups d'épaule ont ralenti plus d'un rapide patineur de l'Ile Maligne. "Moose" n'a pas le brillant coup de patin d'un Camille Henry, mais pour bloquer un homme, il est un peu là. Les deux Leclair sont des hommes de 180 livres environ. Des poids comme ceux-là ne se reculent pas rien qu'à souffler dessus !

Le coach Billy Boucher a deux bonnes lignes à sa disposition : Camille Henry, centre ; Bert Amy, aile gauche, et Roméo Gravel, aile droite. Sars Quinn, centre ; Jack O'Connell, aile gauche ; Charlie Munroe et Frankie Fleming alternant sur l'aile droite.

C'est Bert Amy qui a compté seul les deux points des Granites contre l'Ile Maligne. Se réservera-t-il encore l'honneur de battre seul les Canadiens ? Il se pourrait que la "kid-line" se mit de la partie cette fois.

Les Canadiens ont A. Workman, l'un des meilleurs gardiens de buts amateurs de la province devant leurs filets, avec Ashley Hibbard comme substitut. Ils alignent les joueurs suivants : F. Mitton, Lucien Lepage, George Banks, Leonard O'Donnell, W. Goron, Thos. Wolfe, John Kelly, Jean-Yvan Dupré et W. Clark.

Mais, nous est avis que les Granites n'ont pas encore cette série dans leur poche, car on se rappelle que les Canadiens de Sherbrooke vinrent près d'éliminer le St-François Xavier, champion de la ligue Mont-Royal, dans la série Allan 1932. On se rappelle aussi quels démêlés il y eut à ce sujet.

Une foule considérable assistera à la partie de ce soir.

UNE BONNE SEANCE DE LUTTE ET DE BOXE DEMAIN SOIR A LA CITADELLE

Les jeunes gens de la Citadelle prendront part à un bon programme de boxe et de lutte, demain soir. On attend des batailles qui devront être fort excitantes. Il y aura sept combats de boxe et une partie de lutte, auxquels les meilleurs boxeurs et lutteurs de la citadelle participeront.

En préliminaires, il y aura six boxeurs poids-légers et en semi-finales quatre boxeurs poids-moyen se présenteront. Les deux batailles finales seront entre deux poids-lourds et deux autres poids-moyens. Les lutteurs seront de poids-moyens. Les batailels finales dureront cinq rondes de trois minutes, tandis que les deux semi-finales seront l'une de quatre rondes et l'autre de trois rondes, tous les deux de trois minutes. Les préliminaires seront de trois rondes de deux minutes.

Ceux qui prendront part aux combats sont comme suit: préliminaires—L. Delagrave, 127 vs A. Harvey; R. Létourneau, 136, vs J. Lee, 136; George Kelly, 127, vs G. L'Italien, 136 (les yeux fermés); semi-finales — A. Jolly, 160, vs C. Laflamme, 150; Jos. Chiasson, 161, vs L. Landry, 168; finales — O. Guay, 180, vs W. Carrier, 170; A. Cloutier, 156, vs R. Bolly, 160 ; lutte — R. Vachon, 155, vs L.-H. Duchesneau, 145; deux chutes dans trois ou deux rondes de 15 minutes.

Les vainqueurs gagneront des prix qui ont été offerts par le major H. E. Scott, surintendant qui a beaucoup fait pour encourager l'organisation de la soirée.

Les officiels seront comme suit : arbitre, Eugène Boissinot; juges, Emile Dubé et Robert Lessard; annonceur, Paul Dussault; organisateur, Maurice Gosselin.

LES MAROONS FINISSENT EN TETE DANS LE "BIG 4"

La longue cédule du "Big 4", qui a joué toutes ses parties à la patinoire Maisonneuve, a pris fin samedi après-midi. Les Maroons ont terminé la saison en première position à la suite de leur victoire au score de 1 à 0 contre les Beavers. Dans la seconde partie du jour, Bearcats et Crescents ont annulé au score de 2 à 2.

Voici le standing final de la ligue:

	G.	P.	N.	Pts
Maroons	5	1	3	13
Beavers	5	3	1	11
Bearcats	3	3	3	9
Crescents	0	6	3	3

La série de championnat entre les Maroons et les Beavers, qui sera de deux dans trois, s'ouvrira samedi après-midi à 4 heures, à la patinoire Maisonneuve.

STE-CROIX

Décès. — Le 2 février ont eu lieu les funérailles de M. Edgar Thibault célibataire, décédé à l'âge de 47 ans. Il était le fils de feu M. Pierre Thibault, cultivateur et de Dame Valérie Auger.

— Le 8 février est décédée à l'âge de 86 ans, Dame Léda Hémon, épouse de feu Bernard Bergeron, cultivateur de la Pointe Platon. Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 10 février.

— Le 7 février est décédée à l'âge de 12 ans, à l'Hôpital St-Sacrement, Lousette Richard, autrefois de Québec et depuis septembre, sous les soins de M. et Mme Henri Martel.

Fiançailles. — M. et Mme Victorien Legendre annoncent les fiançailles de leur fille Lucienne avec M. Marc Grenier, employé à La Shawinigan Light and Power Co., de Sainte-Marie de Beauce. Le mariage aura lieu en juin.

Commencement d'incendie. —Lundi, le 13 février, un commencement d'incendie se déclara un peu avant 7 heures du matin, dans le magasin de M. Odilon Croteau, restaurateur dont la résidence est située presqu'en face de notre église. M. et Mme Croteau qui couchaient à l'étage supérieur furent éveillés par la fumée déjà très dense à l'étage du magasin. Un passant qui revenait de la messe aperçu également les flammes et se précipita pour secourir les sinistrés on transporta les trois jeunes enfants dans leur vêtements de nuit chez les voisins. Grâce aux extincteurs chimiques et à la bonne volonté des pompiers volontaires, l'incendie fut contrôlé. Les dommages sont considérables mais couverts par les assurances.

—M. et Mme Alphée Dubois sont de retour d'un voyage à Montréal à l'occasion des voeux perpétuels de leur fille Lucille en religion Révérende Soeur Ste-Agathe missionnaires de L'Immaculée Conception. La cérémonie eut lieu le 11 février au couvent de Pont-Viau.

—Mme Dr Maurice Laroche est de retour d'un séjour de quelque temps à Québec.

—M. et Mme Omer Gingras de St-Antoine de Tilly ont rendu visite à M. et Mme Philippe Garneau.

—Mme Pierre Laroche est de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal.

—M. et Mme Albert Garneau sont partis pour quelques semaines à Rimouski.

—Mlle Juliette Garneau de Québec ouvrira un Salon de mode (chapeaux) dans l'ancienne propriété de sa mère Mme Romuald Garneau.

—M. Léon Gingras, barbier, remplace actuellement M. Odilon Croteau, incapable de travailler à la suite de son accident.

—Mlle Antoinette Belleau de Québec, Mlle Cécile Lambert de Saint-Antoine passent quelques jours chez le Dr Legendre.

—Mlle Fontaine de Charny a passé quelques jours chez Mlle Irène Forest.

SAINT-STANISLAS

Vie sociale. — Mlle Medora Gervais, de St-Stanislas, est revenue dans sa famille, après quelques jours d'absence aux Trois-Rivières.

—M. Oscar Doré, de Saint-Stanislas, a fait un bref séjour à St-Narcisse, la semaine dernière.

—M. Henri Maguy, du rang St-Louis, a fait un bref séjour à Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Mlle Claire Gagnon, de Saint-Stanislas, est partie pour Grand'Mère, l'invitée de Mme Léo Trottier.

—Mme Albert Gagnon, de St-Stanislas, a fait une courte promenade à Tt-Tite, la semaine dernière.

—M. Charles-M. Lavallée est retourné à Grand'Mère après une promenade d'une semaine, chez son cousin, M. Pierre Chailly, de St-Stanislas.

—M. Y. Lamy, de Ste-Anne de la Pérade, est dans sa famille pour quelque temps.

—Mlles Marie-Paule et Marguerite Baker ont fait une courte promenade à St-Narcisse, la semaine dernière.

—Mlle L. Côté, de St-Stanislas, est revenue d'une promenade à St-Tite, où elle a été l'invitée de M. et Mme Philippe Germain.

—Mlles Marie-Laure Brunelle et Claire Lafontaine, de St-Stanislas, ont fait un bref séjour à St-Prosper, la semaine dernière.

—M. et Mme Alberic Massicotte, de St-Prosper, sont venus à St-Stanislas, chez M. et Mme Treflé Jacob, la semaine dernière.

—M. Paul-Emile Grandmond, de St-Stanislas, a fait un bref séjour à St-Prosper, la semaine dernière.

—M. Donat-O. Charest, de St-Stanislas, est revenu dans sa famille, après quelques mois d'absence.

—M. Henri Trudel est revenu dans sa famille après de longs mois d'absence.

—M. Arthur Veillet, agent d'assurances, est allé en voyage, la semaine dernière.

—M. J.-M. Cloutier, de St-Tite, est de passage dans notre localité.

—M. Lepage, voyageur de commerce, est dans notre localité pour quelque temps.

—M. Gérard Lafontaine, de St-Stanislas a fait un voyage, la semaine dernière.

—M. Albert Lacroix de St-Stanislas, est revenus d'une promenade à Montréal, où il fut l'invité de M. Alphonse Turcotte, la semaine dernière.

—Plusieurs de nos gens sont revenus des chantiers, après de longs mois d'absence.

—M. Rodolphe Mongrain, de St-Stanislas, a fait un bref séjour à St-Tite, la semaine dernière.

—Mlle Monique Mongrain est partie pour St-Adelphe.

—M. Goulet, bijoutier, de St-Tite, est en voyage à St-Stanislas chez M. et Mme Lucien Hébert.

—Mme Henri Magny, de St-Stanislas qui était à l'hôpital de Trois-Rivières, est revenue dans sa famille. Elle est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

AVEC UN
"JANNEL"
sur votre machine
Economie d'essence.

BOSTON ET OTTAWA N'ONT PU COMPTER

Boston Garden, Boston, 29. — (P. C.). — Billy Beveridge a été l'attraction principale de la partie d'hier soir au cours de laquelle les Sénateurs d'Ottawa tinrent les Boston Bruins en respect pendant 70 minutes, pour célébrer dignement leur dernière visite sur la glace locale cette saison. Aucun point ne fut enregistré au cours de cette partie.

Beveridge, qui avait déjà plusieurs performances sensationnelles à son crédit, a volé les "francs-tireurs" de M. Art. Ross de plusieurs points certains hier soir. Il a arrêté 55 lancers dont six paraissaient devoir produire des points. "Tiny" Thompson n'en a pas moins enregistré son dixième blanchissage de la saison en bloquant 25 lancers.

Boston:	Ottawa:
Buts:	
Thompson	Beveridge
Défenses:	
Smith	Burke
Shore	Shields
Centre:	
Barry	Weiland
Ailes:	
Beattie	Kilrea
Clapper	Finnigan

Substituts:

BOSTON. — Stewart, Laib, Ripley, Owen, Hitchman, Oliver, Chapman, Heximer et Galbraith.

OTTAWA. — D. Roche, E. Roche, Cox, Touhey, Rockburn, McInenly, Forslund et Howe.

Arbitres : Stewart et Cleary.

SOMMAIRE

Première période

Pas de points.

Punitions : aucune.

Deuxième période

Pas de points.

Punitions : Rockburn (2), Chapman et Clapper.

Troisième période

Pas de points.

Punitions : Barry et Burke.

Jeu supplémentaire

Pas de points.

Punition : Rockburn.

LES ANNEAUX

Le St-Germain, Classe A, a défait le fameux Léveillé par une marge de 384 points dans une joute très contestée, vendredi dernier.

Petitclerc joua la meilleure partie avec 1205, suivi par Latulippe qui enregistra 1129.

Le capitaine A. Guérard se promet bien de remporter les honneurs de la deuxième série comme la première. Ces séries sont jouées pour la coupe offerte par M. Magella Madden.

Voici le détail de la dernière rencontre entre les deux clubs:

Léveillé:						
Godbout	139	192	246	177	189	943
Dompierre	217	232	283	292	293	1220
Langlois	271	206	162	249	178	1086
Lachance	186	199	222	236	147	990
Pageau	196	257	181	212	230	1076
Langlois	176	159	178	194	220	927
Total						6242

St-Germain A.:						
Deschamps	217	254	206	214	201	1092
Raymond	183	202	279	205	201	1030
Fontaine	184	184	256	220	263	1067
Latulippe	234	230	268	226	173	1129
Michaud	167	239	231	198	268	1103
Petitclerc	273	220	258	219	235	1205
Total						6526

UN ATTELAGE DE LA LAITERIE DE QUEBEC DANS CE "DOG-DERBY"

Alonzo Boulanger, du Bureau Provincial d'Information, nous a appris, hier soir, qu'il a reçu trois nouvelles inscriptions pour le dog-derby provincial qui se tiendra à Québec samedi et dimanche, les étapes étant de 30 milles pour chaque jour.

La Laiterie de Québec aura une équipe très intéressante dans le dog-derby provincial Elle sera conduite par Ovila Carrier, le sportman bien connu de Québec.

Une firme locale a aussi inscrit deux attelages qui seront conduits par deux "mushers" de la Côte Nord, Cyrille Morris et Chefley Thomas.

Le tirage pour les positions au départ sera fait demain soir, à 8 heures 30, à la salle du Bureau Provincial, 1090 1-2, rue St-Vallier. Pour informations, on pourra appeler M. Boulanger, au numéro 4-0277.

"PIT" LEPINE BAT TORONTO

Maple Leaf Gardens, Toronto, 29. — (P. C.) Le ralliement sensationnel des Canadiens qui veulent se faufiler dans la série de championnat de la N. H. L. en reprenant la troisième position de la section canadienne qu'occupent présentement les Americans, a été marqué hier soir par une victoire au score de 2 à 1 sur le Toronto.

"Pit" Lépine, centre de la deuxième ligne d'attaque des Habitants, a été la vedette de son club, en scorant ses deux points, dans la troisième période. Red Horner avait compté pour les Leafs, dans la deuxième session, alors que Gerald Carson était au pénitencier.

Les Maroons

Toronto:	Canadiens:
Buts:	
Chabot	Hainsworth
Défenses:	
Clancy	S. Mantha
Horner	Carson
Centre:	
Thoms	Morenz
Ailes:	
Bailey	Gagnon
Cotton	Joliat

Substituts:

TORONTO. — Day, Levinsky, Primeau, Jackson, Conacher, Blair, Gracie et Downie.

CANADIENS.—Starr, Bourgeault, Leduc, Lépine, G. Mantha, Larochelle, Giroux, Hart et Harrington.

Arbitres : George Mallinson et Francis McCurry.

SOMMAIRE

Première période

Pas de points.

Punitions : Blair, G. Carson, Conacher et Thoms.

Deuxième période

1—Toronto, Horner (Bailey) 2.24

Punitions : Carson, Blair, Gagnon, Levinsky et Morenz.

Troisième période

2—Canadiens, Lépine Hart-Larochelle) 7.54

3—Canadiens, Lépine 15.30

Punitions : Bailey, Joliat et Downie.

RAQUETTEURS FRONTENAC

Dimanche dernier eut lieu au chalet des raquetteurs Frontenac, au parc Victoria, une grande soirée sous la présidence de M. Lorenzo Cantin, porte-drapeau du Frontenac. Plus de 125 personnes assistaient à cette soirée qui fut couronnée du plus grand succès.

A minuit, un magnifique banquet, préparé par les dames ainsi que les demoiselles du Frontenac, fut servi aux nombreux assistants. Ce banquet fut présidé par M Lorenzo Cantin et les personnes suivantes adressèrent la parole : M. Lorenzo Cantin, M. John Clark, santé du président, M. Pierre Bertrand, M. P. P., santé de la province. M. Emile Gosselin, échevin, santé de la ville de Québec, M. Conte, santé des invités, M. Alfred Blondeau, de Loretteville, santé des dames, M. Paquet, de l'Aiglon, et M. Marcel Pouliot, santé du Frontenac, M. Allan Caisse, santé du président. Parmi les nombreux invités qui étaient présents à cette soirée on pouvait remarquer M. Edmond Côté et M. Paul Pouliot, de Montréal, M. Conte, du Montagnard de Montréal, M. Pierre Bertrand, M P. P., M. l'échevin Emile Gosselin, M. Alf. Blondeau, de Loretteville, M. Paquet, de l'Aiglon, M. Louis Roy, M. Allan Caisse, etc.

Un orchestre dirigé par M. Maurice Verret faisait les frais de la musique. Il y eut chants et déclamations par Mme Adélard Beaulé, Mlle Germaine Roy, M. Henri Amstrong, etc. Une magnifique parure de cou. don de M. Lorenzo Cantin, fut réflée et gagnée par M. Victor Giguère. Tous ceux qui étaient présents s'en retournèrent enchantés d'avoir passé une si agréable soirée.

N'oublions pas que c'est dimanche prochain qu'aura lieu la grande journée sportive organisée par les raqueteurs Frontenac au parc Victoria. Il y aura des courses de toutes sortes, pour dames, demoiselles, hommes gras, directeurs, garçons, etc. Que tous ceux qui font partie du club Frontenac se fassent donc un devoir d'y assister.

(Marcel)

LES MAROONS GAGNENT 6-3

Forum, Montréal 29. — (P. C.) Les Maroons ont compté trois points rapides, après que les Red Wings eurent égalisé, au début de la troisième période, pour remporter les honneurs de la partie au score de 6 à 3, en présence d'une foule de 6,000 spectateurs seulement.

Les deux clubs n'ont guère été affectés dans leurs standings par l'issue de cette partie.

Aurie, du Détroit, et Earl Robinson, des Maroons, scorèrent chacun deux fois. Paul Haynes eut un point et un assist, cependant que Trottier, Duguid et Northcott fournissaient les autres points du club de James Strachan.

Frank Carson compta le troisième point du Détroit, Sorrell et Voss figurant dans les assists.

Détroit:	Maroons:
Buts:	
Roach	Kerr
Défenses:	
Young	Conacher
Evans	Noble
Centre:	
Voss	Smith
Ailes:	
Lewis	Ward
Aurie	Northcott

Substituts:

DETROIT. — Gallagher, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emms, Buswell, Moffatt et Goldsworthy.

MAROONS. — Wentworth, Trottier, Brydson, Haynes, Kilrea, Duguid, Robinson et Wilcox.

Arbitres : C. Smeaton et Dinny Dinsmore.

SOMMAIRE

Première période

1—Maroons, Trottier 6.37

2—Maroons, Robinson (Haynes) 6.50

Punition : Emms.

Deuxième période

3—Maroons, Duguid (Brydson-Kilrea) 11.05

4—Détroit, Carson (Emms) 14.23

5—Détroit, Aurie (Lewis-Sorrell) 16.20

Punitions : Noble, Gallagher et Ward mineures. Gallagher, dix minutes pour "mauvaise conduite".

Troisième période

6—Détroit, Aurie (Voss-Lewis) 0.16

7—Maroons, NoNrthcott (Smith) 1.00

8—Maroons, Robinson (Wilcox) 6.03

9—Maroons, Haynes (Brydson) 7.44

Punitions : Ward et Carson.

YELLOW CLUB

Le Yellom Club lance un défi à l'Union des Jeunes Gens de Ste-Foy pour jouer sur la patinoire de ces derniers.

Information, G. Pépin, Tél. 4-4273

AU CLUB HURON

Demain soir, il y aura une soirée intime au club Huron (édifice Capitol), sous la présidence de Aurélien Langlois.

Tous les membres et les amis du club de même que tous les raquetteurs sont invités avec leurs amies.

L'ECOLE DE GOLF DE M. HOTCHKISS

Harry Hotchkiss, professionnel du Quebec Golf Club, a ouvert son école de golf au Château Frontenac depuis quelque temps et déjà nombreux sont ceux qui s'y rendent pour reprendre le "feel" de leurs bâtons.

M. Hotchkiss est à la disposition de tous les sportsmen qui veulent apprendre le jeu, de même que des golfeurs qui veulent perfectionner leur "swing" afin de causer de petites surprises à leurs confrères lorsque les "links" seront ouverts ,vers la fin d'avril, pourvu que Harry mette à exécution son projet d'envoyer la "snogo" sur le terrain d'ici deux semaines!

CHARLESBOURG A LORETTEVILLE POUR LA 4IEME PARTIE

Ce soir, à 8 heures et demie, le Charlesbourg-Amateur rendra visite au Lorettevile Inc. Cette partie sera la quatrième de la série 3 dans 5 pour le trophée Paradis.

Cette rencontre promet des sensations et sera sans doute la plus contestée puisque le Charlesbourg a maintenant deux parties de gagnées tandis que Loretteville n'en a qu'une. Si le Loretteville gagne, il devra battre le Charlesbourg par trois points s'il veut jouer la dernière partie sur son terrain sinon le Charlesbourg aura l'avantage de jouer la cinquième partie chez lui vu qu'il a déj une avance de deux points dans les trois premières parties.

Nul doute qu'une foule d'amateurs sera témoin de cette rencontre. Des Autobus spéciaux seront à la disposition des supporteurs du Charlesbourg au prix de $0.25, aller et retour. Ces derniers feront bien d'accompagner leur équipe afin de leur prêter main forte car les gars du Loretteville sont bien décidé de ne pas s'en laisser imposer cette fois-ci.

Le notaire A. Morency et R. Lavergne seront les arbitres officiels.

En cas de mauvaise température cette partie sera remise à demain soir.

STE-MARGUERITE JR

Il y a quelque temps, la Chorale St-Roch Jr lançait un défi au Jeune Ste-Marguerite. Celui-ci l'accepta mais la partie fut remise à cause du mauvais état de la glace. La date fixée pour cette deuxième partie arriva mais encore une fois la Chorale St-Roch Jr ne voulut pas jouer prétendant que le Jeune Ste-Marguerite alignait des joueurs âgés de plus de 14 ans.

Le Jeune Ste-Marguerite lance un défi à tout club alignant des joueurs âgés de 12 à 14 ans, principalement à la Chorale St-Roch Jr et au club de la patinoire Garant Filion & Carmichael. Pour toute information, s'adresser à Marcel Pelchat. Téléphone 4-0920. Entre 6 et 7 heures p. m.

ACTIVITES DU DON BOSCO

Vendredi dernier le Dom Bosco a défait l'Epicehrie Labrie par un score de 1 à 0, et dimanche, il faisait partie nulle au score de 2 à 2, contre le Voltigeur. Mercredi soir, à 7 heures et 30, le Dom Bosco recevra la visite du F.-X. Drolet, et il lance un défi à tout club, pour jouer vendredi soir. S'adresser à Paul Paquet, tél.: 7973.

LE REX

Le Rex a battu le St-Michel par défaut. Le Rex a récemment écrasé le Parisian Corset. Le Rex lance un défi à tout club principalement au Capitol pour jouer sur le terrain de celui qui acceptera. Pour toute information, s'adresser à Victor Pelchat, Tél.: 4-0920.

GENE N'AIME PAS CELA !

Gene Létourneau, gérant de K. O. Loiselle, est passé par nos bureaux ces jours-ci pour nous remettre un communiqué dans lequel il considère que la commission locale a été injuste à son endroit en ne considérant pas son poulain comme l'un des aspirants au titre laissé vacant par Leo "Kid" Roy.

LE F.-X. DROLET

Le F.-X. Drolet a rendu visite au Bellevue, dimanche après-midi, et l'a défait par un score de 5 à 2, après trois périodes de jeu intéressant.

Lundi soir, il se rendait au Patronage Laval, et gagnait au score de 3 à 2. La partie fut plutôt rude.

Les Castors feront un premier exercice ce matin, à 11 hrs.

Les joueurs du Québec prendront la glace ce matin, pour la première fois, depuis leur retour de voyage, afin d'assouplir leurs muscles et vue de la dure série qu'ils auront à fournir contre les Boston Cubs vendredi soir et au début de la semaine prochaine.

Ce dernier voyage a été harassant pour nos porte-couleurs. Ils ont joué cinq parties pratiquement avec deux lignes d'attaque. Pour les "home-stretch" la direction des Castors a l'intention d'engager un ou deux autres avants. On nous a mentionné hier le nom de Harry Connors. Nous espérons que le Québec pourra l'obtenir du Providence.

Les Castors pratiqueront ce matin, à l'Arena, de onze heures à midi, sous l'oeil vigilant du coach Berlinguette.

LE CLUB "LA TUQUE" VU PAR SON HABILE GERANT TOM CLELAND

Voici la traduction d'une lettre adressée au notaire Pouliot, qui a assumé la lourde charge de diriger l'organisation du festival des employés civils qui aura lieu demain soir, à l'Aréna, par Tom Cleland, gérant du La Tuque, qui rencontrera Le Soleil, au cours de la soirée :

"J'estime que notre équipe, cette année, est presqu'aussi puissante que celle de l'an dernier. Bien que nous n'ayons plus Charland et Banville, Roméo Lajoie n'en est pas moins, sinon plus effectif qu'il ne l'a jamais été. Ce dernier, avec Wilkins, forme une fameuse combinaison. Sam Lajoie n'est pas de ceux, non plus, qui se laissent trainer les pieds, tandis que Genois figure toujours avantageusement.

"Les deux nouveaux venus, Lapointe et Rioux, possèdent toutes les qualités de véritables joueurs susceptibles de se développer rapidement. Lapointe est surtout remarquable par son brillant stick-handling et son lancer précis. Rioux se distingue, en particulier, par sa rapidité et son jeu ressemble de beaucoup à celui de Fortin.

"Du côté défensif, Hanrahan devrait faire sensation à Québec. Au cours des parties régulières dans la ligue locale, il s'est classé premier dans le tableau des compteurs. "Bucko" Braithwaite et Mongrain sont, comme toujours, de durs travailleurs sur la défense, et Braithwaite sait plus que jamais profiter des occasions pour faire quelques dangereuses incursions en territoire adverse.

"La réputation d'Alex. Bolduc, devant les filets, est assez connue à Québec sans qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge.

"Avec une équipe de ce calibre, les fans de Québec peuvent s'attendre à une lutte mémorable lorsque les leaders de la Railway-Paper leur feront face".

N. D. DES VICTOIRES

Dimanche après-midi, sur la patinoire de la Basse-Ville, le Notre-Dame des Victoires a défait le Taxi 2-1515 par le score de 6-2. Il gagne une coupe offerte par un sportman populaire.

Lundi soir à l'Arena le Notre-Dame des Victoires a défait le Bourgeois par le score de 4 à 3 dans une partie d'exhibition.

LE BELANGER

Le Bélanger de Montmagny a déclassé le L.-P. Côté au score de 12 à 1. Ce soir, le Bélanger rencontrera le "Joyeux Copains".

LES "AS" DE ST-MICHEL ONT TERMINE LEUR SAISON

St-Michel Bellechasse, 1er. — (Spéciale) Les As locaux ont brillamment terminé ici leur saison de hockey en scorant 8 à 5 contre le club de Berthier.

Une foule nombreuse assista à cette partie rapide et jouée sans aucune position.

Berthier possède une fameuse équipe, qui soit dit en passant, a vaincu les Beavers de Lévis par 7 à 3. Le club Berthier est renforci par plusieurs joueurs de l'Amateur de Montmagny.

Les As de St-Michel ont connu leur plus fructueuse saison ne connaissant la défaite qu'une seule fois au Cap St-Ignace avec une équipe toute désorganisée, sur un total de 12 parties jouées. Nous croyons que c'est là un beau record. Voici à date la liste des joutes du St-Michel:

Berthier 1, vs St-Michel 6.
Berthier 2, vs St-Michel 2.
St-Michel 1, vs Berthier 1.
Voltigeurs Inc. 2, vs St-Michel 6.
N. D. des Victoires 4, vs St-Michel 5.
St-Michel 1, vs Cap St-Ignace 9.
Cap St-Ignace 2, vs St-Michel 3.
St-Raphael 1, vs St-Michel 8.
Omer Bisson 2, vs St-Michel 6.
St-Michel 4, vs N. D. des Victoires 1.
Bélanger (Montmagny) 2, vs St-Michel 9.
Berthier 5, vs St-Michel 8.

Le club St-Michel profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont supporter cette équipe cette saison.

Gaston Dufresne,
Sec.-Trés.

POUR LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE COMMERCIALE DE PETITES QUILLES

Le Service Civil a défait le Château Frontenac par 4 à 1 hier soir dans la première partie de la série pour le championnat de la ligue Commerciale de petites quilles, à la salle Palace.

La seconde et dernière rencontre entre ces deux clubs aura lieu ce soir.

Voici le détail de la partie d'hier:

Château Front.:						
Baxter	106	166	107	137	131	647
Godbout	143	82	95	118	116	554
McMahon	156	154	140	152	122	724
	405	402	342	407	369	1925

Service Civil:						
Dupuis	175	143	169	153	167	807
Molleur	168	170	141	97	171	747
Morin	118	110	124	125	128	605
	461	423	434	375	466	2159

Service Civil gagne 4-1.

LE HOCKEY

CE SOIR

La N. H. L.
Aucune joute.
Can.-Américaine
New Haven à Boston.
Providence à Philadelphie.
Ligue Internationale
Aucune joute.

FU MANCHU

Episode No 533

Par **SAX ROHMER**

Copyright Bell Syndicate

En réponse au cri de Nayland Smith, je courus dans le vivoir pour découvrir mon ami regardant par la fenêtre maintenant toute grande ouverte. Regardant au dehors je pus juste voir dans un clin d'oeil un objet brillant descendant le long du mur.

Lorsqu'il disparut de notre vue, Smith se tourna tout excité.

"Viens vite Petrie !" cria-t-il, me saisissant le bras. "Dick et Weymouth demeureront ici. Ne quittez pas cet appartement QUOI QU'IL ARRIVE !"

Nous sortimes dans le corridor. Pour ma part, je n'avais pas la moindre idée où nous allions. Les étranges mots du mourant— "les grenades dorées" — avaient augmenté ma confusion. Smith n'ouvrit pas la bouche une seule fois pendant que nous nous dirigions vers le corridor au-dessous.

La nuit était avancée. Nous ne vimes personne. Smith courait rapidement, comptant les portes. Soudain à mi-chemin dans le corridor, une porte s'ouvrit et une femme portant un voile épais sortit, portant une petite malle.

LE TOURNOI CANADIEN DE BADMINTON S'OUVRIRA DEMAIN A MONTREAL

BEAUCEVILLE ET STE-MARIE ESSAIERONT DE FAIRE PENCHER LA BALANCE CE SOIR

Le Beauceville et le Ste-Marie tenteront un suprême effort ce soir à Beauceville pour briser l'égalité qui existe entre eux. On sait que les deux équipes ont annulé les deux premières parties de leur série : la première au score de 1 à 1 et la seconde au score de 0 à 0. Cette série est jouée pour le droit de rencontrer le Valley Jonction pour le championnat de la ligue de Beauce.

La joute de ce soir promet des sensations aux amateurs, car les deux clubs sont décidés de tenter l'impossible pour ne pas perdre la chance de détailler en finale pour le championnat. Ils seront au grand complet pour entrer dans la mêlée et livrer leur meilleure lutte de la saison.

Les pronostics annoncent qu'une foule très nombreuse sera témoin de la rencontre. Et même, un train spécial venant de Ste-Marie entrera en gare à Beauceville à 7 heures et 15. L'arbitre de la joute sera un joueur de la Canado-Américaine.

Voici les alignements que les deux clubs lanceront à l'attaque:

Ste-Marie : Buts : Couture ; Défenses : Dubeau et Ferland ; Centre : Thibault ; Aile droite : H Gauthier ; Aile gauche : Turcotte.

Beauceville : Buts : Duquet ; Défenses : Belleau et Mitchell ; Centre : Fortin ; Aile droite : Couture; Aile gauche : Parent.

Substituts : Ste-Marie : Morency, Vachon, Poulin, O. Poulin et Mercier.

Substituts : Beauceville : Lacombe, Demers, Poulin, Lachance et Nadeau.

ST-JOSEPH DE BEAUCE

—M. J.-A. Morin, de St-Evariste, était de passage à St-Joseph dernièrement.

—M. J.-A. Roy, de St-Ephrem, était en voyage d'affaires à St-Joseph au début de la semaine.

—M. L. de G. Crépeau, N.P., de St-Georges, était à St- Joseph, en tournée d'affaires vendredi dernier.

—MM. Aurèle et Cléophas Vachon de St-Frédéric, étaient également à St-Joseph par affaires ces jours derniers.

—M. Athanase Doyon, de Beauceville, était dans notre localité récemment.

—M. J.-A. Patry, de L'Evénefent, était à St-Joseph par affaires au début de la semaine.

—M. Gratien Spénard, de Victoriaville, était dans notre localité par affaires dans l'intérêt de la Shawinigan Water & Power Company.

—M. Joseph Jacques, de Saint-Ephrem, était de passage à St-Joseph par affaires vendredi, le 17.

—M. et Mme Ludovic Poulin, de St-Victor, étaient à St-Joseph jeudi, en visite chez M. Edmond Lagueux.

—M. Georges Rodrigue, fils de St-Méthode d'Adstock, était dans notre localité par affaires récemment.

—MM. Irénée Campeau et Josaphat Goulet, de Ste-Cécile de Whitton, étaient à St-Joseph, en voyage d'affaires mardi dernier.

—Mme Léopold Jacques est de retour de l'hôpital où elle a passé quelques mois. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Note personnelle. — M. le notaire et Mme André Taschereau sont allés passer les jours gras à Montréal chez Mme G.-O. Taschereau.

Décès. — Mercredi, le 22 février, est décédée Mlle Zéphirine Doran, fille de feu M. Daniel Doran, avocat, et de Philomène Jacques. La regrettée disparue laisse pour la pleurer trois frères, MM. Daniel Doran, de Schenectady, N.Y., Léopold Doran, de Rimouski et Hughes Doran de Rouyn; une soeur, Mme J.-W. Jacques (Julie); deux beaux-frères, MM. J.-W. Cloutier, de Sherbrooke, J.-W. Jacques, arpenteur, de St-Joseph; plusieurs neveux et nièces, MM. Daniel Doran, Michel Doran, Yves Jacques, Mlles Kathleen Cloutier, Marguerite Jacques, Mariette Doran, Mmes S. McKendy (Estelle Doran), R. McDonald (Madeleine Doran). Les funérailles ont eu lieu samedi matin le 25, à 9 heures 30 à l'église de St-Joseph de Beauce.

L'Evénement offre ses plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Autre décès. — Mardi, le 21 février, est décédée à St-Joseph Mme Johnny Nadeau, à l'âge de 69 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu vendredi matin le 24, à 9 heures 30, en l'église paroissiale de St-Joseph.

L'Evénement prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

STE-GERMAINE

Baptême. — Le 14 février l'enfant de M. et Mme Wilfrid Rodrigue (M. Blanche Poulin) recevait au baptême les noms de Marie, Thérèse, Idola. Parrain et marraine M. et Mme Irénée Veilleux.

—M. et Mme Joseph Gourde annoncent la naissance d'un fils baptisé le 15, sous les prénoms de Joseph, Alphée, Roch, Laval. Parrain et marraine M. et Mme Damase Landry.

—Le 17 a été baptisée Marie, Florence, Pierrette, enfant de M. et Mme Joseph Rancourt (Rose-Anna Fournier). Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Boucher.

—Le 19 est né Joseph, Gérard, H. Raymond, enfant de M. et Mme Edmond Bédard (Eugénie Rancourt). Parrain et marraine M. et Mme Octave Roy, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — Le 6 février, à l'âge de 38 ans et 2 mois, est décédée madame Joseph-Aimé Jacques, née Léonie Ferland.

—Le 11 courant est décédée à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang Mlle Emilia Pouliot, fille de M. et Mme Achillas Pouliot, à l'âge de 21 ans.

Nos sympathies aux familles en deuil.

Va et vient. — L'honorable M. J.-S.-E. Ouellet, M. Elisée Dallaire, G. C.P., et M. J. G. Giguère, M.G., en voyage d'affaires à Québec la semaine dernière.

—M. et Mme P. Gosselin, de St-Léon de Standon, de passage à Ste-Germaine, mardi dernier.

—M. François Fortin, de St-Luc, est en voyage d'affaires dans notre localité.

—Egalement en voyage d'affaires, M. Rosario Bégin, marchand, de St-Ephrem de Beauce.

—Des cours d'anglais seront donnés à l'avenir dans la salle paroissiale par M. Brennan, professeur de St-Odilon. Une vingtaine de jeunes gens suivront ces cours. Nous leur souhaitons un bon succès.

—Nos félicitations à M. Elysée Dallaire qui vient d'être promu au poste d'inspecteur des Caisses Populaires régionales.

—M. Léo Gagnon le remplacera ici comme gérant de la Caisse.

NICOLET

Veillées de départ. — S'il est vrai que les séparations comportent toujours de vifs regrets, elles n'en sont pas moins l'occasion de manifestations sincères d'amitié.

Ceci fut simplement démontré par la chaleureuse et très cordiale fête-surprise donnée à mademoiselle Pauline René, de Nicolet, par ses amies, toutes anciennes compagnes d'études, à la veille de son départ, pour aller s'enrôler dans le régiment des garde-malades, à Sherbrooke.

Au nombre des invitées, on remarquait : Mlles Madeleine Boisvert, Emilia Beauchesne, Alice Boisvert, de Nicolet, Florette Dussault, de Ste-Perpétue, Irène Caron, Jeannine Lefebvre, Simonne LeMay, Marcelle Lemire, Mme Robert Lemay, Mlles Rachel Duval, Gertrude Martin, Roilande Garon, Cécile Châtillon, Irène Roy, Cécile Labadie, de Montréal, Corinne René, Irène Caron.

Le premier prix fut remporté par Mlle Irène Rousseau, Mlle Cécile Chatillon gagna le prix de consolation. Prix de présence, Mlle Irène Caron.

Va-et-vient. — Mlle Florette Dussault, de Ste-Perpétue, passe une quinzaine chez sa tante, Mme Adhémé Lefebvre.

—Mlle Jeannette Lewis retourne chez ses parents à Montréal, après quelques semaines passées chez sa grand'mère, Mme Martin.

—Mme Hector Descoteaux, de Saint-Elphège, en visite chez Mme René a toutes les qualités nécessaires au succès dans la carrière qu'elle choisit, chacune se réjouit et lui souhaite des progrès constants.

Il y eut chant et musique, bridge et whist, puis l'on se sépara après un succulent réveillon.

Les prix furent remportés par Mlle Florette Dussault pour le whist. Mlle Irène Caron, obtint, par faveur du sort, le prix de présence.

Mlle Pauline René reçut de nombreux cadeaux en témoignage d'amitié, et les voeux de succès de la part de ses amies, empêchées de se rendre à l'invitation.

—Ces jours derniers, Mlle Yvette Côté recevait à un thé-bridge. Les invitées étaient, Mlles Madeleine Trahan, Irène Rousseau, Henriette Boisvert, Thérèse Courchesne, Juliette Caron, Gertrude Martin, Roilande Garon, Cécile Châtillon, Irène Roy, Cécile Labadie, de Montréal, Corinne René, Irène Caron.

Le premier prix fut remporté par Mlle Irène Rousseau, Mlle Cécile Chatillon gagna le prix de consolation. Prix de présence, Mlle Irène Caron.

Va-et-vient. — Mlle Florette Dussault, de Ste-Perpétue, passe une quinzaine chez sa tante, Mme Adhémé Lefebvre.

—Mlle Jeannette Lewis retourne chez ses parents à Montréal, après quelques semaines passées chez sa grand'mère, Mme Martin.

—Mme Hector Descoteaux, de Saint-Elphège, en visite chez Mme

Québec sera bien représentée dans ce grand tournoi

Le Quebec Winter Club sera largement représenté dans le tournoi canadien de badminton qui s'ouvrira demain à Montréal. — Des entrées du Garrison Club. — Mlle Alice Boivin, championne provinciale, a été "semée" No 2 dans le tournoi simple féminin. — Elle jouera en double avec Mlle Delâge.

LES FINALES SAMEDI APRES-MIDI

Le tournoi canadien de badminton s'ouvrira demain à Montréal pour se terminer samedi après-midi.

La cité de Québec sera largement représentée dans ce tournoi dont le double féminin fut gagné l'hiver dernier dans l'Ouest par le duo Delâge-Barrow. Cette équipe a été désorganisée cette année par la maladie de Mlle Barrow. Mais mademoiselle Delâge tentera de conserver ce titre en compagnie de Mlle Alice Boivin, la nouvelle championne provinciale en simple.

Mlle Boivin a été "semée" No 2 dans le simple féminin. Si elle ne gagne pas le championnat canadien — ce n'est pas encore prouvé ! — elle ne sera certainement pas loin de la finale. A tout événement, nos meilleurs voeux de succès l'accompagnent.

Le Winter Club enverra aussi mesdemoiselles Jeanne Dupré, Marjorie Swift, G. Papineau et Yvette Gagnon, ainsi que messieurs G. S Henderson, A. B. Scott, B. T. Denis et D. S. Rattray.

Le Garrison Club aura tout probablement quatre entrées dans ce tournoi, soit mesdemoiselles Scott, Behn et Mulholland, de même que M. D. O'Donnell.

LE MARATHON DE RAQUETTES DE PONT-ROUGE A REMPORTE UN GRAND SUCCES

Dimanche dernier avait lieu le marathon annuel de raquettes de Pont-Rouge. Il a remporté cette année un succès sans précédent. Le signal du départ pour les douze concurrents fut donné par M. le notaire H. E. Hamel, maire de Pont-Rouge et ex-député provincial. Pour la troisième année consécutive Raymond Bussière se classa bon premier en 57.30. De ce fait il remporte le championnat de la région. Il était suivi de son frère Maurice, qui terminait la course une minute plus tard. Venaient ensuite: Henri Cantin, 1 heure, Gédéon Bédard 1.02, Henri Dion 1.05, Antoine Morasse 1.06, Alfred Jobin 1.08. Tous les coureurs terminèrent la course en bonne condition.

Pour terminer la journée, une joute de hockey eut lieu entre le St-Basile et le Pont-Rouge, et après une partie des plus intéressantes, la victoire restait aux nôtres par le score de 3 à 1. Les organisateurs remercient le public et tous ceux qui contribuèrent au succès de cette fête sportive. Le propriétaire du billet No 145 gagne le $2.50 en or, raflé au profit de cette organisation. Prière de le réclamer chez M. C. Létourneau, barbier, Pont-Rouge.

VICTOIRE DE ASBESTOS SUR LES CHAPPIES

Vendredi dernier, devant une assistance de 1,500 personnes, le club Asbestos Corp. Ltd, de Thetford Mines, a mis une nouvelle victoire à son crédit, remportant une victoire sur les Chappies par un score de 5 à 2.

La partie fut une des plus excitantes vues à Thetford cet hiver, et les Chappies ne purent retrouver leur aplomb des anciens jours.

Tous les joueurs de l'Asbestos Corporation Ltd firent leur possible et jouèrent avec un ensemble qui désorganisait quelque peu les joueurs des Chappies.

On a surtout remarqué la fameuse ligne d'attaque ayant A. Boucher comme capitaine, qui, par ses passes et sa vitesse en fit voir de belles à Baillargeon, gardien de buts des Chappies.

SAULT-AU-MOUTON

Départ. — M. Edouard Lavoie, de Sault-au-Mouton, nous a quittés récemment, pour aller à l'Ile Saint-Alexandre.

Va-et-vient. — M. Frs Lavoie, de Sault-au-Mouton, est allé à Rivière Portneuf, dernièrement.

—M. Eugène Tremblay, de Rivière Portneuf, est à Sault-au-Mouton, pour quelque temps.

—Etaient enregistrés à l'hôtel Arthur Desilets, de cette ville.

—Mlle Françoise Hétue, de Montréal, est en promenade chez M. Roméo Lefebvre.

Bienvenue, le 14, courant, M. D. Deblois, de Québec et Mlle Bernadette Noreau, de Hamilton-Cove. Cette dernière était en route pour Bétiamis, où elle va reprendre son engagement chez les Pères desservant la mission sur la Côte Nord. Elle s'est embarquée sur le "Sable I", de la Clark Steamship, aux Escoumins, le 15 courant.

PALAIS MONTCALM Mercredi 8 Mars

Sous le distingué patronage de l'Hon. M. Taschereau

Concert Montreuil - Jobin - Vallières

Admission $1.00, .75 et .50 — Taxe non comprise.

Les billets sont en vente chez Gauvin & Courchesne, Lavigueur & Hut
Les billets sont en vente chez Gauvin & Courchesne, Lavigueur & Hut

CAPITOL

AUJOURD'HUI

Mat. 1.15-2.40 : Soir 7-8.55

UN FILM CHIC !

Pour les Gens Chics !

La joyeuse histoire d'un gentleman à la main légère et douce qui conduit une séduisante blonde...l'emprisonna dans son luxueux yacht pour une romanesque croisière...et finalement est lui-même captif de sa captive.

WARNER

BAXTER

MIRIAM JORDAN

HERBERT MUNDIN

dans le film Fox

Dangerously yours

Matinée 25c

Soirs 30c et 40c

Aussi

Taxi Boys dans "WRECKETY WRECKS"

Paramount Pictorial.

Caricatures et Actualités.

THEATRE RIALTO

LE THEATRE DES FAMILLES

Avec les compliments de L'Evénement

Découpez ce coupon et de une à cinq personnes seront admises le soir pour .12 sous chacune au lieu de .20 sous pendant la durée du programme mentionné ci-dessous.

PROGRAMME DU 1er au 3 MARS

Annabella et Albert Préjean dans

"UN SOIR DE RAFLE"

"DANGEROUSLY YOURS" AU CAPITOL

La romance et la comédie ont un rôle important dans "DANGEROUSLY YOURS", avec WARNER BAXTER, MIRIAM JORDAN et HERBERT MUNDIN. Ce film est actuellement à l'affiche du théâtre Capitol.

AU CARTIER

Deux films splendides au programme, d'aujourd'hui à samedi.

Le programme du cinéma Cartier comprendra deux films splendides: "A Farewell to Arms", avec Helen Hayes, Gary Cooper et Adolphe Menjou, dans les premiers rôles, et "Cheaters at Play" avec Thomas Meighen et Charlotte Greenwood.

Il y aura aussi une amusante comédie de Charlie Chase, intitulée "Now We'll Tell One".

A L'EMPIRE

"Rien que la Vérité" avec Saint-Granier et Meg. Lemonnier pour 3 jours commençant aujourd'hui.

Continuant sa série de belles productions françaises le théâtre Empire présente aujourd'hui, pour trois jours, le plus beau succès de Saint-Granier, la vedette de "Criez-le sur les Toits", dans "Rien que la Vérité", un beau film parlant français Paramount qui réunit les artistes français les plus connus, dont Meg. Lemonnier et Pauley.

Il y aura aussi une bonne comédie et un cartoon amusant au programme. Toujours les mêmes prix populaires.

AU VICTORIA

De pittoresques personnages de la grande ruée vers les mines d'argent dans "SILVER DOLLAR"

Certains des plus romantiques et pittoresques personnages de l'époque de la grande ruée vers les mines d'argent du Colorado seront vus dans le film First National "Silver Dollar", que le Victoria aura à l'affiche d'aujourd'hui à vendredi.

Ce film est basé sur le roman de David Karnsner qui traite des aventures des pionniers qui envahirent les camps miniers du Colorado, à l'époque où de riches filons d'argent furent découverts à cet endroit. Le personnage central est Yates Martin qui lutta d'abord comme prospecteur et connut la misère totale, puis devint le plus riche millionnaire du monde.

Edward G. Robinson a le rôle du Roi de l'Argent qui renverse le président en faveur de la prohibition qui l'empêche de boire, dirige une législature d'état de derrière un comptoir de buvette, pendant que les bouchons des bouteilles de champagne sautent, met le général Grant dans l'embarras en faisant du tapage dans son opéra et scandalise toute une nation par son divorce suivi d'un nouveau mariage.

D'autres pittoresques personnages sont aussi compris dans la horde d'aventuriers qui se pressent dans les salles de jeu et de danse et dans les forums politiques. Bebe Daniels a le premier rôle féminin, celui de la deuxième femme du Roi de l'Argent, tandis qu'Aline MacMahon est sa première femme.

Parmi les autres interprètes sont Joyna Howland (Poker Annie), DeWitt Jennings, Robert Warwick, Russell Simpson, Harry Holman et Charles Middleton.

AU RIALTO

Pour trois jours commençant aujourd'hui, la direction du Rialto présente l'un des plus grands succès des établissements Adolphe Osso dont Annabella et Albert Préjean sont les protagonistes.

"Un Soir de Rafle" est un film à la fois sportif et romanesque. Le marin Georget, un soir de rafle, protège la jeune chanteuse, Mariette, qui allait être prise dans les filets de la police. Ils deviennent rapidement amoureux l'un de l'autre. Georget, qui sait remarquablement boxer, devient le champion de France, grâce aux bons conseils du manager Charley, avec qui il s'est mesuré, un soir, par hasard, dans une baraque foraine. Une fois champion, Georget mène grande vie et dédaigne ceux qui l'ont aidé, Mariette et Charley. La petite chanteuse est inconsolable. Mais, malgré tout, elle espère toujours. Elle sait que Georget courtise une élégante femme du monde, et cependant son coeur demeure attaché au jeune marin. La suite du récit nous montre comment Georget mal conseillé, affaibli par la vie mondaine finit par perdre son titre et revenir alors à ses anciennes amours.

D'intéressants sujets courts compléteront ce beau programme. — (Comm.)

POURQUOI ?

MANGER A LA MAISON QUAND VOUS POUVEZ AVOIR UN REPAS A LA DINDE

Au PARIS CAFE

15, rue Notre-Dame des Anges pour

25c TOUS LES JOURS

THEATRE RIALTO

LE THEATRE DES FAMILLES

Aujourd'hui

SPECIAL FRANCAIS

Le roman d'un marin et d'une jeune danseuse.

"UN SOIR DE RAFLE"

avec ANNABELLA

et ALBERT PREJEAN

Actualités et comédie

CLASSIC

Trois jours commençant aujourd'hui

SLIM SOMMERVILLE

et ZASU PITTS dans

"Unexpected Father"

— aussi —

"The Cat Creeps"

— avec —

HELEN TWELVETREES, LILIAN TASHMAN et NEIL HAMILTON

2e épisode de

"HEROES OF THE WEST"

(Péril Sanglant)

EMPIRE AUJOURD'HUI JEU. ET VEN.

La grande production française de "Paramount"

RIEN QUE LA VERITE

AVEC SAINT-GRANIER

AVEC MEG. LEMONNIER

Aussi:

Très bonne comédie et cartoon.

MAT.: 1.15 à 5 hr. .15 SOIR: 7.15 à 11 hr. .25

ARLEQUIN

AUJOURD'HUI

Le retour de l'artiste favori

RAOUL LERY

— présente —

"ESCLAVE D'AMOUR"

Drame par Raoul Léry

Sur l'écran George ARLYSS

— dans —

"A SUCCESSFUL CALAMITY"

aussi

"Sally of the Subway"

Admission, Matinée : 12c

Soirée : 18c. Taxe comprise.

d'Aujourd'hui à Samedi **CARTIER** 2 Films Splendides

Aussi THOMAS MEIGHAN et CHARLOTTE GREENWOOD dans "CHEATERS AT PLAY" et une comédie.

CHARLIE CHASE : "Now We'll Tell One"

D'Aujourd'hui à Vendredi **VICTORIA** 2 BONS FILMS

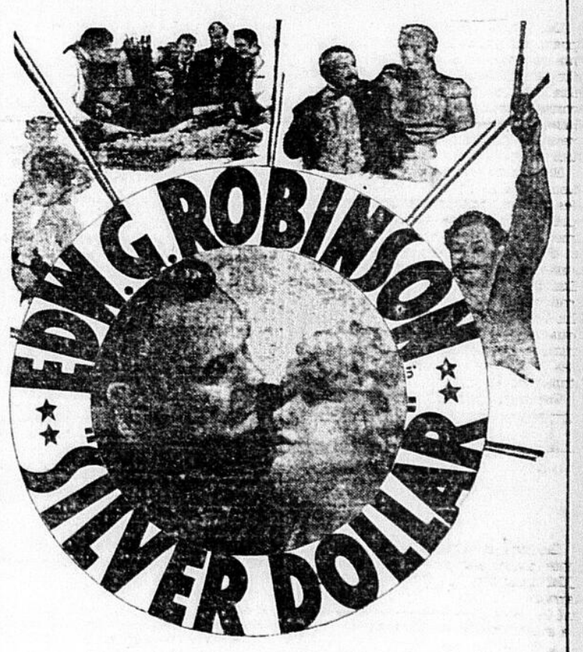

4 étoiles du Magazine Liberty

Vaste troupe comprenant

BEBE DANIELS

Aline McMAHON

Le grand Robinson, superbe dans le rôle d'un incroyable aventurier qui mendiait dans la ville qu'il édifia lui-même—dont les exploits auraient pu former une masse aussi haute que les Rocheuses — dont les péchés étaient le scandale de tout un siècle!

Autre attraction : "MIDNIGHT MORALS"

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au

CINEMA IMPERIAL

VOICI COMMENT:

"L'Evénement" publie chaque jour les noms de cinq lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.

DES MAINTENANT:

Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.

QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:

Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Imperial.

REGARDEZ DE SUITE:

LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:

"La Fleur d'Oranger"

avec SIMONE DEGUYSE

— AUSSI —

"Monsieur de Pourceaugnac"

avec ARMAND BERNARD

LUCILE AU PAYS DES MERVEILLES

Episode No 16

Par L. Frank Baum

Copyright Reilly & Lee Co.

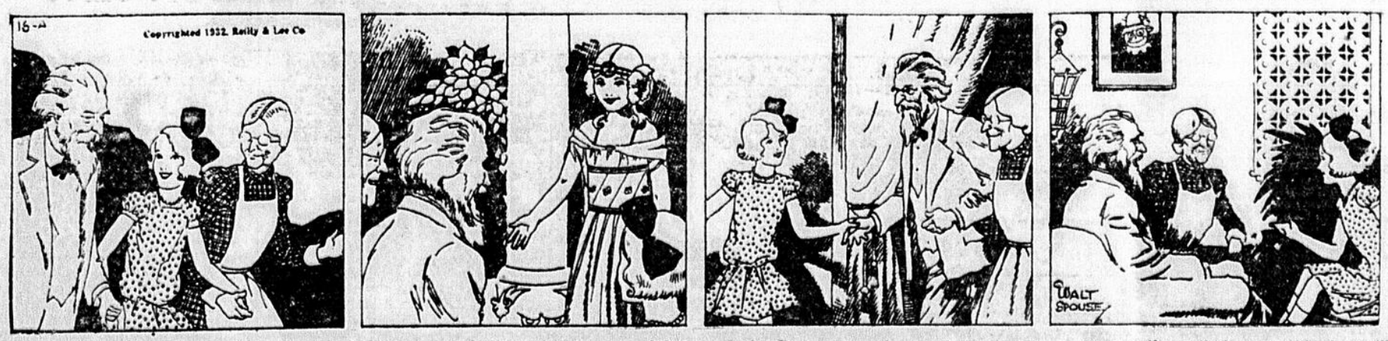

Lucile s'élança au-devant d'eux et les embrassa affectueusement, prenant ensuite leurs mains dans les siennes. "N'ayez pas peur", dit-elle. "Vous êtes maintenant dans le pays de Merlin, où vous vivrez toujours. Vous n'aurez jamais plus à vous inquiéter de rien, parce qu'il n'y aura rien pour vous troubler et vous le devrez à la bonté de mon amie, la princesse Monique."

Monique se leva et vint de son trône pour saluer les nouveaux arrivants. "Vous êtes les bienvenus ici", dit-elle, gracieusement, "et j'espère que vous serez très heureux dans votre nouvelle demeure." Enchambres qui ont été préparées pour et gentilhommes qui étaient présents, ajoutant : "Je présente à mes gens l'oncle et la tante de la princesse Lucile, qui sont maintenant des sujets de notre Royaume."

Entendant ces paroles ceux qui étaient présents s'inclinèrent bien bas et bien respectueusement devant le vieux fermier et sa femme, qui saluèrent à leur tour. "Maintenant", dit Monique avec un sourire. "Lucile va vous conduire dans les chambres qui vous ont été préparées pour vous. J'espère que vous les aimerez et je vous attendrai dans cette chambre pour le dîner". Ainsi Lucile conduisit ses parents dans un grand corridor.

Comme il marchait aux côtés de la fillette, l'oncle Rosaire dit, pensivement : "J'ai bien peur, Lucile, que nous ne fassions pas honneur à cette jeune reine." "Qu'importe", répliqua la fillette, "vous n'aurez plus à travailler et c'est tout ce qui compte." "En es-tu certaine ?" demandèrent-ils pensivement et d'un même coup. "Naturellement, j'en suis certaine", dit Lucile. "Vous êtes maintenant dans le pays magique de Merlin et de plus, vous lui appartenez."

Le coût d'une annonce est très modique.---Servez-vous des "annonces classifiées"

TARIF

Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél. 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean.. . Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . Tél. : 2-0263
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél. : 2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. : 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. . Public Tél. : 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . Tél. : 2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél. 2-6412

PERDU

CHAPELET PERDU, lundi, rue St-Vallier, entre avenue Renaud et rue St-Ambroise, rapporter à 908, RUE ST-VALLIER. Récompense promise. 232-2—1

UNE LORGNETTE D'AMBRE, perdue le soir du 18 février, au Winter Club, ou entre cet endroit et la Grande-Allée. Récompense si remise à 128, GRANDE-ALLEE. 233-2—1

DEMANDES

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 229-26—11

LE PROFESSEUR FILIOL donne des cours strictement privés, à 23 RUE D'AIGUILLON, tél. 2-3739. Cours commercial complet dans les deux langues. Brevet, sténographie bilingue. 221-26—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

EMPLOIS DEMANDES

$50.00 DE RECOMPENSE

A QUI TROUVERA position de bureau pour jeune homme de 26 ans, ayant 8 années d'expérience, anglais, français bonne référence, salaire raisonnable. Ecrire à Casier 323, L'EVENEMENT. 229-6—0

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph 215-26—13

ON DEMANDE DES AGENTS dans chaque paroisse de campagne pour solliciter dans les maisons les plus importantes. Ecrire Casier 324, L'EVENEMENT, Québec. 233-6—5

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS ARTICLES EN OR de toute provenance, vieux bijoux en or, etc. S'adresser 183, ST-JEAN, tél.: 2-7625. 229-6—15

COLLECTION DE LOYERS, comptes, billets, ou toutes autres créances, administration de propriétés, taux modérés strictement honnête CANADIAN FINANCE, 267, St-Paul, chambre 310. 223-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, téls: 2-6207—2-1732. 219-26—17

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115 service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 228-6—17

PARLEMENT VIEW, appartements 2-3 4-6-7 pièces chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain service du concierge, possession immédiate. S'adresser 55-57, GRANDE-ALLEE, tél.: 2-1886. 232-26—17

RUE ST-JOACHIM, No 69, 4 petits logements de 3-4 chambres plus chambre de bain, chauffés pour 2 ou 3 personnes, $25 et $30 par mois. TEL.: 2-5028. 224-26—17

469-A ST-JEAN. — Magnifique flat de trois pièces plus chambre de bain, meublé, chauffé, eau chaude à l'année, au premier plancher. Prix raisonnable. S'adresser à P. Gouiet, tél. : 3-1142. 211-26—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir 3-2557. 230-6—18

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER à la semaine ou au mois, belle grande chambre avec ou sans pension, confort du chez-soi assuré. S'adresser 114, AVENUE TURNBULL, tél.: 3-2450. 210-26—20

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante, dans maison tranquille et propre, avec pension $30 par mois. Près du Parlement. 30, RUE CONROY, Mme J. EMOND. 232-26—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à prix modéré, aussi repas matin et soir servis à prix raisonnables, famille anglaise. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél: 2-7994. 226-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins prix très réduits, chambres et pension $35, $38, $40 et $45 par mois chambres sans pension $12 par mois en montant Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 233-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 8 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, No. 682, CHEMIN STE-FOY, Québec, tél.: 7067. 220-26—20

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES MEUBLEES, bien chauffées, eau courante, gaz maison tranquille. Aussi appartements de 2, 3 chambres, possession immédiate et 1er mai. S'adresser 33, AVENUE STE-GENEVIEVE (près Château), tél.: 2-4301. 223-12—19

CHAMBRES A LOUER doubles et simples, à prix réduits. S'adresser 124, RUE DU PONT. 230-6—19

CHAMBRES DOUBLES, location centrale, moderne, eau chaude et froide à l'année, bain, téléphone. $20 par mois. Aussi chambre simple, $2.50 par semaine. S'adresser 5, RUE McMAHON. 233-6—19

CHAMBRE DOUBLE avec boudoir pouvant être louée pour bureau autre petite chambre des plus modernes, pour messieurs ou couple, bain à chaque étage. 10, HALDIMAND, tél.: 2-2666 232-6—20

MAISON DE LA COURONNE, belles chambres bien éclairées, chauffées à l'eau chaude, bain, sur chaque étage, prix modérés. S'adresser 126, DE LA COURONNE, 229, DE LA REINE. 230-26—19

RUE D'AUTEUIL, No 3. — Premier étage, chambre pour monsieur dans famille sans enfant. Usage du bain et du téléphone. S'adresser sur les lieux. tél.: 2-4542. 214-26—19

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT EN BRIQUE SOLIDE, 4 étages, monte-charge, 3.000 pieds carrés plancher, possession immédiate, situé 5, rue Octave. S'adresser 269, RUE ST-PAUL, tél.: 2-3201. 229-6—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE CARTIER, six chambres, chauffées, possession immédiate, avenue Murray, maison seule, 10 chambres et garage; avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres, chauffées, eau chaude à l'année et glacière électrique; avenue Belvédère ,4 et 6 chambres, chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique. 1 garage; avenue Marguerite-Bourgeoys, maison seule avec garage. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182, rue Latourelle, téls: 5333; le soir, 6985 et 3-1701. 230-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, 68-72-76, 5-6 chambres, plus bain, chauffés, St-François d'Assise, rue Lasarre, 43-63, 4-5 chambres. Rue Scott, 129, 5 chambres garage. S'adresser 127 SCOTT, tél.: 2-3088. 226-26—23

AVENUE BROWN, No 208, plain-pied chauffé, 8 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, belle finition, clair de neige et vidanges. S'adresser AMEDEE DEMERS, chemin Gomin tél.: 4-2308. 230-6—23

AVENUE LEVIS, Nos 17 et 21, près du monument des Braves, logements modernes, 6 7 pièces, plus chambre de bain en tuiles chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 214-26—23

AVENUE MAISONNEUVE, Nos 80 et 80 1-2, 2 logements 6 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, 47, St-Cyrille, tél.: 3-2467. 4—23

AVENUE CASOT, No 63, logement 8 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, fini moderne. S'adresser MME J.-H. DUPONT, 65, avenue Lévis, app. 6, tél.: 3-4934. 229-6—23

AVENUE MURRAY. — 2 logements : un deuxième et un troisième étage 6 chambres plus chambre de bain, pas chauffés ; plancher bois dur, bien fini, éclairés sur trois côtés. Prix $33.00. S'adresser à Gérard Lavoie, tél. 9801. 231-6—23

A LOUER, deux logements chauffés, de trois chambres plus chambre de bain, dont l'un meublé et l'autre non meublé, aussi bureau. Endroit bien situé. S'adresser à FRANK BYRNE, 38, Côte du Palais, 2e étage, tél.: 2-6092. 231-6—23

BLVD CREMAZIE, logements de 6 chambres, plus chambre de bain. Système de chauffage à l'eau chaude. Un logement peut être occupé immédiatement. Prix spécial jusqu'à mai. Aussi logement de 9 chambres sur l'AVENUE BROWN, chauffé, garage. Tél. : 3-2157. 6-23

BEAUX LOGEMENTS, chauffés, six chambres et chambre de bain $35, très bien situés. S'adresser TEL.: 4-4343. 216-26—23

Le Petit Curieux --- LE TOURNE-PIERRE --- Par Paul Pim

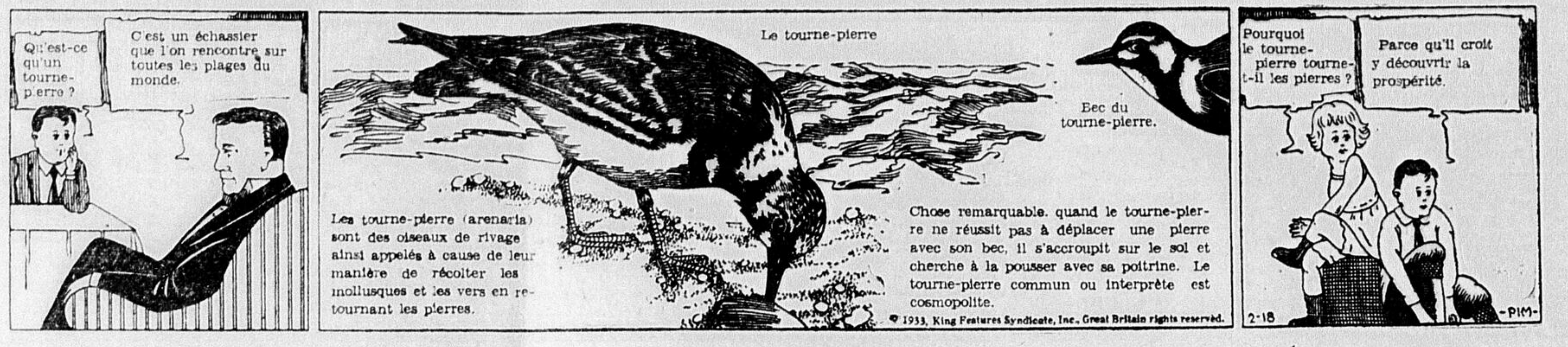

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

COTE D'ABRAHAM, 102-106-114, maison neuve 6 pièces plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffée, place centrale, et 116, Côte d'Abraham, possession immédiate, 6 pièces, plus chambre de bain, remis à neuf. DR DION, 24, côte du Palais, téls: 2-2.53; le soir, 2-6589. 232-6—23

D'ARTIGNY, 70, près Grande-Allée, 4 pièces plus chambre de bain, 1er plancher, chauffées, 68-70, Garnier, St-Sacrement, logement 5 et 8 pièces, plus salle de bain, système de chauffage. S'adresser 50, RUE D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 230-6—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176 St-Jean. 223-26—25

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés, Rue Deligny, No 2 1-2, logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 222-26—23

LOGEMENT 5 pièces très chaud $18.00, 4 pièces $15.00, 3 pièces $12.00. S'adresser tél. 3-2264 228-6—23

LOGEMENTS A LOUER, à 87 Casot; 102, Manrèse; 136, Marquette. S'adresser TELEPHONE 5809. 232-6—23

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eaux chaude à l'année, planchers bois dur réparés à neuf. S'adresser M. A. BLANCHET, 12, rue Christie, tél.: 2-4383. 219-26—23

PETIT FLAT, près du Parlement, pour monsieur seul, meublé, chauffé, éclairé, chambre de bain, entrée privée. TEL.: 31 D'ARTIGNY, de 9 à 2; 5 à 2 h. le soir. 2-5597. 230-6—23

RUE ST-GABRIEL, No 49. Flat meublé, 5 chambres et chambre de bain garage compris, clair de neige, très chaud. Possession immédiate. S'adresser 51, RUE ST-GABRIEL. 220-26—23

RUE RICHELIEU, 2 logements neufs à louer, 5-6 chambres, plus chambre de bain, dépense froide, chauffés ou non. Planchers bois dur. S'adresser F. ROCHETTE, 233-A Richelieu tél.: 7537. 224-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 233-6—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logement, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, améliorations modernes, maison neuve, eau chaude à l'année meublée si désirée. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, téls: 2-1705. 233-6—23

RUE LACHEVROTIERE, No 46, magnifique plain-pied, situé centre Haute-Ville, près Parlement et Grande-Allée. Confort moderne, très bien chauffé, bien ensoleillé, balcon. S'adresser TEL.: 2-1789. 232-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls: 2-6403—4-2557. 233-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE, tél.: 5668. 208-26—23

RUE STE-URSULE, No 15, beau logement aux deux étages du haut. 7 pièces, grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plate-forme en arrière. Chauffé si désiré. Visible de 2 à 5 h. Renseignements sur les lieux. 215-26—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

7, 13, 17 36, 37, 41, 59, Bougainville, 83 1-2, côte d'Abraham. Logements 3-6 chambres, plus chambres de bain, chauffés, très modernes, garage si désiré. S'adresser 1, AVENUE DES BRAVES, 7949—3-4840; 53, AVENUE BROWN, 6933. 215-26—23

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. TELS: 2-1475; le soir 3-4498. 213-26—23

21, RUE COUILLARD, 11 chambres, plus 2 chambres de bain, chauffées, clair de neige service de l'enlèvement des doubles-fenêtres, eau chaude à l'année. 26, avenue Ste-Geneviève, 8 chambres plus chambre de bain, entièrement remis à neuf. 441, rue St-Jean, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à SIROIS, SIROIS & LESAGE, notaires, coin Couillard et Christie. 232-6—23

BAS DE LA VILLE

BEAU LOGEMENT à louer, 157, 3e RUE, LIMOILOU, entre la 6e et 7e avenue, 1er et 2e plancher, 6 pièces et passage, chambre de bain, eau chaude, voûte, belle cave, grande cour seule, galerie vitrée en arrière et galerie devant, prix modérés, tél. : 4-2192. 228-6—23

BEAUPORT, logement de 4 chambres, bien ensoleillé, grande galerie des deux côtés, à prix réduit. S'adresser A. MARTINEAU, 5, rue Jobin, Beauport, tél.: jour: 2-3392. 209-26—23

BEAUPORTVILLE, sur l'Avenue du Moulin, logement de cinq appartements, de première classe, possession immédiatement. S'adresser à CHARLES BEDARD, Monument. Tél. : 4-6831. 228-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires. No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 232-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain très propres, et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642-A rue St-Vallier aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir, 4-2557. 230-6—23

LOGEMENT NEUF MODERNE. — A St-Esprit, 106, 1ère Avenue, un logement, six chambres, non chauffé. Roy & Frère, 106, 1ère avenue, tél. : 4-1820. 232-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir, 4-2557. 230-6—23

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e ave., logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. TEL.: 4-4502. 224-26—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces, très propre et chaud. S'adresser à 1089 RUE ST-VALIER. Tél. 7008. 219-6—23

RUE GAMELIN, No 29, logement de 6 chambres et chambre de bain, plancher bois dur, bien fini, fournaise à eau chaude, $17.00 par mois. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL. Téls. : 2-3535 ou 3-4998. 228-6—23

RUE PONTGRAVE, Nos 5 et 7, 5 pièces plus chambre de bain, galerie, etc. 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TURGEON, tél. : 6302. 217-26—23

ST-FIDELE, 332-340, 4e avenue, près de l'église, 2 plains-pieds, plus chambre de bain, cave, hangar, galeries garages, etc. Informations JOS. PAQUET, 182, des Fossés, tél.: 3-0624. 229-6—23

1IERE AVENUE ST-FRANCOIS D'ASSISE. 7 pièces plus chambre de bain et dépense, avec eau chaude, le tout bien éclairé, coin de rue, place résidentiey, grande cour. S'adresser 502, 1ère AVENUE tél.: 4-4829. 210-26—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. tél.: 2-1390. 233-6—23

MAGASINS A LOUER

COTE DE LA FABRIQUE, No 52, magasin établi depuis 44 ans comme magasin de chaussures, à louer de préférence pour ce genre de commerce ou autre. S'adresser sur les lieux. 229-12—25

GRAND MAGASIN à louer, chauffé, bien éclairé, le meilleur poste d'affaires de St-Sauveur, vis-à-vis le magasin 5-10-15. Occupé maintenant par LS SHAMY, marchandises sèches. S'adresser J.-U. BISSON, 751 ,St-Vallier. 206-26—25

RUE ST-JOSEPH No 351, magasin, 20x60 pieds, 2 vitrines, poste d'épicerie depuis 10 ans, servira pour autre commerce. S'adresser G. BELANGER, 73, Sault-au-Matelot, téls: 2-1769—9908. 210-26—25

RUE ST-VALIER, No 345, grande boutique à louer avec grande cour en avant. Conviendrait pour forgeron ou autre. Aussi magasins. Prix modéré S'adresser 158 Côte D'Abraham. 229-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 230-6—25

MAISONS A LOUER

AVENUE LAURIER (côté sud), 2 maisons seules, 10 chambres, 2 salles de bain chacune, chauffées par système central, eau chaude à l'année, claires neige et vidanges, place garage si désirée. S'adresser AMEDEE DEMERS, chemin Gomin, tél.: 4-2308. 230-6—24

MAISON A LOUER, No 72, rue St-Louis, 15 pièces, 2 salles de bain eau chaude et froide à chaque étage. S'adresser à tél. 3-1880. 216-26—24

DUFFERIN HOUSE APP.

MAISON APPARTEMENT ,13, Haldimand, comprenant 10 petits logements, 2 et 3 pièces, eau chaude et froide dans chaque appartement, bon endroit pour louer des chambres. S'adresser propriétaire, 55 GRANDE ALLEE. Tél. : 2-1886. 218-26—24

RUE STE-URSULE No. 11, grande maison à louer, 3 étages, améliorations modernes. S'adresser sur les lieux. 228-12—24

RUE STE-URSULE, No 46, maison à louer, 11 pièces 2 chambres de bain, chauffage central. S'adresser MATHIEU & SYLVAIN, 44, Ste-Ursule, tél : 2-2240. 230-6—24

RUE STE-FAMILLE, No. 44 maison à louer, comprenant onze chambres et deux chambres de bain. Pour informations, s'adresser à 50, STE-FAMILLE, tél.: 2-1659. 227-6—24

RUE STE-FAMILLE, No 10, maison de 9 chambres, plus 2 chambres de bain. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, St-Pierre, tél : 2-1390. 232-6—24

RUE GARNEAU, No 26, maison à louer onze pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations s'adresser 26, RUE GARNEAU, haute-ville. 230-6—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph, No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph, No 33 1-2, 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos 31-35, rue St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 143, avenue Murray, tél.: 5667 214-26—24

DIVERS

COMMERCE

POSTE DE DENTISTE

A LOUER, seul poste de dentiste dans la paroisse St-François d'Assise avec logement 6 chambres, plus bain, système chauffage. Occupé depuis 6 ans par le Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère AVENUE, tél.: 4-3327. 209-26—29

DIVERS

COMMERCE

BONBONS, BISCUITS, toujours en mains, les meilleures marques de bonbons et biscuits provenant des meilleures manufactures, aux plus bas prix du marché. S'adresser 296 ARAGO. 220-26—29

Mme Adrien Fortier, 11, Ste-Thérèse.

BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS NEUFS, 2 feux: $28.00; brûleurs usagés, plusieurs marques: $15 et plus. Réparation de brûleurs à l'huile, poêles, fournaises, etc. Installation de réchauffeurs d'eau avec brûleurs à l'huile, système moderne et économique. LEPAGE & CIE, 42, avenue Monument Jacques-Cartier, tél.: 4-3970. 211-26—29

PAIN DE 2 LIVRES .05

MEILLEURE QUALITE, au plus bas prix, essayez-le dès aujourd'hui, vous en serez satisfait. Vendu seulement à la boulangerie H. FERLAND, 232, Napoléon. 230-6—29

MESDAMES. — Poils et duvets disgracieux enlevés radicalement et pour toujours par "GYPSIA", produit importé de Paris. Nous payons le port et la douane. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à GYPSIA, Dept L. 55 West, 42 Street, New York. 231-6—29

ROMEO MENARD

PLOMBIER, COUVREUR. Installation système eau chaude, autrefois chez Wilbrod Belleau, avise le public qu'il a maintenant ouvert un atelier au No 26, RUE RACINE. Prix modérés, tél. : 3-1058. 215-26—29

RHUMATISME

SI VOUS SOUFFREZ, n'hésitez pas. Demandez-le à votre marchand, sinon, mandez-nous $1.00 et nous vous enverrons un tube de Rheumanex, malle payée. "Satisfaction garantie". STANDARD DRUG & SPECIALTIES, REG'D, 35-39, rue Sault-au-Matelot, Québec. 230-6—29

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladie secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires affections du sang, impuissance, etc., etc. Adressez Dr J.-A. COTE, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 231-26—29

TABAC EN FEUILLES. Avons en mains toutes marques de tabacs choix, plus bas prix de la ville. Visite vous convaincra. Vendu par A. FOREST, 127 1-2, de la Couronne. 228-6—29

ROYAL MATTRESS CO.

167 AVENUE RENAUD, Qué., tél.: 3-0503. Manufacturier de matelas. 223-26—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 211-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans Tél.: 3-0733.

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No. 74, RUE SIGNAI, tél.: 3-3347.

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No. 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—36

SALONS DE COIFFURE

AU SALON MAISONNEUVE. Ondulation marcel, $0.35, samedi, $0.50; papier, $0.75, samedi, $1.00; komol et à l'eau, $0.50; shampoo, massage, manicure. MLLE GALICHAND, 196, Maisonneuve, tél.: 4-0185. 223-26—41

SALON DE BEAUTE Hôtel Victoria permanent, $1.00 à $5.00. Ondulations marcel avec shampoo, $0.50. Ondulations à l'eau, komol, $0.40; massage et manicure. Prix pour temps limité. Mme G. LAPOINTE, tél.: 2-2362. 226-26—41

SALON RICHELIEU. Ondulation marcel, $0.35; komol, $0.35; shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. MLLES SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 229-26—41

Napoléon Dupuis, 740, St-Vallier.

SALON CLAUDETTE, 412, St-Jean, pour permanent spécial à $1.50, fait sur machine croquignole la plus perfectionnée. Aussi coiffure de tous genres. Pour appointements appelez MLLE L.-A. TANGUAY, tél.: 4-4051. 223-26—41

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

OUVERTURE D'UN NOUVEAU magasin de seconde-main. A vendre: commode de monsieur, bureaux, machines à coudre Singer et différents articles. Allons à domicile. 11, RUE LACROIX, tél.: 2-0415. 233-6—43

AUTOMOBILES A VENDRE

REO-SEDAN

REO 6 CYLINDRES MODELE 1930 en parfaite condition. Occasion exceptionnelle. S'adresser à 224, rue HERMINE, tél.: 8324. 228-6—44

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

Station de Service "Burno"

OPERANT JOUR ET NUIT. Travail de nuit (taux du jour), ouvrage garanti. Une application gratuite de "Burno Fluid Graphite", sera faite après chaque réparation aux moteurs d'automobiles. BURNO LUBRICANTS, ENR., 135, avenue Taschereau, Québec, tél.: 4-2884 218-26—45

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon. Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche; Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. TEL.:7614. 229-26—45

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage; croûtes, $2.00 le voyage; bois de corde: merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 230-26—48

BON MARCHE. Délignures, 5 poches pour $1.00. Bois franc, $2.50 le voyage. Grosses croûtes, érable, merisier, $2.75 et $3.00. Bois sec scié et fendu $2.75. C. BUSSIERES, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 215-26—46

CHARBON STOVE ET EGG, première qualité, $13.40; Coke, 4 sacs pour $1.00; Stove, 100 livres pour $0.75. Pour prochaine commande CONNELL ANTHRACITE MINING CO. LTD., 50, ave Conway, tél. : 4-4780. 217-26—48

M. Ardouin, 71, 11ème rue.

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. Merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. LACHANCE & FRERE, 211, Dorchester, téls: 3-3521—6368. 220-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bois franc débité, $2.25, $3., à l'abri des mauvais temps. Spécial 12 sacs de bois d'allumage, $1. livré. Faites l'essai. Mâts pour radios, $0.25. 213-26—48

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème avenue, près du pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toutes les parties de la ville. 212-26—17

SI VOTRE BRULEUR vous cause du trouble, utilisez l'huile "Rouge Derfla", elle est recommandée par des experts, procédé scientifique nouveau. ROYAL OIL & GAS, REG'D., 193-195, Franklin, tél.: rés.: 3-4011. 221-26—48

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT-CAFE, magnifique restaurant situé rue St-Paul, en face gare Union, conviendrait pour autre commerce, taverne, etc., bon marché, cause départ. Ecrire Casier 322, L'EVENEMENT 233-6—50

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE: voitures d'hiver et d'été, un traîneau double et un simple, un lorry double, un harnais double neuf, et un usagé. Tous ces articles en parfait ordre. S'adresser LA BRASSERIE CHAMPLAIN, LIMITEE, 164, de la Couronne, tél.: 5186. 230-6—49

A. Leclerc, 275, St-Vallier.

VENTE A SACRIFICE, 4 chevaux de 1100 à 1400 lbs à vendre ou louer. Camion Ford 1931, très bon marché. S'adresser DONAT SIMARD 454 Arago. Tél. 3-0760. 228-6—49

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVIS, MANTEAUX faits sur ordre à un prix défiant toute compétition. Spécialités: transformations et réparations de tous genres. Notre coupe est garantie et à la dernière nouveauté. Vous pouvez faire refaire votre manteau sur les plus récents modèles pour $14.00. No. 152, RUE ST-OLIVIER, tél.: 8556. 230-26—50

MACHINERIES

MACHINES A FAIRE DES SOMMIERS, matelas, planeur 24 pouces, corroyeur, machine à moulures, scie à ruban, scie-ronde, courroies, poulies, shafts, évantails, machine à échiffer bois et laine, à vendre, en bloc ou séparément. S'adresser EDMOND CHANTAL, 26 rue Bayard, tél. : 8358 230-6—23

OCCASIONS

TABLES DE POOL: 5 x 10 et cinq de 4 1-2 x 9; tables de billard anglais 6 x 12, 4 allées de quilles à sacrifier. EUG. BROCHU, 63, rue St-Jean, tél.: 2-1365. 210-26—54

A VENDRE OU A LOUER

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. 233-6—58

AVENUE DE SALABERRY, No 92, à vendre ou à louer, maison de 16 pièces, eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables, avec garage chauffé, attenant. S'adresser à E. BAILLARGEON, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-2734. 230-6—58

Ed. Bilodeau, 87, 11ème rue.

PROPRIETAIRES si vous désirez avoir ou si vous êtes tenus de donner régulièrement le service d'eau chaude, à vos locataires, ne manquez pas de nous demander les informations concernant notre nouveau "Réchauffeur d'eau" système à l'huile, il est moderne, économique et automatique. LEPAGE & CIE, 42, avenue Monument Jacques-Cartier, tél.: 4-3970. 211-26—58

A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

MAISON, 3 logements, 5-6 pièces, plus chambre de bain, vendra $2,500, en bas de l'évaluation, bonnes conditions. Logement 6 chambres à louer. S'adresser, 80, 2e RUE, LIMOILOU. 223-14—60

ST-MICHEL DE BELLECHASSE, résidence à vendre, voisine chapelle de Lourdes, construction solide, améliorations modernes, chambre de bain, hangar, grand terrain. S'adresser P. BERTRAND, 403, rue Ste-Cécile, Trois-Rivières, ou à M. LEONIDAS GAGNON, Valet Service Idéal, 147, rue St-Jean, Qué. 4—60

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 221-26—n. c.

ACHATS, COLLECTION, comptes, loyers, salaires, taux modéré, stricte honnêteté. Collections partout. LE BUREAU DE COLLECTION DE QUEBEC, ENRG., chambre 27, édifice "Le Journal", 351, boulevard des Fossés, Québec tél. 40705. 217-26—n.c.

BOUCHARD & FILS ENRG.

BOUCHER CHARCUTIER 137 St-Paul Steak de ronde 15c, Lard 8- 12c. Poules fraîche tuée 20c. Service prompt et courtois. Livraison à domicile. Tél. 2-2172. 223-26—n. c

MAGASIN ET HOTEL, 13 3-4, rue Lacroix. Magasin à louer, entièrement remis à neuf. Prix $25.00. 333, St-Paul, magasin en face gare Union, bon poste commerce. Prix $160.00. 335, St-Paul, hôtel Dominion, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active. $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. PLAMONDON, téls: 3-3826—8167. 225-26—n.c.

POUR VOS ENCADREMENTS, gravures, miroirs, cadres sur pieds, réparations, etc., consultez le studio J.-C. ROUSSEAU, 14, St-Joachim. Prix modéré, tél.: 2-7794. 230-6—n.c.

ST-CYRILLE, Nos 145½ - 149¼, plain-pied, 7, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser à 82, ST-GABRIEL, tél.: 6448. 213-26—n.c.

ST-CYRILLE, No 149. — Plain-pieds, No. 4, 3 chambres, No 5, 3 chambres chauffés, éclairés, meublés clair de neige et vidange, prix modéré. S'adresser à 82 St-Gabriel, tél. 6448. 213-26 n. c.

ROYAL TRUST CO.

LOGEMENTS A LOUER, 3, Ave Ste-Geneviève maison de 18 chambres, avec 2 chambres de bain.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres, avec 2 chambres de bain.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres, avec 2 chambres de bain.
90, GRANDE-ALLEE, logement 11 pièces, 2 chambres de bain, avec garage.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres, avec 3 chambres de bain.
42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
137-137-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffées.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.
23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.
29, DU PONT., logement de 6 chambres situé au 1er plancher.
142, LALIBERTE, logement de 6 chambres au 2e étage
102-102 1-2, 3e RUE, LIMOILOU, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52 1-2, AVENUE DE LA RONDE, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres, avec chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
192, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 2e étage.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
96-94, LAFAYETTE, 2 logements de 5 chambres.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
Pour plus de détails, s'adresser à la ROYAL TRUST CO., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 229-6—n.c.

A LOUER

LOGEMENTS — SALLES — MAGASINS. — Logement de dix chambres et chambres de bain, chauffé, au No 25, rue St-Stanislas, coin de rue St-Jean.
RUE CREMAZIE, aux numéros 29 et 31, premier étage, six chambres et chambre de bain, et deuxième étage, six chambres et chambre de bain, chauffés.
227, RUE STE-MARGUERITE, quatre chambres pas chauffées, au deuxième étage.
"E" DE SALABERRY, un logement de cinq chambres et chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur ,etc.
SALLE, une magnifique salle située au deuxième étage, au No 52, rue St-Joseph, planchers en bois dur, etc.
MAGASIN, coin des rues de la Couronne et Ste-Marguerite, actuellement occupé par le Café Childs, à louer tout meublé comme restaurant ou pas meublé.
RUE ST-JEAN, les trois étages supérieurs du magasin Lavigueur & Hutchison, dont deux étages sont actuellement occupés par le Collège Thomas, à louer, le tout ou en partie. Très beau local pour bureau de dentiste, de médecin, de salle de réunion club, etc. S'adresser à J.-E. VALIN, chez Lavigueur & Hutchison. 230-6—n.c.

STE-APOLLINE

Baptêmes. — M. et Mme Arthur Dion, (Léonnette Blanchette) sont les heureux parents d'un fils baptisé le 10 sous les noms de Joseph, Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard B'anchette, grands-parents de l'enfant.

—Le 15, M. et Mbe Xavier Bernier (Joséphine Chabot), un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Hallotte, de St-Marcel, oncle et tante de l'enfant.

Divers. — Grâce à la générosité et au dévouement de nos bonnes religieuses, nous avons la petite chorale du couvent, qui a très bien chanté les vêpres et le salut du Saint Sacrement. A l'avenir nous aurons l'avantage de les entendre faire leur part de chant avec le choeur des hommes.

Carnet mondain. — Mlle Yvonne Guimont est revenue très enchantée d'une promenade à St-Damien, chez M. Joseph Lachance.

—Mme Vve Joseph Guimont a été passer 8 jours dans sa famille, à St-Cyrille.

—M. Emile Breton était en voyage d'affaires, à Québec, dernièrement.

—M. et Mme Joseph Vézina, de St-Paul, était en visite, ces jours derniers, chez M. Odilon Brochu.

—Etaient en visite, le 19, chez M. Philias Brochu, MM. Marcel et Donat Proulx, de St-Paul.

—M. Anselme Godbout est revenu d'une promenade de quelques jours à St-Néré.

—Tous nos jeunes gens, qui étaient partis, l'automne dernier, pour Laval, sont revenus dans leurs familles.

—Mlle Bernadette Couture, de Québec, est venue au chevet de sa mère, Mme Pierre Couture, qui a été grièvement malade.

—M. Chagnon, inspecteur de beurre et de fromage, de Montmagny, est en tournée d'inspection dans notre paroisse. Il visite la plupart des cultivateurs.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(1er mars 1871).

L'entrée des Prussiens dans Paris.

Le 1er mars était un jour froid et sec, on eut dit que tout à coup la vie s'était arrrêtée ; dans l'attente de l'événement douloureux, la capitale avait pris le deuil.

Les édifices publics étaient fermés, même la Bourse. Boutiquiers, restaurants, cafés avaient clos leurs portes. Seuls restaient ouverts les magasins d'alimentation de première nécessité. Des drapeaux noirs flottaient aux fenêtres. Les mairies avaient cravaté de crêpe les drapeaux tricolores. Sur les devantures des boutiques on lisait des affiches à la main ainsi conçue :

"Fermé pour cause de deuil national".

Aucun journal dans les kiosques et sur les éventaires des marchands de feuilles publics. Les quotidiens de toutes nuances avaient signé une résolution dans laquelle ils annonçaient la suspension de leurs journaux pendant l'occupation allemande.

A huit heures trente-cinq, exactement, débouchèrent au Rond Point de l'Etoile les premiers Prussiens.

Le défilé dirigé par le Kronprinz commença, il fut long mais méthodique; divisée en deux sections, l'armée ennemie descendit vers Paris. Le ciel sombre jusque là s'éclaira soudain, le soleil parut, il changea l'aspect de Paris qui de ce simple fait sembla reprendre vie. Jules Claretie constate ce changement et le déplore :

"La physionomie de Paris, écrit-il, est sensiblement différente de celle du matin. La population, emportée par une curiosité malsaine et sachant que l'entrée de l'ennemi n'avait occasionné aucun désordre se décidait à partir."

Cependant la population vers le soir parut s'énerver, on huait les gens qui paraissaient à leurs fenêtres, on fouetta publiquement des femmes accusées d'avoir souri à l'ennemi.

Au sujet de l'entrée des Prussiens dans la capitale, il existe deux versions. Selon l'une, les troupes du général Kamerke passèrent sous l'Arc de Triomphe, selon l'autre, elles en auraient été empêchée., la voûte glorieuse ayant été barricadée et obstruée de telle façon que les Allemands durent renoncer à y défiler.

Jules Claretie qui était à Paris à cette époque est pour la seconde version : "Le monument triomphal resta vierge de cette souillure", a-t-il écrit.

A l'entrée des Allemands dans Paris se rapporte une anecdote à la fois tragique et touchante qui a été racontée par Alphonse Daudet dans "Les Lettres à un absent".

Il s'agissait d'un vieux colonel, malade affaibli qui habitait un bel appartement avenue des Champs Elysées. Par pitié pour l'aïeul sa petite fille l'avait persuadé que les armées françaises étaient victorieuses et qu'elles avaient mis le siège devant Berlin.

Le jour de l'entrée des Prussiens, le vieillard crut qu'il s'agissait des troupes glorieuses revenant d'Allemagne, il s'arracha de son lit, courut au balcon. Il battit d'abord des mains en distinguant des soldats en marche, mais tout à coup il vit les casques à pointe et entendit la musique aigrelette des fifres rythmant la marche de Schubert. Il poussa un cri terrible : "Aux armes ! Aux armes ! Ce sont les Prussiens !"

Et il tomba frappé par l'apoplexie.

Le vieux colonel de l'Empire n'avait pu supporter la vue de l'ennemi défilant en plein Champs Elysées.

Jean BERNARD

(Reproduction interdite)

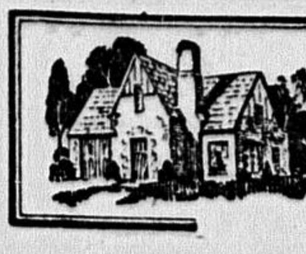

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"
6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5169

L'Agence D'Immeubles Québec
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 :—: Rés.: 2-6239
218-6—J.

C.-E. MIGNER
Pour achat, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358, (vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale 2-4031. 231-6—n.c.

NAISSANCES

BEAUMONT. — M. Jean-Louis Beaumont et madame Beaumont (Fernande Descarreaux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 24 février à l'hôpital du St-Sacrement et baptisée sous les prénoms de Marie, Laure, Colette.
Parrain et marraine, M. le Dr et Mme E Descarreaux, grands-parents de l'enfant.
Porteuse, Mlle Simonne Beaumont, tante de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

ARTEAU. — A Québec, le 27 février 1933, à l'âge de 10 ans, est décédée Marie, Louisette, enfant de M. Paul Arteau et de Dame Adelcie Gagné.
Sépulture aujourd'hui, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 22, avenue Bougainville, à 3 heures 45, pour l'église des Bienheureux-Martyrs et de là au cimetière Belmont.

DORION. — A Charlesbourg-Ouest, le 27 février 1933, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Emma Fortier, épouse de feu Réal Dorion.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures et 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse.

FISET. — A l'Ancienne-Lorette, le 27 février 1933, à l'âge de 39 ans et 8 mois, est décédé M. Gaudiose Fiset, employé civil, époux de feu Dame Yvonne Paré.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, Ancienne-Lorette, à 8 heures et 45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière St-Charles.

GREGOIRE-VALLEE. — A St-Joseph de Beauce, à l'âge de 29 ans, est décédée Dame Anita Grégoire, épouse de Sieur Sylvio Vallée, fille de Sieur Omer Grégoire, représentant de The Miner Rubber Co.
Avis des funérailles demain.

LABERGE. — A St-Sauveur, le 27 février 1933, à l'âge de 23 ans et 5 mois, est décédé Sieur Maurice Laberge, C.G.A., fils de M. Amédée Laberge, tailleur, et de Dame Albertine Vézina.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 146, avenue des Oblats, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
Il était de la Congrégation des Jeunes Gens de l'Oeuvre de la Jeunesse et de la Conférence St-Stanislas de Koska.

LAFLAMME. — A St-Charles de Bellechasse, le 27 février 1933, à l'âge de 67 ans, est décédé M. J.-Napoléon Laflamme, en premières noces, époux de feu Dame Herminie Boucher, et en secondes noces, de Dame Arthémise Bréard.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mars à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire pour l'église de St-Charles et de là au cimetière de la paroisse.

LIZOTTE. — A la Rivière-Ouelle à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Marie Bérubé, épouse de M. Jos. Lizotte.
Les funérailles auront lieu à la Rivière-Ouelle, jeudi, le 2 mars, à 9 heures.

ROY. — A St-Vallier de Bellechasse, le 27 février 1933, à l'âge de 32 ans, est décédé Sieur Léopold Roy, époux de Dame Marie-Anne Carrier.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, à St-Vallier.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS pour faveur obtenue par l'intercession de Gérard Raymond, avec promesse de faire publier.
Mme M.-R. SAMSON.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean Tél. 2-6853

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

UN VOL DE $6,862 HIER A MONTREAL

(Suite de la 1ère page)

pied du mur en arrière des comptoirs.

Après que les bandits se furent procuré tout l'argent qui était dans la caisse, l'un d'eux se fit ouvrir la voûte par le gérant, en tenant son révolver appuyé sur la tête de celui-ci.

Les six employés de la banque furent ensuite forcés de se rendre dans la voûte où les bandits tentèrent de les enfermer.

Le gérant de la banque est M E. A. Desroches, et les commis sont MM. P. Laforge, caissier ; A. Miron, caissier ; C. Villeneuve, aux comptes courants ; L. Duff, comptable, et Marcel Raymond. Le messager de la banque, M. M. Joncas, était sorti lors de l'attentat.

Sept clients, dont M. George Arlet, étaient dans la banque lors de l'attentat.

Hier soir, toutes les forces policières de la ville de Montréal étaient aux aguets et l'on surveillait attentivement les sorties de la ville.

Les détectives procèdent à une enquête minutieuse et comme l'on possède un bon signalement des bandits on croit que leur arrestation ne saurait tarder.

UN DEBAT AU SUJET DE LA RADIOPHONIE

(Suite de la 1ère page)

combat de taureaux en Espagne, et dans son dos un autre accorda le permis à un journal proéminent dans les intérêts conservateurs. Comme seule explication, le ministre dit que Montréal est une grande ville et que La Patrie est un grand journal. Je prétends néanmoins que ce permis aurait dû être émis par la commission".

M. P.-F. Casgrain, libéral, de Charlevoix-Saguenay, prétendit à son tour que les propriétaires de La Patrie avaient insisté pour obtenir ce poste pour des fins de propagande politique. Il protesta également contre certains discours irradiés par l'intermédiaire de ce poste par des représentants de la fédération des clubs ouvriers, "discours qui sentaient le bolchévisme", dit-il.

La discussion se reporta ensuite sur le poste de radio de Windsor. L'hoonrable M. W.-E. Euler, ancien ministre du Revenu National, réitéra que ce poste était contrôlé par des intérêts américains et qu'il consacrait une bonne partie de son temps à radiodiffuser des programmes et de la publicité de Détroit.

"Mon département n'est pas tout à fait content de ce poste", déclara alors M. Duranleau, "et ses agissements sont actuellement étudiés attentivement".

M. Duranleau ajouta qu'avant l'émission des nouvelles licences aux postes de radio, en avril, des conditions seront préparées afin d'obliger ces postes à servir les intérêts du Canada. Les postes canadiens ne devront annoncer que des articles canadiens réellement manufacturés en ce pays, et on pas servir les intérêts d'un pays étranger.

Ces discussions ont eu lieu au cours de l'étude d'un crédit de $679,000 pour le service de la radio au cours de la prochaine année fiscale.

UNE SUGGESTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1er. — "Abolissez la taxe de $2.00 sur chaque appareil de radio et imposez à la place une taxe de 25 cents sur chaque lampe de radio manufacturée. De cette manière, l'homme qui achète une série de huit lampes paiera son $2.00. Le manufacturier paiera cette taxe tout comme il paie la taxe sur les ventes, et il n'y aura pas de frais de collection."

Ces suggestions ont été faites à la Chambre des Communes hier soir par l'honorable James Malcolm, libéral, de North Bruce, comme étant un moyen de faciliter la collection des licences sur les appareils de réception.

L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, répondant à une question de M. Malcolm, déclara que dans les hôtels où des radios sont installés dans les chambres une seule licence est chargée si l'hôtel a un appareil de réception centrale.

"C'est la meilleure preuve que l'on devrait taxer chaque lampe de radio", dit M. Malcolm.

STE-CLAIRE, DORCHESTER

DECES. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Narcisse Bernier, survenue en notre paroisse le 14 février dernier, à l'âge de 64 ans, célibataire. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Chs. Oct. Hudon, vicaire. Portait la croix, M. Henri Turcotte. La dépouille mortelle fut portée par MM. Ernest Fillion, Arthur Lacasse, Cyrille Côté, Alphonse Laflamme, Alfred Bernier et Alphonse Leclerc.

La collecte fut faite par M. Alphonse Dumas et M. Joseph Roy. Les chantres étaient, MM. Apollinaire Fournier, Henri Lavallée, Henri Leclerc, Léopold Leclerc Alfred Roy, de Ste-Marguerite, Sauveur Turcotte, Nazaire Fournier. L'orgue était touché par Mlle Anna Prévost. Il laisse pour le pleurer ses soeurs, Mme Joseph Audet, de Ste-Claire, Mme Guay, Standon, Mme Alfred Godbout, Ste-Justine, ses frères, M. Napoléon Bernier, Michigan, M. Cyrille Bernier, Minneapolis, ses neveux, MM. Laurent Audet, M. Apollinaire Audet, de Ste-Claire, M. Arthur Audet, de Lincoln Mlle Jeanne Audet, M. et Mme Joseph Fortier. Parmi les amis, nous remarquons, M. Joseph Carbonneau Ste-Marguerite, M. Joseph Gagnon, M. George Roy, Frédeau Roy, Louis Audet, Narcisse Audet, Calixte Bilodeau, Paul Fournier, M. et Madame Napoléon Bilodeau, Mlle Marie-Anna Bilodeau, Laurent Deblois, M. Alfred Bernier, M. France Deblois et Mme Deblois, M. et Mme Joseph Vallières, M. et Mme Narcisse Lamontagne, M. Philias Bissonnette, M. Joseph Morissette, M. Albert Bouchard, Mme Labonté, Mlle Irénée Chabot, M. Eugène Couture, Mme Ernest Fillion, M et Mme Ed. Lacasse, Honfleur. M. Amédée Grégoire, M. Edmond Bissonnette, M. Laurent Fournier, Mme Sauveur Turcotte. Nous ne mentionnerons pas les noms de tous les assistants car la liste serait trop longue (et je ne voudrais pas commettre l'erreur de faire des oublis, involontaires, bien entendu.

M. Clovis Fournier avait la direction des funérailles.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Une industrie qui prospère.—Nous voyons cet hiver pour la première fois dans notre paroisse la beurrerie fonctionner tous les jours. Nous ne pouvons trop louer cette initiative qu'a pris son propriétaire.

M. Ernest Fillion et ses patrons, en encourageant cette industrie qui a tant sa place dans notre paroisse et qui mérite tout l'appui des concitoyens qui aiment à voir grandir cette fabrique qui rend bien des services à la classe agricole.

THETFORD MINES

Naissances. — M. et Mme Armand Fontaine née Marie-Anna Ouellet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 8 février sous le prénoms de Joseph, Jean, Roch. Parrain: Eloi-Denis Carrier; marraine: Aurore Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Rosario Hébert née Christine Pluze de Normandie Lac St-Jean font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 68 février sous les prénoms de Marie, Thérèse, Louise. Parrain: Emile Larochelle; marraine: Clara Pluze, oncle et tante de l'enfant

—M. et Mme Ludger Drouin née Mélodia Lessard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 11 février sous les prénoms de Marie, Lorraine, Huguette. Parrain: Jean-Louis Gagné; marraine: Ernestine Drouin; oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Aurèle Binet née Juliette Laroche font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 12 février sous les prénoms de Joseph, Aurèle, Serge, Yvon. Parrain: Charles-Eugène Laroche; marraine: Jeannette Octeau.

—M. et Mme Adonia Giroux née Adrienne Dufresne font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 12 février sous les prénoms de Joseph, Jean-Paul, Robert. Parrain: Joseph Giroux, grand'père de l'enfant; marraine: Mathilda Grégoire, grand'tante de l'enfant.

—M. et Mme Philippe Bouffard née Florida Giroux, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 13 février sous les prénoms de Joseph-Eugène, Jean, Denis. Parrain: Eugène Giroux; marraine: Georgianna Jacques, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Alfred Gilbert née Marie-Anna Jacques font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 13 février sous les prénoms de Marie, Georgette, Denise. Parrain: Georges Beaudoin; marraine: Célina Jacques, grande tante de l'enfant.

—M. et Mme Jean-Baptiste Lessard née Elmina Racine font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 13 février sous les prénoms de Marie, Ghislaine, Rose. Parrain: Joseph Racine; marraine: Bernadette Couture.

Inhumés. — Le 11 février: Roland fils de Roméo Dostie et de Ida Prévost, décédé le 10 courant à l'âge de 4 ans 3 mois.

—Le 13 février: Réal Loignon, fils de Rosaire Loignon et de Exilia Roy, décédé le 11 courant à l'âge de 17 mois.

—14 février: René fils de Aurèle Lavoie et de Yvette Racine décédé le 13 courant à l'âge de 6 mois.

Décès et funérailles de M. Samuel Guillemette. — C'est avec regret que nous apprenons le décès de M. Samuel Guillemette décédé à la résidence de son gendre M. Adélard Lessard le 11 courant à l'âge de 84 ans et 9 mois et époux de feue Delphine Lacasse.

Ses funérailles eurent lieu en l'église St-Alphonse, lundi le 13 courant, à 9 heures parmi une nombreuse assistance de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Sauvageau qui chanta aussi le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés G. Jacques et Philippert Cloutier.

Une messe de requiem harmonisée fut exécutée par la chorale St-Alphonse.

La quête fut faite par MM. Georges Boivin et Alfred Jolin.

Portaient la dépouille mortelle: MM Thomas Lessard, Louis Lessard, Siméon Cormier, Georges Boivin, Joseph Morin et Jos. Roy.

M. Octave Godbout portait le Drapeau du Sacré-Coeur et la Croix de Tempérance était portée par M. Télesphore Leblond.

Suivaient le cortège: MM. Eugène Poulin, Jos. Gagné, Paul Lemoine, Henri Fabre, Télesphore Leblond, Adélard Lessard, Siméon Cormier, Antonio Roy, Alphonse Jobin, Adélard Godbout, Georges Boivin, Théodore Langlais, Narcisse Guillemette, O. Morin, Didace Gagnon Désiré Ruel, Joseph Deblois, Onésime Gagné, Joseph Richard, M. Bizier, Joseph Gonthier, Damase Gonthier, Siméon Lapointe, J.-O. Vallières, P. Therrien, A. McCraw, B. Lamothe, Ludger Leblond, J.-L. Nadeau, Gédéon Couture, A. Plante, Jean-Louis Grégoire, A. Verreault, Hilaire Grégoire, oJs. Cloutier, Cléophas Adam F. Gagnon, Jean-Bte Perreault, A. Turcotte, O. Ouellet, A. Deyon, Jos. Gagnon, Henry Roy, Jos. Boulanger, Louis Létourneau, Jos. Grondin, J. Bilodeau, Louis Payeur, Léandre Vailliancourt, Delphis Verreault, L. Nadeau, Bernard Bureau, Jos. Madore, Cyrille Lapointe, MM. Henri Paquet, Philias Boissonnault, J.-B. Perreault, Jos. Drouin, Achille Duclos, Rév. Z. Lambert, ptre, Hervé Morin, Noel Gilbert, J.-E. Lessard, Joseph Bolduc, Alphonse Jolin, D. Lacroix, H.-Louis Goulet, Lazare Labrie, J. Bilodeau, A. Mathieu, Albert Belleau, A. Dallaire, O. Côté, Omer Bernatchez, Israel Bilodeau ainsi que plusieurs autres dont les noms nous manquent.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte; sa fille: Mme Adélard Lessard (Adèle) ses petites filles, Miles Desneiges Irma, Lucienne, Fernande, Marie-Blanche et Jeannette Lessard; son petit fils, M. Donat Byrns, ses neveux, MM. Narcisse et Xavier Guillemette.

La famille reçut aussi de nombreux témoignages de sympathies aux membres de la famille en deuil "l'Evénement" présente ses plus sincères sympathies.

Décès de Mme Alfred Tremblay. — C'est avec regret que nous apprenons le décès de Mme Alfred Tremblay, née Obéline Noel décédée à l'Hospice Ste-Croix de cette ville à l'âge de 64 ans.

Son service eut lieu en l'église St-Alphonse jeudi le 16 février à 8 heures parmi une nombreuse assistance de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé Sauvageau qui chanta aussi le service.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: ses enfants MM. Mathias Tremblay, de Montréal, Emmanuel Tremblay, de St-Hyacinthe, Mlle Eva Tremblay de Montréal; Mme J.-A. Grégoire de Thetford Mines, (née Obélina), ses belles soeurs: Mme Ulric Dumoulin de La Patrie, Mme Hormidas Robert de Clermont N. H., Mlle Marie-Anne Tremblay, de New-York; une soeur: Mme Jos. Vallée née Sophie Noel; un gendre M. J.-A. Grégoire de Thetford Mines; un beau-frère, M. Amédée Tremblay de Hoolywood Californie, ainsi que plusieurs neveux et nièces "L'Evénement" présente ses sincères sympathies à la famille en deuil.

A St-Maurice.— Un Euchre 500 sera donné à la salle Paroissiale de St-Maurice jeudi le 23 février à 8 heures du soir. Cette soirée de cartes est organisée par le fameux Cercle Villeneuve. De nombreux cadeaux ont été donnés et sont exposés dans la vitrine de M. J.-A. Bilodeau restaurant. Un $5.00 sera donné comme prix d'assistance. Il y aura en plus Bonne comédie, Récréations diverses.

L'admission est de 25 cents.

"C'est une tradition".— On dit souvent qu'il ne faut pas laisser les traditions tomber en dessuétude n'est pas traditionnel que chaque année, les pauvres de notre Hospice des vieillards et vieilles dames, bénéficient de la générosité des paroissiens de Thetford?.. Or donc cette année, les hospitalisés des SS. de la Charité, en dépit même de la crise auront une part de notre charité.

L'occasion se présente, et elle est attrayante, puisqu'il s'agit d'une partie de "Bridge 500". Profitons donc de cette circonstance, et allons en grand nombre, jeudi soir le 23 février, à la salle du Couvent de St-Alphonse.

Il y aura aussi une petite opérette qui sera goûtée de tous. L'admission est de 25 sous.

Résultat de la course en Raquettes qui eut lieu le 12 février.— Classement des coureurs pour la course en raquettes du Lac Noir à Thetford: Lymm MacLeod représenté par Augénor Métivier; Edmond Gagnon, représenté par Emile Métivier; Peoples Store, représenté par Paul-E. Gagnon; Tancrède Labbé, représenté par Roland Legendre; Marc Bouffard, représenté par Harry Gray; F.-U. Woolworth, représenté par Emile Vien; T.-P. Gagnon, représenté par Tom Smith; Magasin Parisien, représenté par Léo Gagnon; J.-N. Mongeau, représenté par Emilien Maheux; Dubé & Frère, représentée par Léo Provencal; Alfred Lavallée, représenté par Wilbrod Corriveau; Imperial Oil, représentée par Fernand Boucher; Jos Vallières, représenté par Jos. Gagnon; J.-A. Côté représenté par Charles Gagnon; Club Hockey Chapples, représenté par Omer Lessard; Paris Lunch, représenté par Gérard Hébert; Chs.-Ed. Hébert, J.-A. Béliveau, représenté par Léo Gagné. M. Charles-A. Gagnon est gagnant du set de Plume et Crayon Waterman donné par M. A.-S. Johnsons jr.

Va-et-vient. — M. le Dr Sylvio Leblond de Québec, était de passage chez sa mère Mme Moïse Leblond ces jours derniers.

—M. Calixte Setlakwe est de retour d'un voyage d'affaire à Montréal.

—Mme G.-L. Rivest, organisatrice de la Compagnie Spirella de Québec, qui a passé la semaine dernière en notre ville est partie pour Beauceville et autres endroits.

—Mme J.-A. Marcoux est de retour d'une promenade de quelques jours passé à Québec où elle a visité des parents.

—M. Thomas Lortie est de retour d'un voyage de quelques semaines passé à Québec et autres endroits.

—Mme J.-A. Royer est de retour d'une promenade de quelques jours passé à Sherbrooke chez des parents.

—Mlle Rose Breton nous a quittée pour aller demeurer à St-Flavien.

—M. Paul Châteauneuf de Québec était de passage en notre ville mardi dernier.

—Mme J.-A. Pelchat de Lewiston Maine était de passage chez sa tante Mme Hervé Bisson la semaine dernière.

—Mlle A. Leblond d'East-Angus était en promenade chez sa mère Mme Moïse Leblond la semaine dernière.

—M. Léo Lalliberté nous a quitté pour aller demeurer à Sherbrooke où il a été transféré.

—Mlle Jacqueline Lemieux G. M. est retourné à Québec après avoir passé une quinzaine en notre ville l'invitée de M. et Mme Roméo Lemieux.

—M. J.-A. Charpentier de Montréal était de passage en notre ville en voyage d'affaires.

—M. Antonio Létourneau est de retour d'un voyage de quelques jours passé à Québec dans l'intérêt de sa santé.

—M. Pierre Lessard est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

RIMOUSKI

Cour Supérieure. — L'honorable juge Pouliot, siégeant en Cour Supérieure, a rendu jugement dans une cause de grande importance pour la paroisse de St-Octave de Métis : Cause de Roussel contre la Corporation de cette paroisse.

Le jugement maintient les procédures du Conseil et la défense de la Corporation, renvoyant l'action du demandeur avec dépens.

Mtre P.-E. Gagnon, C. R., de la société légale Gagnon & Simard, représentait le Corporation dans cette cause.

Hommage du juge Pouliot à la mémoire de Mtre E.-A. Côté, L. L. D. — A l'ouverture du terme de la Cour Supérieure à Rimouski, le 15 février 1933, M. le juge J.-C. Pouliot fit un éloge touchant à la mémoire de Mtre E.-A. Côté, décédé le 2 février dernier. En voici le texte:

"Un membre distingué de l'Ordre des Avocats, Mtre Elzéar-Auguste Côté, vient de descendre prématurément dans la tombe ; il était à peine âgé de quarante-quatre ans.

Gratifié par l'Université Laval du titre de Docteur en Droit, après une brillante soutenance sur "la Puissance Paternelle", honneur qui rejaillit sur Rimouski, son pays de naissance, Mtre Côté appartenait à la famille judiciaire de ce district, dont la magistrature, le Barreau et les officiers de justice sont les membres.

Par la pensée, j'ai ressenti l'impression douloureuse qui dut étreindre vos coeurs lorsque le convoi funèbre passa, sans faire halte, devant le Palais de Justice, où chaque jour ce disciple de Thémis venait offrir **à ses autels l'hommage de ses ta**lents et les sacrifices de son labeur, et me suis associé à vos regrets que jamais plus les accents de la voix chaude, éloquente et pleine de dignité de Mtre Côté ne se feraient entendre au prétoire.

Vous tous, messieurs, qui viviez en contact journalier avec Mtre Côté, vous avez été à même de connaître la richesse de son caractère, l'urbanité de ses manières, sa loyauté fraternelle, le dévouement et l'habileté qu'il déployait à la sauvegarde des intérêts qui lui étaient confiés, sa droiture quelque peu intransigeante, qui lui a peut-être fermé les avenues d'une carrière politique, mais qualité d'autant plus digne d'admiration qu'elle se fait plus rare.

Aux hommages que lui ont déjà décernés ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans son entourage immédiat et partant d'éprouver les qualités d'esprit et de coeur de Mtre Côté, qu'il me soit permis d'ajouter, à l'honneur du Barreau de Rimouski, que depuis longtemps la réputation professionnelle de cet avocat disert avait dépassé les limites du district rural dans lequel il pratiquait.

Les multiples sollicitudes inhérentes à la paternité lui ayant été épargnées, la vie de Mtre Côté ne cessa d'osciller entre son foyer, où la culture intellectuelle ravivait de sa flamme et de ses clartés étincelantes le souvenir des raditions familiales jalousement conservées, et son bureau d'avocat où, dans l'étude et la réflexion, il consacrait les loisirs que lui laissaient ses devoirs journaliers, à la préparation d'une thèse sur "La Puissance Paternelle", soutenance qui devait lui apporter, sinon les paillettes d'or du Pactole, du moins les lauriers précieux du doctorat en droit. C'est sans doute, au cours des recherches approfondies qu'il fit à ce sujet, que Mtre Côté se rendit compte de la grandeur, de la dignité et des douceurs de la véritable paternité et qu'il voulut par suppléance en entrevoir les attraits, en revêtant les livrées non moins nobles d'une paternité légale, par l'adoption d'un enfant, destiné dans les desseins insondables de la Providence, on le comprend maintenant, à être désormais l'ange consolateur de sa mère d'adoption, en faisant sans cesse revivre le souvenir des bontés et des tendresses paternelles dont cet enfant fut l'objet.

Au prétoire, où j'ai eu maintes fois l'occasion de l'entendre, comme à la tribune politique, dit-on, Mtre Côté était un adversaire redoutable. Ses causes étaient toujours préparées de longue main, l'exposé de la question en litige bien fait, les points de droit à décider posés d'une façon claire et méthodique; ses plaidoiries orales, toujours dignes, bien ordonnées, étaient d'une belle tenue littéraire, d'une forte dialectique et empreintes d'une respectueuse déférence pour le tribunal, sans jamais se laisser aller à des disgressions blessantes pour son adversaire.

Mtre Côté fut incontestablement l'un des avocats les plus éminents du Barreau de Rimouski et, au sens de ceux qui ont eu l'occasion de l'entendre devant les diverses juridictions de la Province, l'un des membres les plus distingués de l'Ordre des avocats.

La mort semble se complaire à mettre au front de ses victimes une auréole qui, souvent, échappe au regard de ceux qui ont condoyé le défunt, dans le cours de son existence. La vie de Mtre Côté, on peut le dire maintenant qu'elle apparaît en pleine lumière, en fut une de labeur constant, de probité exemplaire; elle fut en même temps une profession de foi chrétienne et d'espérance.

Il me semble qu'on peut appliquer en toute vérité à Mtre Côté ces paroles d'un grand orateur de la chaire: "Son éloge se trouve dans le regret des amis".

Qu'il me soit permis, à titre de président du tribunal, d'adresser à Mtre Côté, comme un dernier hommage et un suprême adieu, ces paroles empruntées à Lamartine dans son hymne: "A la mort":

"Tu vas boire à la source vive de l'immortalité d'où coulent les temps et les jours, océan sans fond et sans rive, toujours plein et débordant toujours."

"Triomphe donc, âme exilée, tu vas dans un monde meilleur, où toute larme est consolée, où tout désir est le bonheur."

Au Barreau de Rimouski, à Mtre Jessop, l'associé de Mtre Côté, au personnel des officiers de justice et à la famille du défunt, j'offre mes plus sincères condoléances."

—Autres hommages à la mémoire de M. E.-A. Côté.

M. Perrault Casgrain, C. R., substitut du procureur-général, avait fait l'éloge de Mtre Auguste Côté, dès le lendemain de son décès, à l'ouverture de la Cour de Magistrat, (juridiction criminelle) le 3 février dernier.

"Les qualités qui caractérisaient Côté, dit-il, étaient le sérieux et un esprit de travail hors de l'ordinaire.

De lui on peut dire que l'esprit avait plus de force que le corps et que la lame a usé le fourreau.

"Ses débuts au Barreau de Rimouski le mirent immédiatement en vedette par les causes retentissantes dans lesquelles il est intervenu. Devenu l'associé du juge Tessier, dont la réputation s'étendait à toute la province, il se montra digne d'être son collaborateur."

Maitre Casgrain rappela à la Cour, diverses péripéties de sa vie comme pronotaire, et avocat.

"Il mettait à la défense des intérêts de ses clients un esprit de travail, une ardeur et un zèle tels qu'il s'identifiait à ses causes et se passionnait pour elles. Il est peut-être tombé victime de son ardeur et de son dévouement".

M. le magistrat Antonio Couillard, visiblement ému, avait fait un magnifique éloge des relations cordiales qu'il avait toujours eues avec lui.

Il fit surtout ressortir son dévouement aux juges et magistrats lorsqu'il était protonotaire et le zèle qu'il apportait à la défenses de ses causes comme avocat.

Condoléances. — De nombreux témoignages de sympathie continuent d'affluer à la mémoire de M. E.-A. Côté, L. L. D. Cet éminent concitoyen était connu et estimé d'un peu partout.

Notons d'abord les condoléances du Barreau du Bas Sa-Laurent, du Conseil Municipal de la paroisse de Rimouski, de la municipalité de St-Damase, du Conseil Municipal de Luceville, et de celui du Village du Bic.

De tels hommages collectifs nous revèlent bien, combien Mtre Côté était estimé et avidement recherché durant sa trop brève existence.

Notes locales.— Mlle Thérèse Belzile est de retour d'un voyage à Matane, où elle a été l'invitée de Mme Louis Landry.

—M. Chs.-Aimé Garon, employé de la Banque de Montréal à Québec, passe une quinzaine chez son père M. Charles Garon.

—M. et Mme Raoul Dionne et leurs enfants sont de retour d'un voyage à Notre-Dame du Lac, les invités de M. Félix Dionne.

—M. Alphonse Garon, C.R., est de retour de Québec.

—Mlle Thérèse St-Laurent de St-Anaclet passe quelques jours en notre ville, chez des amis.

—Mlle M.-Lse Bérubé était ici ces jours derniers.

Un Autre Lot d'Echantillons
24 RADIOS ELECTRIQUES

Ne manquez pas de venir voir ces belles valeurs. Ces radios sont Electriques et tous Echantillons qui ont servi comme démonstrateurs au Département de la Musique à notre magasin de St-Roch. Ils seront tous livrés complets avec les lampes. Nous avons actuellement tous les modèles qui apparaissent sur cette annonce, mais comme il n'y en a qu'un seul de chaque, il importe que vous ne remettiez pas à plus tard votre visite si un de ces appareils vous intéresse. Ce lot de radios comprend même des combinaisons et des appareils toutes-ondes.

$24 — **LOT No 1**
Valeur jusqu'à **$89.00.**
PHILCO avec 5 lampes
ROGERS avec 5 lampes
ROGERS avec 6 lampes
Votre choix à **$24**

$34 — **LOT No 2**
Valeurs jusqu'à **$129.00.**
PHILCO avec 7 lampes
EARLA avec 8 lampes
ROGERS Combiné 5 lampes
Votre choix à **$34**

$44 — **LOT No 3**
Valeurs jusqu'à **$169.00.**
ROGERS avec 8 lampes.
PHILCO avec 9 lampes
MAJESTIC à 9 lampes
Votre choix à **$44**

$54 — **LOT No 4**
Valeurs jusqu'à **$199.00.**
GEN. ELECTRIC 8 lampes
ROGERS avec 8 lampes.
Sonodyne combiné 8 lampes.
Votre choix à **$54**

$64 — **LOT No 5**
Valeurs jusqu'à **$219.00.**
MAJESTIC à 9 lampes
PHILCO avec 9 lampes.
STEWART-WARNER 7 lampes
Votre choix à **$64**

$74 — **LOT No 6**
Valeurs jusqu'à **$249.00.**
GEN. ELECTRIC 9 lampes.
MAJESTIC à 9 lampes.
PHILCO avec 11 lampes.
Votre choix à **$74**

LOT NO 7
VALEURS JUSQU'A $275.00

$84

GEN ELECTRIC, 9 lampes.
ROGERS avec 8 lampes.
MAJESTIC avec 10 lampes.
Votre choix à $84

MAJESTIC combiné 8 lampes.
GEN. ELECTRIC, 9 lampes.
WESTINGHOUSE, 10 lampes.
Votre choix à $84

AU DEPARTEMENT DE LA MUSIQUE
COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ LIMITEE
142 — RUE ST-JOSEPH — 142
AU DEPARTEMENT DE LA MUSIQUE

MAGNIFIQUE TEMOIGNAGE A M. S. GENEST

(Suite de la 1ère page)

Paul Poison, M.P.P., de l'honorable Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, et de diverses organisations de la Saskatchewan et du Texas.

AUTRE DEMONSTRATION

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 29. — M. Samuel Genest, le courageux défenseur de la langue française en Ontario a été le héros d'une magnifique démonstration lundi après-midi à l'Université d'Ottawa. Environ 3,000 enfants des écoles séparées de langue française se sont réunis dans le vaste gymnase de l'Université et ont acclamé celui qui par ses luttes et ses sacrifices leur a assuré la connaissance de leur langue maternelle.

Des adresses ont été présentées au nom des petits garçons et des fillettes. On remarquait à cette démonstration plusieurs amis et admirateurs de M. Genest, de même qu'un nombreux clergé. Ce témoignage de la jeunesse écolière a visiblement ému M. Genest qui a rendu hommage à l'Association d'Education, aux instituteurs et institutrices et aux mères de familles, facteurs puissants dans cette victoire remportée en Ontario. M. Aurélien Bélanger, président général de la Société St-Jean-Baptiste, d'Ottawa a pris aussi la parole.

LE CABINET ROOSEVELT

Hyde Park, N. Y. 1er. — Le Président-élu Roosevelt a établi un précédent, hier, en choisissant une femme comme ministre dans son futur cabinet. Il a attribué le portefeuille du Travail à Miss Frances Perkins, commissaire du Travail de New York.

Le président a aussi complété l'organisation de son cabinet en annonçant que M. Daniel-C. Roper, de la Caroline du Sud, serait son secrétaire du Commerce.

Un peu auparavant il avait laissé savoir qu'il désignait le sénateur Thomas J. Walsh, du Montana, aux fonctions de procureur-général.

SURSIS A THIFFAULT

(Spécial à L'Evénement)

Trois-Rivières, 1er. — Un sursis à l'exécution de Donat Thiffault, qui devait avoir lieu le 10 mars, à la prison des Trois-Rivières, a été accordé par l'hon. juge Laliberté, à qui l'hon. juge Aimé Marchand avait transmis la requête de Me Philippe Bigué, C. R., procureur de la Couronne.

LA COMMISSION EST ABSOLUMENT LEGALE

La Cour d'Appel renverse un jugement de la Cour Supérieure qui déclarait illégale la Commission des accidents du Travail.

A MONTREAL

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 1er. — Les juges de la Cour d'Appel, renversant le jugement rendu en Cour Supérieure par le Juge DeLorimier qui déclarait inconstitutionnelle et ultra vires la Commission des Accidents du Travail et l'article 36 de la Loi des Accidents du Travail nommant la dite Commission, ont décidé que ce corps public est absolument légal. Les honorables juges Tellier, Dorion, Létourneau et Walsh ont émis la même opinion. L'honorable Juge Rivard était dissident. La constitutionnalité de la Commission des Accidents avait été mise en cause dans la poursuite intentée par Paul Slanec contre William Grimstead. Slanec qui était à l'emploi de Grimstead fut blessé au cours de son travail. Il présenta d'abord une réclamation à la Commission des Accidents du Travail mais, ne voulant pas se conformer à la décision rendue, porta sa cause en Cour Supérieure et recusa la légalité de la dite Commission. Le Juge DeLorimier, siégeant en première instance, déclara la Commission inconstitutionnelle. Le procureur-général en appela de cette décision. Rendant jugement au nom de ses confrères, hier après-midi, l'honorable Juge Létourneau déclara que le président du tribunal de première instance avait dépassé dans son jugement ce qui avait été demandé dans la déclaration du demandeur. Il fit remarquer qu'il n'y avait rien dans l'article 96 de la constitution du Canada spécifiant que la nomination des membres de cette Commission ressortait des autorités fédérales. Il expliqua de plus longuement que la Commission des Accidents du Travail était beaucoup plus un tribunal administratif qu'un tribunal judiciaire. Il fit remarquer en terminant que cette Commission avait été formée par le gouvernement en raison de problèmes nouveaux surgis aujourd'hui.

Sur le tout, dans ses notes l'honorable Juge Rivard déclara qu'il était d'avis que la Commission des Accidents du Travail est un tribunal judiciaire, qu'elle est appelée à exercer le pouvoir judiciaire en des matières dont la connaissance appartient aux tribunaux soumis à l'article 96 de l'Acte de 1867 que, partant, cette Commission ne peut être composée que de juges nommés par le Gouverneur-Général du Canada et donc, que la loi provinciale qui autorise la nomination de ces membres par le lieutenant-gouverneur en conseil, est inconstitutionnelle.

TRAGEDIE DE L'AIR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tangmere, Sussex, Angleterre, 1er. — Une collision en plein ciel a causé la mort du pilote Robert Rolph, de Montréal, qui s'était classé comme le meilleur cadet de l'année aux examens du Royal Air Force, à Cranwell, en décembre dernier. La victime était âgée de 23 ans.

L'avion du jeune Rolph est venu en collision, hier, avec celui du pilote Colin MacMullen, qui ne fut que légèrement blessé. Tous deux pilotaient des appareils d'entrainement de combat.

CAUSERIE CE SOIR

Ce soir, à 8.15 heures, au Palais de Justice, cinquième division de la Cour Supérieure, il y aura réunion de la Société des Etudes Juridiques. Le conférencier sera le notaire G.-E. Ruel, qui parlera de l'obligation du vendeur de fournir les titres.

EMBARGO CONTRE LE JAPON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 1er. — M. George Lansbury, chef du parti travailliste, a recommandé, hier, que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis agissent de concert pour imposer un embargo sur les expéditions d'armes au Japon seulement.

"Je crois", dit le chef travailliste, "qu'un tel embargo devrait s'étendre à tout ce qui se rapporte à la finance, aux crédits et aux marchandises susceptibles d'aider les Japonais de quelque manière que ce soit".

DANS LE JEHOL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1er. — Deux missionnaires catholiques canadiens, le R. P. Arthur Quenneville, et le R. P. Antoine Roberge, du Séminaire des missions étrangères, de Montréal, sont dans la province de Jéhol où les forces chinoises et japonaises sont actuellement aux prises, a-t-on appris hier. Ces deux Pères n'ont donné aucune nouvelle depuis qu'ils furent envoyés dans Jéhol, il y a environ un an, et l'on entretient des craintes sur leur sort.

Le séminaire des missions étrangères a environ 35 de ses membres dans les différentes provinces chinoises, mais deux seulement sont établis dans la province de Jéhol. Cinq autres missionnaires doivent partir pour le même district au printemps.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph. Tél. 4-4841

PATATES
de choix **79c** le sac
Prix spéciaux aux marchands
Sucre d'érable de choix
$0.10 la livre.
ANATOLE PICHETTE,
156 Dorchester :-: Tél.: 3-0805

Pension Privée
Quelques Chambres à louer
Prix modérés.
CHATEAU ST-LOUIS
Appartement 1001
TELEPHONE: 6745

L'ENQUETE DU CORONER PIUZE SUR LA MORT DE J. GAGNON A STANDON

C'est mardi le 21 février que Joseph Gagnon, forgeron, de St-Léon de Standon, tombait malade, et le samedi suivant il mourait. — L'enquête a eu lieu le même soir, présidée par le Dr Piuze, de St-Malachie, coroner du district. — Résumé des témoignages du curé, du médecin, de la femme du défunt et des voisins. — Une déposition "ante mortem". — Madame Gagnon est gardée comme témoin pour la reprise de l'enquête mais, comme elle est malade, on l'a laissée à Standon.

AJOURNEMENT A 15 JOURS

L'enquête qui se poursuit à St-Léon de Standon, autour de la mort de Joseph Gagnon, décédé samedi dans des circonstances mystérieuses, continue de causer une excitation intense dans le comté de Dorchester. L'Evénement a été le premier journal à publier cette nouvelle, hier matin. Dans le cours de la journée, nous nous sommes procuré un résumé des témoignages qui ont été rendus à l'enquête du coroner.

Joseph Gagnon, 53 ans, forgeron, demeurant dans le village de St-Léon de Standon, est tombé malade mardi, le 21 février dernier. Il s'était apparemment brûlé la bouche, l'oesophage et l'estomac avec une substance toxique. Il est mort samedi midi, et dès samedi soir, M. le Dr J.-L. Piuze, Coroner du district, ouvrit une enquête. Il fut alors découvert que la jeune femme de Gagnon, Marie Fournier, âgée de 23 ans, qu'il avait épousée il y a un mois, était allée chez sa voisine, Madame Philippe Bouffard, dans l'après-midi de mardi, pour lui demander du caustique. Elle voulait s'en servir, disait-elle, pour laver du linge. On produisit également à l'enquête une déclaration "ante mortem" de Gagnon affirmant qu'il s'était empoisonné avec une substance que sa femme lui avait dit de prendre. M. le Dr Albert Marois fit l'autopsie du cadavre et il détacha les viscères pour les envoyer à Montréal, au bureau des recherches, où on en fera l'analyse. Après l'audition de plusieurs témoins, l'enquête a été ajournée à 15 jours pour avoir l'analyse des viscères. Le Département du Procureur Général a ordonné alors la détention de la femme comme témoin important. Celle-ci est actuellement chez son père, où elle est malade. Elle a déclaré lundi devant le Coroner et les six jurés assermentés qu'elles n'a pas empoisonné son mari. "Il m'a demandé un bol", dit-elle, "et je le lui ai donné, croyant que c'était du soda, comme il en prenait souvent".

Voici maintenant les principaux témoignages rendus, samedi soir, à l'enquête présidée par M. le Coroner Piuze et devant les six jurés suivants : MM. Donat Audet, Wilfrid Vachon, Joseph Gosselin, Alfred Lacasse, Romuald Gagnon et Henri Gosselin.

Le premier témoin a été M. le Dr Albert Marois, médecin légiste. En réponse au Coroner lui demandant le résultat de son examen du cadavre, M. le Dr Marois répondit :

—"Je n'ai pu constater qu'elle est la substance qu'a absorbée Gagnon, mais j'ai détaché les viscères pour les faire analyser à Montréal. L'examen a révélé ceci: les muqueuses de la bouche et de l'oesophage étaient irritées par le passage d'un liquide toxique. Le foie était démesurément gros et en dégénéressence graisseuse, le coeur était également très volumineux, ce qui révèle que le défunt faisait un fort usage d'alcool".

Voici maintenant le témoignage de M. le Dr David Robitaille, de St-Léon de Standon, lequel a soigné Joseph Gagnon:

—"Mardi, le 21 février, vers huit heures du soir, M. Amédée Nadeau est venu me chercher me disant que Joseph Gagnon était empoisonné. J'ai trouvé Gagnon assis, en proie à de grandes souffrances. Il étouffait, il avait les veines gonflées, les lèvres violettes et la langue très rouge. Il avait l'intérieur de la bouche tellement enflé que je ne pouvais voir le fond de la gorge. Il avait aussi des taches rouges sur le menton. Je lui ai demandé ce qu'il avait pris. Il m'a répondu : "je ne sais pas, c'est ma femme qui m'a donné cela". Gagnon a ajouté : "ma femme m'a donné du lait après, mais je l'ai restitué". J'ai alors demandé à Mme Gagnon ce qu'elle avait donné à son mari. — "Je ne sais pas", répondit-elle, "c'est lui qui m'a demandé le bol, et je ne sais pas ce qu'il y avait dedans".

"J'ai fait un examen dans la maison", poursuit M. le Dr Robitaille, "pour savoir ce que le malade avait pris. J'ai trouvé une bouteille de liniment, mais j'ai constaté que ce liquide ne pouvait pas faire de brûlures. Il y avait une autre bouteille contenant un baume, mais cela non plus ne pouvait brûler ainsi.

"Le malade était alors dans un état très critique; il suffoquait. J'ai fait demander le prêtre, qui lui a administré les derniers sacrements. Dans la nuit, son état s'est amélioré, mais le lendemain et les jours suivants, il n'a fait que s'aggraver. Gagnon est mort samedi midi".

Sur une autre question du coroner, M. le Dr Robitaille raconta ce qui suit:

—"J'ai demandé à Mme Gagnon s'il y avait du caustique dans la maison. Elle m'a dit que non, que dans l'après-midi elle était allée en chercher chez sa voisine parce qu'elle voulait laver du linge. Je lui ai demandé si elle ne s'était pas trompée et qu'au lieu de donner du soda à son mari elle ne lui avait pas donné du caustique. Elle m'a répondu: "Je ne sais pas ce qu'il y avait dans le bol. C'est lui qui me l'a demandé et j'étais sûre que c'était du soda, parce qu'il en prend tous les jours".

Le témoin suivant fut Mme Philippe Bouffard, voisine des époux Gagnon. Elle déclare qu'ils étaient mariés depuis un mois, que Mme Gagnon venait souvent chez elle.

—"Mardi", ajoute Mme Bouffard, "Mme Gagnon est venue trois fois chez moi. Vers 3 heures, elle est venue chercher du clou de girofle pour faire des gâteaux. Vers six heures, elle est revenue, me demandant deux cuillerés de caustique, disant que c'était pour faire tremper deux chemises blanches à son mari. Je lui en ai donné dans une boite vide d'allumettes. Dans l'après-midi, j'étais allée chez elle et M. Gagnon était assis dans une grande chaise. Il paraissait en boisson".

Mme Bouffard déclare qu'à six heures, en allant chercher du caustique, Mme Gagnon lui aurait dit : "Tu sais, mon mari est malade et on ne sait pas ce qui peut arriver. Il est très brûlé de la boisson et il peut mourir. Ne sois donc pas surprise si je viens te chercher cette nuit".

Une autre déposition a été celle de M. Amédée Nadeau, beau-frère de Gagnon, du côté de sa première femme.

—"Mardi soir", dit M. Nadeau, "je suis entré voir Gagnon parce que je savais qu'il était malade. Il se promenait en disant qu'il étouffait. Mme Gagnon était assise et elle fumait. J'ai demandé à Gagnon ce qu'il avait et il m'a répondu: "C'est elle qui ma fait cela". Je lui ai dit qu'il fallait appeler le médecin, mais, sur cela, Mme Gagnon m'a dit: "il est chaud et il va être mieux demain". Je ne sais pas si Gagnon était en boisson, mais il semblait souffrir tellement que j'ai été chercher le Dr Robitaille".

Mme O. Gagnon, la soeur du défunt, rapporta que celui-ci lui aurait dit, mardi et mercredi : "C'est ma femme qui m'a empoisonnée. C'est elle qui a préparé ce "stuff".

Mlle Béatrice Fournier, soeur de Mme Gagnon, fut aussi entendue comme témoin.

—"Mardi après-midi', déclare-t-elle, "je suis demeurée chez mon beau-frère de 1 heure à 5 heures. Il était en boisson et il a même offert à ma soeur de boire avec lui. Elle en a pris un peu. Plus tard, il lui a dit: "va-t-en chez vous, je ne t'aime plus". Il a mangé devant moi deux cuillerées de clou de girofle et un gros oignon. Puis il s'est arrangé du soda dans du vinaigre pur. Quand il est monté se coucher, il est tombé en bas de son lit, tellement il était chaud. Quand on a vu cela, ma soeur et moi, nous sommes descendues dans la cave et nous avons défoncé le baril dans lequel il se faisait sa boisson, pour plus qu'il en prenne".

Un autre témoignage intéressant fut celui de M. le curé de St-Léon de Standon.

—"Je suis allé chez Gagnon mardi soir vers huit heures", dit M. le curé. "Je l'ai confessé et je l'ai administré Il était plus ou moins lucide, d'après moi. Par exemple, il m'a dit: "Je veux vous parler." Je lui dis: "Mais parlez, je suis près de vous." Mais alors il m'a répondu qu'il n'avait rien à me dire. D'après moi, il n'était pas "compos mentis".

M. le curé ajoute:

—"Le lendemain, j'y suis retourné et j'ai demandé pour parler à Mme Gagnon. On m'a répondu que c'était impossible, qu'elle était en boisson Mais je suis quand même monté avec le docteur. Mme Gagnon n'était pas en boisson et nous l'avons fait venir dans la chambre de son mari. Là, j'ai dit aux époux Gagnon: "Vous allez nous dire la vérité sur cette affaire." Puis j'ai demandé à Gagnon s'il désavouait l'accusation qu'il avait portée contre sa femme. Il a répondu: "Non! jamais! Qu'elle s'en aille. Elle a manqué son coup une fois et elle ne le manquera pas une autre fois." Sa femme a dit: "Ne parle donc pas comme cela!"

M. le curé raconta ensuite ce qui suit:

—"Gagnon est un ivrogne avéré: c'est là mon opinion personnelle. Quand il est venu me voir pour son mariage, il était tellement en boisson qu'il ne se rappelait plus le nom de sa future. Je lui ai dit: "J'espère qu'au moins tu seras à jeun le jour du mariage." Mais il ne l'était pas."

Comme nous le disions, avant-hier, le coroner et les jurés se sont rendus au chevet de Mme Gagnon pour l'interroger. Le coroner l'a mise sur ses gardes, lui disant qu'elle n'était pas obligée de parler. Après avoir hésité à parler, elle a déclaré: "C'est moi qui ai donné le bol à mon mari. Mais je ne savais pas ce qu'il contenait. Ce n'est pas moi qui l'ai préparé: je croyais que c'était du soda. Après, je lui ai donné une chopine de lait et il a restitué."

Voici maintenant la déclaration "ante mortem" faite par Joseph Gagnon, le 25 février, quelques heures avant sa mort, devant M. Joseph Roy, juge de paix:

—"Je sens que je vais mourir et je fais les déclarations suivantes: Mardi soir, j'étais un peu en boisson, mais je me souviens que ma femme m'a préparé quelque chose sans que je le lui demande. Elle m'a pris par le cou et elle m'a dit: "Prends cela ça va te faire du bien." J'en ai pris une gorgée et ça m'a suffoqué. Elle m'a alors donné du lait."

Comme le déposant ne savait pas signer, sa déclaration a été assermentée devant trois témoins: le Dr Robitaille, M. Amédée Nadeau et M. Joseph Morin.

LA DURANTAYE

Baptêmes. — Le 6 février fut baptisée Marie, Anne, Laura, Lucienne, enfant de M. et Mme Alphonse Girard. Parrain et marraine M. Télesphore Girard et Mlle Laura Lacroix, oncle et tante de l'enfant.

—Le 8 février est née Marie, Lucile, Laurette, enfant de M. et Mme Raymond Breton. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Lessard.

—M. Georges Godbout, marchand général, et Mme Godbout (Cécilia Longchamps) annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 14 février sous les prénoms de Marie, Lucile, Valentine. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-H. Gagnon.

Exercices de catéchisme — Environ 40 enfants suivront les exercices préparatoires à la communion solennelle, cette année.

Va et vient. — M. et Mme F. Blais, de Québec, étaient dernièrement en visite chez M. et Mme C. Blais.

—M. et Mme Lionel Simard, de St-Michel, sont venus ces jours derniers chez Mme H. Furois.

—Mlle Imelda Desjardins a passé quelques jours à Québec.

UNE TRAGEDIE SUR LE LAC SAINT-PIERRE

Quatre citoyens de Nicolet auraient péri en traversant le pont de glace.

SAMEDI OU DIMANCHE

Ils venaient de Trois-Rivières dans une automobile. — Vaines recherches.

TERRIBLE ANGOISSE

(De notre correspondant)

Nicolet, 1er.—Quatre citoyens de Nicolet, partis de Trois-Rivières dans la nuit de samedi à dimanche pour revenir dans leurs familles, n'ont pas donné signe de vie depuis ce temps et on croit qu'ils se sont noyés en traversant, en automobile, le lac St-Pierre, entre les deux villes. Le pont de glace, à cet endroit, est très dangereux et même condamné. Les disparus sont M. Hector Reney, employé de manufacture et père de quatre enfants, M. Conrad Lemire, garagiste, MM. Raoul Desfossés et Georges Dugal, employés de manufacture.

Samedi après-midi, MM. Reney, Lemire, Desfossés et Duval partaient de Nicolet pour aller veiller aux Trois-Rivières, avec l'intention de revenir dans la nuit. Ils étaient dans une automobile conduite par M. Lemire. Ils réussirent, sans trop de peine, à traverser le fleuve et, à la fin de la soirée ils annoncèrent aux gens qu'ils avaient visités qu'ils se proposaient de retourner par le même chemin.

Depuis lors, aucune nouvelle n'a été reçue des quatre compagnons. Samedi et dimanche le pont de glace était en très mauvais état et on ne doute plus qu'une tragédie soit survenue. Tout d'abord on a pensé que les voyageurs avaient pu changer d'idée et prolonger leur itinéraire en passant par Montréal mais un trop long délai s'est effectué depuis la disparition.

Hier, des recherches ont été commencées, mais elles n'ont donné aucun résultat. Aujourd'hui, des scaphandriers feront des plongeons aux endroits où le pont de glace s'est effrité.

Inutile de dire que cette disparition cause à Nicolet et dans tout le district une terrible angoisse.

N. de la R. — Les premiers rapports transmis à Québec annonçaient aussi la disparition du docteur Hervé Charland, dentiste, de Nicolet. On croyait que le docteur Charland était reparti de Trois-Rivières avec le groupe mais ce premier rapport a été corrigé un peu plus tard par la Presse Canadienne. Le pont de glace du Lac St-Pierre était dans un état déplorable dimanche après-midi, paraît-il. Hier une mince couche de glace recouvrait les fissures que l'on pouvait distinguer quelques heures auparavant. Il est donc impossible d'établir péremptoirement à quel endroit l'accident a pu se produire. On croit que le travail des scaphandriers sera rendu plus facile par la présence du brise-glace "Lady Grey" qui doit se rendre aujourd'hui même aux Trois-Rivières. Le "Lady Grey" devait se mettre en route hier mais un ordre du Département de la Marine lui enjoignit de revenir à Québec.

UNE ENQUETE A LA BEAUCE

Trois citoyens subiront leur procès aux Assises Criminelles de St-Joseph de Beauce, accusés de conspiration pour frauder.

AFFAIRE DE $7,000

L'enquête préliminaire de trois citoyens accusés d'avoir comploté pour frauder le public s'est terminée, samedi dernier, à St-Joseph de Beauce, devant M. le magistrat J.-S. Couture. Les trois prévenus auraient opéré des transactions d'immeubles, d'automobiles et de renards pour un montant de $7,000. La plainte se lit comme suit:

"D'avoir, depuis le premier jour de janvier 1930 à venir jusqu'à ce jour (8 février) à Thetford-Mines, Robertsonville et ailleurs dans le district d'Arthabaska ; à Beauce Jonction, à St-Joseph de Beauce et ailleurs dans le district de Beauce et ailleurs dans la province de Québec, comploté ensemble et avec d'autres personnes inconnues, par la supercherie, le mensonge et autres moyens frauduleux pour frauder le public et en particulier frauder Philippe Leblond, de Thetford-Mines, C. O. Baptist, des Trois-Rivières, M. Lambert, de Robertsonville, John Lessard, de Thetford Mines et autres personnes actuellement inconnues, commettant par là le crime de complot pour frauder".

Après la preuve de la Couronne, les accusés ont déclaré qu'ils n'avaient pas de témoins à faire entendre à l'enquête préliminaire et le président du tribunal a décidé qu'ils subiraient leur procès aux Assises.

MM. Valmore Bienvenue, C.R., de Québec, et Léonce Cliche, C. R., de St-Joseph, occupaient pour la Couronne. MM. Robert Taschereau, C. R., de Québec, L.-U. Talbot, C. R., de Thetford-les-Mines et Rosaire Beaudoin, C.R., de St-Joseph de Beauce, représentaient les trois accusés.

Gros changement au télephone Bell

A 6 heures, dimanche prochain, tout le service téléphonique de la compagnie Bell dans la ville de Québec deviendra automatique. — Le passage au système à cadran n'affectera pas les numéros de téléphone actuellement enregistrés dans l'annuaire.

LE "LONGUE DISTANCE"

A 6 heures du matin, dimanche prochain, tout le service téléphonique de la compagnie Bell dans la ville de Québec deviendra automatique. Depuis un certain nombre d'années, soit depuis la construction de l'édifice de la compagnie, rue St-Réal, une partie de la ville de Québec était desservie par l'échange automatique. La grosse part des appels devait toutefois encore passer par le central de la rue St-Jean. A partir de dimanche prochain, le service sera identique dans tous les quartiers de la ville et il faudra nécessairement utiliser le cadran placé sur l'appareil téléphonique pour compléter un appel.

Le passage du système manuel au système à cadran n'affectera aucunement les numéros de téléphone actuellement enregistrés dans l'annuaire. La compagnie a choisi une heure matinale pour terminer la transformation complète de son système. En effet c'est vers 6 heures du matin que les appels téléphoniques sont les moins fréquents. Un groupe d'ingénieurs se tiendra sur les lieux pour surveiller l'entrée en fonctions du nouveau système et voir à ce que tout marche très bien. En s'éveillant dimanche matin, les abonnés devront se souvenir que les appels ne pourront plus se faire qu'automatiquement. La compagnie désire rappeler à ses souscripteurs qu'ils pourront trouver en page cinq de son annuaire toutes les instructions nécessaires au maniement des nouveaux appareils.

Le service de Longue Distance ne sera pas affecté par le changement de dimanche prochain. Pour les appels à Charny, Etchemin, Lévis, Loretteville et enfin tous les points de l'extérieur il s'agira simplement de décrocher le récepteur et de signaler "110". Les détails de l'appel pourront être transmis à l'opératrice qui établira la communication avec l'endroit demandé.

L'entrée en service du nouveau système téléphonique entrainera la mise à pied d'une bonne partie des opératrices. Il appert que près de la moitié du personnel, à l'échange de la rue St-Jean, a été remercié de ses services à partir de dimanche prochain. Un certain nombre d'opératrices demeureront au travail pour assurer le service de longue distance et de l'information. Le nombre exact n'en est pas encore connu. La compagnie a agi avec autant de circonspection qu'il était possible dans les suspensions. On semble avoir considéré la séniorité comme aussi les états de service dans cette nouvelle rançon du travail manuel à la machine.

OBSEQUES DE M. IRENEE GAGNON

Les funérailles de M. Irénée Gagnon, ancien voyageur de commerce, ont eu lieu hier matin en l'église de St-Jean-Baptiste.

BEL HOMMAGE

D'imposantes obsèques ont été faites hier matin à M. Irenée Gagnon, ancien voyageur de commerce, époux de Dame Célina Milotte, décédé dimanche le 26 février dernier, à l'âge de 72 ans. Les nombreux parents et amis du défunt avaient tenu à lui rendre un dernier témoignage d'attachement en assistant aux obsèques. Dans le cortège funèbre qui a escorté les restes mortels de la résidence mortuaire, rue d'Aiguillon jusqu'à l'église St-Jean-Baptiste où s'est déroulée une émouvante cérémonie, on remarquait un grand nombre de voyageurs de commerce, confrères du défunt.

A l'arrivée à l'église, c'est M. l'abbé Armand Déry qui a présidé la levée du corps et chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Desjardins et Domicile Moreau. MM. les abbés A. Moreau Léo Paquet, H. Garant et D. Blouin ont célébré la messe aux autels latéraux durant le service.

A l'orgue, la chorale de la paroisse aidée de la petite maitrise sous la direction du R. F. Raymond, E.C., a chanté la messe en grégorien. M. J. Arthur Bernier accompagnait à l'orgue.

Le défilé s'est mis en marche à 9 heures moins quart. Les voyageurs de commerce précédaient le corbillard qui était immédiatement suivi par les membres de la famille : les frères du défunt, MM. Alfred Gagnon et Georges Gagnon; ses beaux-frères, MM. Amédée Moreau et Geo. Rousseau ; ses neveux, MM. le Dr Fabien Gagnon, Arthur Cloutier, entrepreneur de pompes funèbres, Georges Gagnon, Maurice, Roger et Georges-Henri Cloutier.

Dans le vaste cortège, nous avons remarqué : MM. Arthur Poulin, échevin, le Dr V. Martin, médecin en chef du Bureau d'Hygiène, le Dr Georges LaRue, le Dr Georges-Henri LaRue, Georges-P. Châteauvert, N.P., le Dr Jos.-L. Gilbert, le Dr J.-A. Toussignan, G.-A. Paradis, N. P., Charles Delechaud, Henri Bazin, le commandeur Albert Chrétien, Ls-Philippe Côté, MM. J.-A.-G. Latulippe, Charles Langlois, J.-N. Rochon, J.-Eugène Galibois, J.-F. Lefebvre, Emile Boutet, J.-A. Desroches, Omer Galant, Thomas Parent, Oscar Riverin, Georges Lachaine, Ferdinand Parent, A.-A. Almeras, St-Georges Morency, A.-H. Legaré, J.-A. Bussières, Léonidas Savard, Jos. Savard, Hector Latulippe, Lévis Derome, Georges Trudel, Arthur Hamel, G. Létourneau, François Painchaud, Eugène Brochu, voyageurs de commerce, MM. François Bourque, Ignace Bilodeau, Jules Fréchette, J.-A. Lefebvre, Roland Cartier, Jules Soulard, R. Huot, G.-E. Lachance, M. Trudel, Jules Doré, Réal Talbot, L.-H. Côté, R. Létourneau, L. Létourneau, G. Létourneau, J.-L. Dussault, Léonard Lachance, J.-O.-D. Hamel, J.-E. Dion, Lorenzo Déry, E. Genois, J.-R. Clavet, F. Grenier, R. Desjardins, J.-E. Bélanger, L.-E. Caron, J. Berthiaume, J.-A. Doré, A.-A. Lacasse, E. Gagnon, Olivier LaRue, Edmond Bilodeau, P.-L. Desaulniers, Nap. Binet, Avila LaRue, Edmond Gariépy, M. Julien, de Pont Rouge, J.-E. Lachance, Jos. Morel, Ernest Lapointe, J.-W. Marier, J.-A. Brissette, Ulric Généreux, Phydime Drolet, le sergent A. Boiteau P.-H. Boulay, P.-H. Boiteau, E. Grimard, T. Dorval, Charles Mville Deshênes, de L'Evénement, Adj. Dugal C.-E. Cloutier, J.-H. Boivin, A.-A. Boivin, F. Tanguay, Nap. Cayer, H. Cloutier, J.-A. Delisle, P. Paradis, G. Pépin, E. Germain, Ernest Moreau, J.-E. Dussault, L.-J. Papineau, J. Brabant, J.-A. Demers, W. Levesque, L.-J.-A. Dussault, F.-X. Dussault, Georges Derome, P. Bilodeau, C.-E. Picher, Ferdinand Tanguay, Paul Plamondon, Hector Goulet, G. Lambert, L.-A. Beaulieu, F.-J. Vermette, E. Méthot, J.-C. Darveau, P.-H. Darveau, Louis Beaulieu et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. La maison Arthur Cloutier avait été chargée de la direction des obsèques.

A la famille en deuil L'Evénement réitère ses plus vives condoléances.

EST-CE LA UN DES VOLEURS ?

La police provinciale détient un jeune homme à ses quartiers-généraux en rapport avec le vol de Charlesbourg-Est.

ACTIVES RECHERCHES

A 9 heures, hier soir, un jeune homme de cette ville était détenu aux quartiers généraux de la Sûreté Provinciale et gardé comme témoin important en rapport avec l'attentat commis, samedi midi, à Charlesbourg-Est, à la résidence de M. Emile Bourré. Les autorités policières sont cependant toujours très discrètes et les détectives provinciaux travaillent dans le plus grand secret.

L'individu que les détectives Pettigrew et Gauvin ont conduit, hier soir, dans les cellules du Parlement, a été retracé, hier matin. Peu après, les officiers provinciaux se sont rendus chez M. Alphonse Blondeau, maréchal-ferrant, qui a loué le cheval et la voiture aux deux supposés bandits. M. Blondeau et les citoyens, qui se trouvaient dans sa boutique, samedi matin, n'ont pu identifier le jeune homme. Madame Bourré, chez qui les détectives se sont ensuite dirigés, n'a pu donner de réponse affirmative bien qu'elle croit reconnaitre le prévenu.

Les détectives continueront aujourd'hui leurs recherches, après avoir travaillé une partie de la soirée.

LE TRIO LYRIQUE

Le 14 mars au Palais Montcalm.

Québec a connu maints grands artistes, et dans une belle saison artistique comme celle que nous procure le Palais Montcalm sous la direction de M. Gauvin, la vie musicale semble revivre chez nous. Il y a cependant certains événements qui sortent de l'ordinaire, des artistes dont la venue au Palais Montcalm crée plus qu'un intérêt ordinaire Parmi ceux-là il nous faut mentionner le Trio Lyrique de Montréal dont tous les amateurs attendent la venue le 14 mars.

Mlle Anna Malenfant, contralto, MM. Ludovic Huot, ténor, et Lionel Daunais, baryton, de même que leur pianiste Allan McIver peuvent être assurés de se faire entendre à Québec devant une salle pleine. Déjà on se prépare à cette belle fête musicale et lorsque l'on saura que ce concert se donnera à des prix exactement modiques, ce sera la course aux places.

LES CAISSES POPULAIRES

Cet après-midi, à deux heures et quart, M. Cyrille Vaillancourt, chef du service de l'Apiculture et de l'Industrie de l'érable au ministère de l'Agriculture, donnera aux députés une conférence sur les Caisses Populaires Desjardins. Cette réunion aura lieu dans la salle du comité des bills privés de l'Assemblée législative.

UNE ARRESTATION

Les détectives Louis Rochette et N. Smith ont arrêté, hier soir, une jeune fille qu'ils accuseront de vagabondage, ce matin, en Cour du Recorder.

LE DEBAT SUR LE BILL DES TROIS-RIVIERES

Après trois séances le comité a disposé hier midi du projet de loi.

DES AMENDEMENTS

Referendum sur le salaire du maire. — Les exemptions de taxes.

MONTREAL AUJOURD'HUI

Après trois séances, le comité des bills privés de l'Assemblée législative a disposé, hier midi, du projet de loi amendant la charte de la cité des Trois-Rivières.

Par suite d'une décision du comité, le maire G.-H. Robichon pourra demander aux propriétaires des Trois-Rivières, par le moyen du vote secret, de porter son salaire de $500 à $5,000.

Le comité a pris cette décision—il avait refusé d'accéder à cette demande la semaine dernière—après une assez longue discussion à laquelle ont pris part l'hon. M. Perrault, l'hon. M. Arcand, M. Duplessis, M. Cohen et M. Frigon.

Le comité a refusé au comité la permission de dépenser $35,000 pour la coupe de bois qui aurait été revendu ensuite aux sans-travail en vertu de la loi des secours directs.

Les ouvriers du Cap de la Madeleine—on a pris cette décision la semaine dernière—pourront travailler aux Trois-Rivières sans être taxés. Le comité a décidé que les ouvriers des Trois-Rivières jouiront du même privilège au Cap. Les conseils municipaux pourront cependant continuer de taxer le commerce.

Le conseil municipal des Trois-Rivières a obtenu l'autorisation de dépenser $35,000 pour améliorer le terrain de l'Exposition en vue des fêtes du tricentenaire de la fondation des Trois-Rivières.

La municipalité dépensera aussi $14,000 pour l'achat d'un terrain devant servir de dépotoir.

La ville demandait l'autorisation de payer les loyers des chômeurs, moyennant 3% de l'évaluation municipale.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Cette demande est extraordinaire. La province devra contribuer au paiement du loyer, tandis qu'on ne parle pas d'Ottawa.

"La ville de Trois-Rivières demande d'emprunter sans limites aux banques pour payer ces loyers sans passer par la commission municipale et sans referendum. Il peut s'agir de deux à trois millions. Nous ne pouvons autoriser cette demande.

M. Jean-Marie BUREAU. — "Le conseil n'a pas d'objection à soumettre ses demandes à la commission municipale".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Vous ne savez pas où vous allez avec cette demande. Vous vous engagez pour l'avenir, sans savoir où vous vous arrêterez. Le ministre des Travaux publics, l'hon. M. Francoeur, aura, encore cette année, une loi qui vous donnera les pouvoirs dont vous avez besoin".

Le comité rejeta donc cette demande.

La ville demandait le pouvoir d'acquérir, sans referendum, mais avec l'autorisation de la commission municipale, et du Lieutenant-Gouverneur en conseil, des propriétés au coût de $188 000.00 pour aménager un parc public.

M Duplessis dit que la chose est nécessaire. Mais il se demande si c'est bien le temps. Il est d'avis que les contribuables doivent se prononcer sur cet achat. La clause est rejetée.

La ville des Trois-Rivières demandait ensuite le pouvoir d'accorder une commutation de taxes à certaines industries, de petites industries.

M. DUPLESSIS. — "Que le conseil mentionne les petites industries qu'il vise. Je suis d'avis que l'on accorde à la petite industrie une commutation équivalente à celle accordée aux grosses industries".

L'hon. M. PERRAULT. — "De grosses industries se sont établies aux Trois-Rivières pour bénéficier des avantages qu'on leur offrait. Toutes les industries seront sur le même pied, même celles qui n'avaient pas réclamé ces avantages".

M. DUPLESSIS. — "Nous sommes ici dans l'intérêt du peuple. Il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures: l'une pour les grosses, l'autre pour les petites industries".

L'hon. M. ARCAND. — "La petite industrie emploie plus de main-d'oeuvre que la grande industrie. Avec M. Duplessis, je crois qu'il faudra taxer la machine puisqu'elle remplace l'homme".

M. LAMARCHE. — "Les grandes industries avaient promis d'employer 500 hommes de plus, l'été dernier. Elles n'ont pas tenu leur promesse".

M. COHEN. — "Vous aviez une entente. Alors, vous avez droit de taxer".

M. DUPLESSIS. — "Si vous taxez, on fera comme pour l'"International", on passera une loi pour exempter ces industries.

"Je suis de ceux qui croient que le capital est nécessaire et qu'on doit traiter le capital honnête avec justice Mais on ne doit pas miner le crédit municipal. Le moyen d'empêcher la centralisation qui nous anémie c'est de protéger la petite industrie honnête aussi bien que la grosse".

M. Philippe Bigué avait soumis une liste des petites industries auxquelles on voulait accorder une commutation. M. Bureau s'objecta à cette précision.

La clause fut rejetée.

Le comité a étudié ensuite le bill de Laval-des-Rapides.

Aujourd'hui, ce sera le tour de Montréal.

ST-THOMAS DIDYME

Soirée. — Mardi, le 14 février, un groupe d'amis se réunissaient à la demeure de M. Adolphe Boulianne en l'honneur de M. Edmond Boulianne et sa fille. Il y eut chant, morceaux de violon, ainsi que parties de cartes. On remarquait à cette soirée: M. Edmond Boulianne, M. et Mme Oscar Leclerc Mles Gisèle Boulianne, Lucienne, Philomène et Adrienne Darveau, Rosanna et M.-Laure Bouffard, inst., Cécile Leclerc, Alice Beaudet, Bernadette Roberge MM. Emile Desjardins, Alphonse et Roger Roberge, Gaston Lapointe, Roméo Dion, Lucien Gravel, J.-Bte Paquin, Héliodore Sénéchal, François Lachance. Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que l'on se sépara enchanté de la soirée.

Incendie. — Le 14 janvier dernier, vers 10 heures du soir, un violent incendie se déclara aux étables de M. Chs Guay, du rang St-Joachim actuellement dans les chantiers. Seuls sa femme et ses enfants étaient à la maison. On a pu sauver, avec bien des difficultés les animaux, mais le reste fut détruit par le feu. On ignore la cause de cet incendie. Les pertes, couvertes en partie seulement par les assurances, sont très considérables.

Les Nouveaux
• HUPMOBILE •
(Grand Prix de Cannes, France, et gagnant de la coupe Doumergue)
POUR 1933
Sont maintenant en exposition à nos salles de ventes à 27 de la Couronne.
A l'occasion de leur 25 années d'opération, la Compagnie Hupmobile vous présente trois séries nouvelles, un six de 90 forces, un 8 de 96 forces, et un 8 de 109 forces.
Nous vous invitons cordialement à venir les examiner dès maintenant.
Tél. 5112 27 De la Couronne Tél. 8230

La santé de la ville en février

M. le Dr Valmont Martin, directeur du bureau d'hygiène municipal, communique son rapport pour le dernier mois. — Cent soixante-dix-neuf cas de maladie contagieuse ont été rapportés, dont 121 de rougeole. — 7 décès dont 5 attribués à la diphtérie.

LE SERVICE DES INSPECTIONS

Cent soixante-dix-neuf cas de maladie contagieuse ont été signalés, au cours du mois de février, au Service municipal d'Hygiène. La rougeole tient le premier rang avec 121 cas rapportés et 1 décès. La diphtérie, qui arrive en second lieu avec 21 cas, a eu des conséquences plus graves et a causé 5 mortalités. Il y a eu, en plus, 11 cas de scarlatine et 17 de coqueluche. L'an dernier, au mois de février, il y avait eu 70 cas de maladie contagieuse.

"S'il y a eu une forte augmentation", nous disait, hier après-midi, le docteur V. Martin, "la population n'a pas à s'inquiéter. La rougeole, qui ne peut avoir en elle-même des conséquences graves, a exercé surtout ses ravages. L'an dernier, il y avait eu seulement 18 cas de rougeole. Nous avons à déplorer cependant sept décès causés par la diphtérie, la rougeole, la coqueluche. En général, l'état de santé de la ville est satisfaisant. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour lutter contre les progrès de la rougeole. C'est dans Belvedère que cette maladie semble être le plus répandue. Nous ferons les visites nécessaires pour enrayer le mal".

Voici le rapport de M. le docteur Martin pour le mois de février :

	1933 Décl.	1933 Déc.	1932 Décl.	1932 Déc.
Diphtérie	21	5	17	0
Scarlatine	11	0	12	0
Rougeole	121	1	18	0
Varicelle	3	0	9	0
Variole	0	0	0	0
Coqueluche	17	1	1	0
Oreillons	1	0	1	0
Fièvre typh.	0	0	1	0
Para-typh.	0	0	0	0
Gale	4	0	11	0
Paralysie inf.	1	0	..	.
	179	7	70	0

DESINFECTIONS

186 Chambres à l'izal re : Mal. contagieuses.
385 Chambres à l'izal et étuve re : Mal. contagieuses.
43 Maisons placardées temporairement.
43 Contrôles de placards.
9 Désinfections à l'étuve seulement.

VISITES SUR PLAINTES

214 Maisons furent inspectées.
616 Retours faits re : Contrôle des travaux exigés.

DIFFERENTES INSPECTIONS

121 Inspections de boulangeries, pâtisseries, manufactures, etc.
6 Permis accordés re : plomberie.
13 Inspections re : plomberie.
206 Inspections des épiceries.
38 Inspections des cafés, restaurants.
178 Inspections des marchés de poisson.
880 Inspections des étaux privés.
24 Inspections des marchés publics.

TRAVAIL FAIT PAR LES CHOMEURS

1,355 Inspections.
870 Retours, dont 480 travaux exécutés. (Ceci comprend l'inspection des poubelles).

2 ENQUETES EN COUR DE POLICE

Un prévenu est envoyé aux Assises Criminelles et M. le juge Demers entend une autre cause. — A propos de littérature.

DES OBJECTIONS

M. le juge Louis-G. Demers a disposé hier de deux accusations relatives à des imprimés. Dans le premier cas, le prévenu est accusé de s'être servi des postes de Sa Majesté pour faire circuler de la mauvaise littérature. Ce prévenu a été renvoyé aux Assises Criminelles pour y subir son procès.

Dans l'autre cause, il s'agit d'un jeune Canadien français, autrefois catholique et qui pratique depuis deux ans la religion baptiste, accusé d'avoir eu en sa possession des écrits, brochures et livres libelleux et diffamatoires contre le clergé catholique. L'enquête préliminaire s'est instruite hier et après la preuve de la Couronne la cause a été ajournée à la semaine prochaine pour la preuve de la défense.

Les détectives Lacasse et Guillemette, de la police municipale, ont produit en Cour les livres et brochures trouvés chez l'accusé. Cette littérature a été examinée par un théologien réputé, M. l'abbé Cyrille Labrecque, de la paroisse Notre-Dame de Québec. M. l'abbé Labrecque a déclaré que ces écrits étaient vraiment injurieux pour les prêtres et de nature à leur nuire dans les milieux où ils seraient lus. Le procureur de la défense s'est objecté à cette preuve, disant qu'il appartenait au juge de juger ces écrits. M. Laetare Roy répondit qu'il ne s'agissait pas d'une controverse doctrinale, mais bien d'une question de faits. M. le juge Demers lui donna raison, ajoutant qu'il était heureux d'être éclairé dans l'étude de cette affaire.

Le procureur de la défense a présenté deux autres motions: l'une pour particularités, l'autre pour faire casser l'acte d'accusation. M. le juge Demers les a rejetées.

La New York Federal Reserve rapporte que la valeur totale en dollars des ventes des magasins à rayons dans ce district a décliné de 25 pour cent durant janvier 1933, par rapport à janvier 1932.

LES PREVENUS AUX ASSISES

M. le juge Demers déclare qu'il y a matière à procès dans l'affaire de complot pour vol de choses saintes.

DECISION HIER

M. le juge L.-G. Demers a déclaré hier qu'il y avait matière à procès dans la cause de Demers, Guay, Pomerleau et Joubert, accusés d'avoir comploté pour voler des choses saintes en se servant de pratiques spirites. Le président du tribunal a donc rejeté les motions de non lieu présentées par la défense. Les accusés déclarèrent alors qu'ils n'avaient pas de témoins à faire entendre à l'enquête préliminaire. M. le juge Demers les condamna immédiatement à subir leur procès aux Assises Criminelles. Mais ils demandèrent un procès expéditif en Cour de Police. Cette demande fut accordée, du consentement du procureur de la Couronne, M. Valmore Bienvenue.

Ce procès s'instruira lundi prochain, le 6 mars.

ST-CASIMIR

Hockey. — Mercredi, le 22 février, le National de St-Casimir est allé rencontrer le club de Grondines et a remporté la victoire par un score de 4 à 2.

Soirée. — Une quatrième soirée de cartes qui fut donnée au couvent lundi, 20 février, en faveur de la St-Vincent de Paul et de l'église, a rapporté le montant de $101., nouvelle preuve de la générosité des paroissiens.

Comme pour les soirées de la semaine précédente, de nombreux et riches cadeaux furent distribués à ceux que favorisa la chance.

Citons, entre autres, un $5.00 en or, don de M. Henri Grandbois, de Québec, qui fut partagé en différents prix.

Les élèves du couvent faisaient les frais du concert, à cette occasion et furent vivement applaudies.

Va et vient. — Mlle Florette St-Cyr est allée à Nicolet afin d'assister à la prise d'habit de sa soeur, au couvent de l'Assomption.

—M. Rousseau, ancien gérant de la banque, était de passage ici par affaires, mercredi dernier.

—Mlle Marie-Paule Doré est allée à Québec, dernièrement.

—M. Eloi Lépine, de Shawinigan, est venu assister aux funérailles de son fils, M. Alphonse Lépine.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investors' Service s'établissait, le 27 février dernier, à 79.4 au lieu de 79.5 le 25 février 1932.